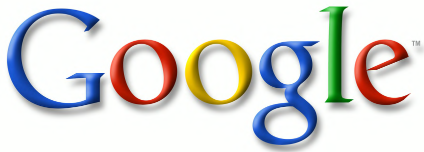






ANTOINE GODEAU

1605-1672

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR SUR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les Académiciens bibliophiles. — Études publiées dans le *Bibliophile français* en 1872 et 1873.

La Bretagne à l'Académie française au XVIIe siècle. — Études publiées dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de 1873 à 1876.

Le chancelier Pierre Séguier et son groupe académique. Paris, Didier; 1874, in-8 et 1786, in-18.

Jean de Silhon, Paris, Dumoulin; 1876, in-8.

Marin Leroy de Gomberville, Paris, Claudin; 1876, in-8.

Jean Ogier de Gombauld. Paris, Aubry; 1876, in-8.

La presse politique sous Richelieu et Jean de Sirmond, Paris, Baur; 1876, in-8.

J. Fr. Lefèvre de Caumartin. Vannes, Galles; 1876, in-8.

Guillaume Bautru, COMTE DE SERRAN, Paris, Menu; 1876, in-8.

Les deux Cureau de la Chambre. Le Mans, Pellechat; 1877, in-8.

Nicolas Perrot d'Ablancourt. Paris, Menu; 1877, in-8.

F. Hr. Salomon de Virelade. Paris, Dumoulin; 1877, in-8.

Nicolas Bourbon. Paris, Menu; 1878, in-8.

Abel Servien. Le Mans, Pellechat; 1878, in-8.

Jean Desmaretz de Saint-Sorlin. Paris, Saint-Denis et Mallet; 1879, in-8.

Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française. Paris, *Société bibliographique*; 1877, in-8.

LES ÉVÊQUES A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ANTOINE GODEAU

ÉVÊQUE DE GRASSE ET DE VENCE

L'UN DES FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES ÉCRITS

PAR

René KERVILER

Lauréat de l'Académie française

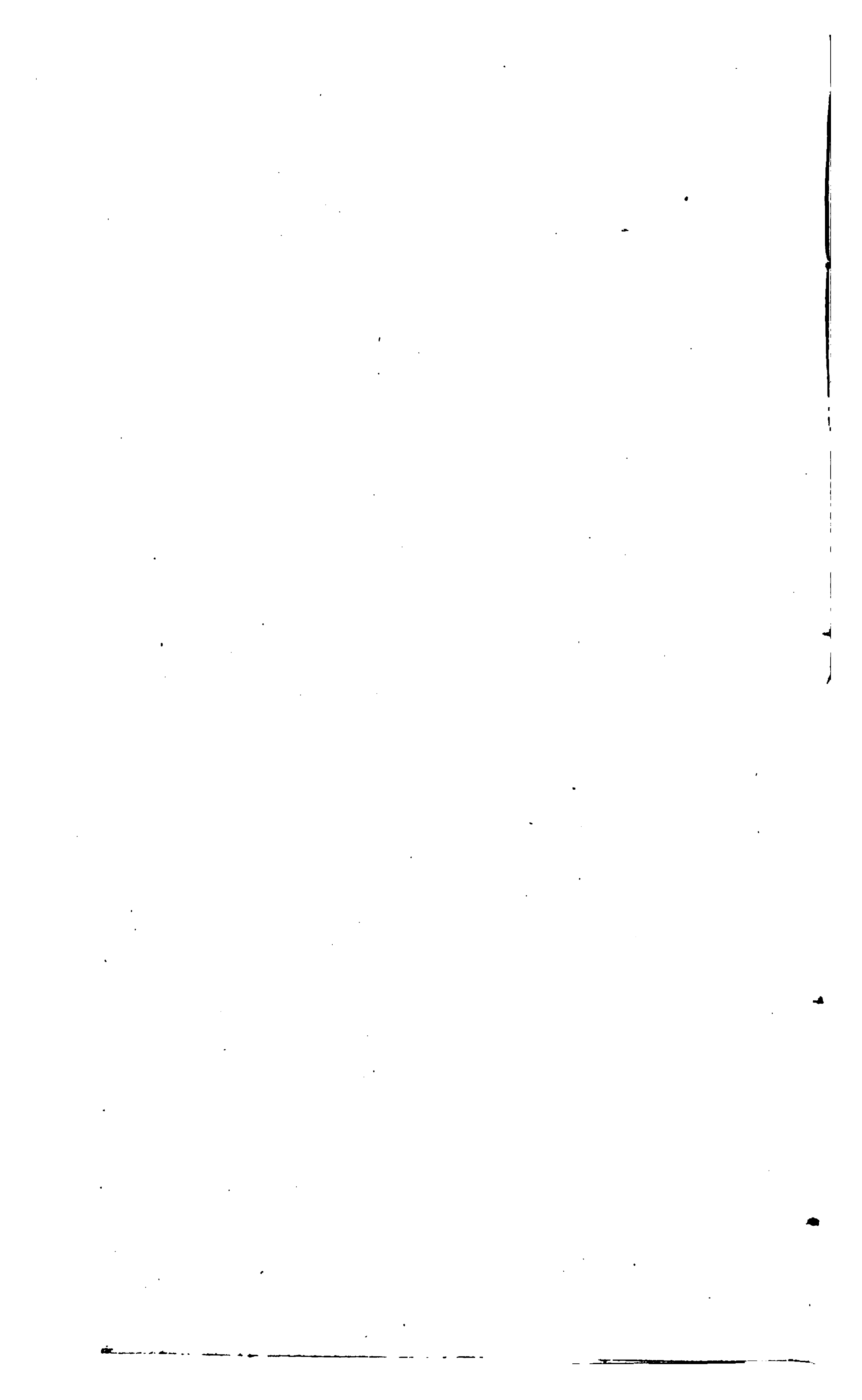


PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE

15, QUAI MALAQUAIS, 15

1879



A

M. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

Directeur du *Polybiblion* et de la *Revue des Questions Historiques*

HOMMAGE

De son très-dévoué collaborateur

René KERVILER

Saint-Nazaire-sur-Loire, ce 1er janvier 1879.

L'unité du travail, la durée du zèle, la persévérance de la passion, l'ardeur de la convoitise et l'honnêteté du but..... Voilà comme on réussit quelquefois dans le monde.

(Cuvilier-Fleury, *Études hist.*)

EXTRAIT

DE LA

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

(*Livraisons des* 25 *août*, 15 *novembre et* 30 *décembre* 1878)

Et tiré à cent exemplaires.

ANTOINE GODEAU

ÉVÊQUE DE GRASSE ET DE VENCE, L'UN DES QUARANTE FONDATEURS DE L'ACADÉMIE (1605-1672.)

Le clergé de France, écrivait dom Bonaventure d'Argonne, à la fin du dix-septième siècle, a regardé Antoine Godeau comme le modèle des évêques savants et pieux ; « son peuple l'a chéri comme son pasteur et son père ; Rome l'a estimé : la cour l'a considéré ; les théologiens l'ont écouté : *tout le monde universellement lit ses ouvrages*. Les protestants mêmes ne lui ont pas refusé des louanges, et si un grammairien a attaqué sa poésie, il en a assez rougi pour m'obliger à n'en rien dire davantage (1). » Le critique Baillet n'est pas moins favorable à l'évêque de Grasse et de Vence : « On doit compter, dit-il, parmi les plus grandes raretés du siècle, l'avantage qu'a eu M. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnasse françois, sans faire en même temps le moindre déshonneur à l'Eglise de Jésus-Christ. Et l'on peut, sans commettre d'injustice à l'égard de du Perron, de Bertaud et de quelques autres poëtes mitrés, le proposer comme le premier des prélats de l'Eglise gallicane, qui a tâché de restituer à Dieu pleinement, sans réserve et sans mélange, la poésie françoise qui avoit eu presque le même sort que la grecque et la latine, et qui avoit été consacrée aux idoles du siècle et aux démons du Parnasse par la plupart de nos poëtes profanes (2). »

(1) Vigneul-Marville. *Mélanges d'histoire et de littérature*, II, 323.
(2) Baillet. *Jugemens des savans*, V, 892.

De son côté Boileau écrivait vers la même époque à l'abbé Maucroix : « Je suis persuadé, aussi bien que vous, que M. Godeau est un poëte estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride qu'il est toujours à jeun et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe ; en un mot qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité ; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort *n'étant presque plus maintenant lu de personne* (1). »

Qui trompe-t-on ici? pourrions-nous demander comme certain personnage de la comédie... Si nous ajoutons que Mlle de Rambouillet proclame Godeau plus galant que Voiture (2) ; si nous rappelons que Mme de Sévigné le déclare le plus bel esprit de son temps ; si nous remarquons que Balzac admirait son éloquence et que le P. Vavasseur pu tintituler une brochure : *Godellus an poeta?* si enfin nous mettons en évidence, au milieu des cinquante volumes publiés par notre académicien, sa volumineuse histoire de l'Eglise, ses traités de morale et ses discours sur la discipline ecclésiastique, notre embarras sera plus grand encore, et nous ne saurons comment saisir sa véritable physionomie sous des aspects si multiples et si variés. Il n'y a que plus d'intérêt à chercher à fixer la silhouette d'un Protée si mobile.

La vie de Godeau présente, du reste, deux périodes assez distinctes pour que notre étude se trouve tout naturellement divisée en deux parties. La première, embrassant l'existence mondaine et précieuse du favori de l'hôtel de Rambouillet, nous le fera suivre jusqu'à son entrée dans les ordres : la seconde, parcourant sa carrière ecclésiastique et traversant les sentiers tortueux du jansénisme, nous conduira jusqu'à sa mort. Godeau ne fut cependant pas tellement mondain dans sa jeunesse, tellement ascétique dans son âge mûr, que ces deux périodes soient exclusivement empreintes de l'un ou l'autre esprit : nous retrouverons des élans pieux et chrétiens au milieu des galanteries de la cour de Julie, aussi bien que des accents joyeux égayant les travaux assidus de la prélature.

(1) Boileau. *Œuvres.*
(2) Il faut prendre ce terme de galant dans son sens du dix-septième siècle.

I

GODEAU AVANT L'ÉPISCOPAT (1605-1637).

§ I. — *Jeunesse et premières poésies de Godeau* (1605-1629).

Antoine Godeau naquit à Dreux le 24 septembre 1605, et fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, le 28 du même mois (1). Il passa la plus grande partie de sa jeunesse dans cette petite ville pittoresquement située sur les bords de la Blaise et qui dépendait alors de l'Ile de France et de la généralité de Paris (2). Son père, issu d'une bonne famille de la région, et nommé Antoine comme lui, était lieutenant des eaux et forêts du comté de Dreux ; et sa mère, Marie Terge, Targe ou Targer (3), était la sœur de la mère de Valentin Conrart, le futur fondateur de l'Académie française. Ils avaient une honnête fortune pour l'époque, car Tallemant des Réaux nous apprend que notre académicien eut trente mille écus de partage (4). Ils tinrent à honneur de donner à leur fils la solide éducation littéraire de ces temps-là, et l'enfant répondit à leurs soins en se faisant remarquer par de rapides progrès dans les études littéraires. La poésie était surtout pour lui pleine de charmes. Dès mes plus jeunes ans, dira-t-il plus tard dans une épître à Balzac :

Dès mes plus jeunes ans j'ai goûté les douceurs
De l'art victorieux de ces divines sœurs :
Sans étude, sans peine, en leurs bois solitaires
Elles m'ont enseigné leurs célestes mystères...

Mais les bois solitaires n'étaient pas seuls à retentir des échos de la voix du jeune poëte. Il avait une grande facilité de travail : ses études lui laissaient des loisirs, et c'était alors un gai compagnon. Il a toujours été éveillé, dit Tallemant des Réaux, « et sa belle humeur et son esprit ont servi à le faire passer partout... Quand il estoit en philosophie, tous les Allemands de sa pension ne pouvoient

(1) *Gallia christiana*, III, 1230.

(2) C'est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département d'Eure-et-Loir, à 6 lieues au nord de Chartres et 18 lieues à l'ouest de Paris.

(3) M. Monmerqué, dans sa notice sur V. Conrart, a signalé plusieurs quittances qui indiquent Péronne Targer comme la mère de Valentin. M. l'abbé Tisserand l'appelle Jeanne Terge. Il y avait aussi Elisabeth Targer, femme de Pierre Huot, trésorier des gardes du corps, et un Nicolas Targer, conseiller du roi, qui figurent parmi les cohéritiers de la mère de Conrart.

(4) Tallemant des Réaux. *Historiettes*, II, 447.

vivre sans luy : il chantoit, il rimoit, il buvoit et avoit tousjours le mot pour rire. » On ne reconnait pas encore là de vocation bien déterminée pour le sacerdoce, mais Godeau n'était pas destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, et lui-même y songeait moins que tout autre; aussi se laissait-il aller librement à son penchant pour la poésie, et comme il avait le cœur tendre (Tallemant l'accuse même d'avoir été volage), il dépensait les trésors de son imagination à chanter ses amours. Mais les vers galants nés de sa jeune muse ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Lorsque plus tard, évêque de Grasse et de Vence, Godeau eut renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, il brûla toutes les productions de sa lyre amoureuse, ne les trouvant plus dignes de son caractère. A cette époque, il n'avait pas de pareils scrupules et dans toute l'ardeur de sa première jeunesse, il se livrait sans défense aux plus douces inspirations de ses rêves. Malheureusement sa tournure n'était pas faite pour captiver bien des cœurs, ni pour inspirer de folles passions. « Pour sa personne, dit Tallemant, c'est un des plus contemptibles que l'on puisse trouver; il est extraordinairement petit, et extraordinairement laid. »

Bien qu'il fût à ce point disgracié de la nature, il ne désespérait pourtant pas de trouver un cœur sensible, et comme il avait le projet de prendre en province quelque charge dans la robe, il rechercha en mariage la fille du lieutenant-général de Dreux : probablement cette demoiselle de Saint-Yon pour laquelle il fut assez constant, dit des Réaux qui nous la dépeint comme « une fille de bon lieu et bien faite, mais pauvre. » Conrart et quelques-uns de ses amis cherchèrent à le détourner de son projet : ils l'avaient même « comme retiré de cette amourette, quand les frères de la demoiselle firent une partie de promenade, où on les mit tous deux à la portière, et il se renflamma plus que devant. »

Quoi qu'il en soit, que l'objet de ses vœux ait été Mlle de Saint-Yon ou la sœur de Rotrou, dont le frère fut aussi lieutenant-général du comté, c'est sans doute à cette jeune personne qu'il faut rapporter les premiers écrits du futur académicien. Dans le recueil de *Lettres nouvelles* publiées par Faret en 1627, on trouve plusieurs lettres de Godeau datées de 1624, et qui sont adressées à certaine Bélinde dont le nom de fantaisie cache évidemment celui de la dame des pensées du jeune poëte de dix-neuf ans. « J'ai longtemps caché mon affection, lui écrit-il, et s'il vous plaist de vous en souvenir, les

années se sont écoulées avant que vous ayez pu reconnoistre la conqueste que vos charmes avoient faite sur moi, quoique je fusse continuellement auprès de vous. » Voilà un amoureux bien précoce. Il avouait en effet plus tard dans ses *Eglogues chrétiennes* publiées en 1633, à l'époque de sa *conversion*, que cet amour si constant en dépit des allégations de la chronique, lui était né dès le plus jeune âge, et nous ne résistons pas au plaisir de citer ces quelques vers, même après M. l'abbé Tisserand, l'un des derniers biographes du poëte (1).

Je n'avois pas encor vu quatorze moissons
Que Doris me tendit ses cruels hameçons,
Que l'auguste beauté dont le ciel l'a pourveue
Eblouit ma raison aussitôt que ma vue;
Qu'aux douceurs de sa voix je me laissai charmer
Et j'aimai sans savoir ce que c'étoit qu'aimer.
Depuis, ses feux croissant avecque les années
Sa volonté tousjours régla mes destinées;
Et lorsque je sentois les plus rudes mépris
Que peuvent endurer les plus lâches esprits
Sa rigueur me plaisoit, j'excusois ses caprices,
Et je ne songeois pas qu'un plus noble vainqueur
En un plus doux lien voulût tenir mon cœur;
Qu'en rendant à Doris un hommage fidèle,
Je le volois à Dieu qui l'a faite si belle;
Que pour un jeune teint dont l'éclat est pareil
A la fleur que voit naistre et mourir un soleil,
Que pour un front d'ivoire et pour des mains d'albastre
J'estois un infidèle, un traistre, un idolastre.

Hélas! Bélinde fut insensible. Godeau était fort aimable et fort tendre, mais il était trop laid. La belle épousa un autre galant. Et cependant le pauvre Antoine écrivait au poëte Malleville, l'un des amis de Conrart : « Après le serment que j'ai fait de n'aimer rien au monde que Bélinde, il ne faut pas espérer que je change (2). » Mais voilà que Bélinde devint veuve presque aussitôt après son mariage. Nouvel espoir du jeune tourtereau qui lui adresse « après la mort de son mari » une lettre fort touchante (3). Le recueil de Faret ne nous indique pas quelle en fut la réponse; mais Conrart conserva dans

(1) *Etude sur la première moitié du XVII[e] siècle ou premier fauteuil de l'Académie française. A. Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, etc., par l'abbé Tisserand. Paris, 1870, in-8. Un second volume annoncé n'a pas encore paru.
(2) *Recueil de Faret*. Lettre de Godeau à Malleville (450-454).
(3) *Ibid.* (464-468).

ses portefeuilles, qu'on peut aujourd'hui parcourir à la bibliothèque de l'Arsenal, cinq autres lettres à Bélinde, datées de 1625 et de 1626 (1), qui nous apprennent qu'après une entrevue ménagée en février 1626, l'infortuné sonpirant fut poliment éconduit. Il en contracta du chagrin, dit l'abbé Tisserand, une maladie nerveuse qu'il garda dix-sept années consécutives.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette mésaventure le guérit pour toujours des velléités de mariage. Mais le trait lui était resté dans le cœur. « Je revois, disait-il dans ses *Eglogues*,

Je revois du penser ces objets criminels
A qui j'ai dit cent fois des adieux éternels
Et qui cent fois aussi d'un désir infidèle
Il me semble, Lysis, qu'en secret je rappelle.

Et ailleurs, s'adressant à la jeunesse :

Jeunes cœurs, que le Dieu qui fait que l'on souspire
N'a point encor soumis à l'amoureux empire,
Evitez avec soin de vous laisser charmer,
Et tâchez d'ignorer ce que c'est que d'aimer.
Aimer, quoiqu'on vous dise, est une peine extresme
Et l'on ne peut jamais estre heureux quand on aime.

Godeau rima cependant encore à Chloris et à Philis, mais sans espoir de retour. Il n'eut plus désormais d'amour pour les créatures qu'épuré par l'amour de Dieu. Et si plus tard, du fond de la solitude de Grasse, il se rappela ses passions de jeunesse, ce fut avec cette note beaucoup plus calme que nous rencontrons dans un passage d'une épître à Mme de Montausier :

Je sens dans mon esprit une mesme splendeur
Un transport aussi noble, une aussi vive ardeur,
Que quand un jeune sang bouillonnant dans mes veines
Rendoit mon cœur sensible aux amoureuses peines
Et me faisoit enfler sur les bords des ruisseaux
Ou dans les sombres bois mes tendres chalumeaux,
Pour apprendre aux bergers une fidèle flamme
Qu'un amour innocent allumoit dans mon âme.

(1) Bibliothèque de l'Arsenal. Mss. *Recueil Conrart*, in-4°, t. V, p. 347, 349, 352, 355, 361, 397. — Nous devons ajouter que trois autres lettres de Godeau, recueillies par Faret dans son Recueil de 1627, sont adressées l'une au chancelier Brûlart de Sillery pour le consoler de sa disgrâce, la seconde à Conrart, qu'il appelle Philandre. On y remarque un panégyrique de la célèbre Mme Des Loges, dont Conrart lui avait procuré la connaissance. Enfin la troisième est adressée à cette dame elle-même, qui l'avait reçu à son château de Mézières.— Le recueil manuscrit de Conrart contient encore un certain nombre de lettres de Godeau, adressées à des personnages cachés sous les

§ II. — *Les réunions de Conrart et l'hôtel de Rambouillet* (1629-1633).

Cependant son cousin Valentin Conrart, de deux ans plus âgé que lui et possesseur d'une situation de fortune indépendante, commençait alors (1629) à donner rendez-vous dans son salon de Paris, aux beaux esprits du temps, qui venaient des divers points de la capitale, agiter ensemble les questions littéraires. On prétend même que Godeau fut l'occasion de ces réunions (1), qui furent comme le berceau de l'Académie française. Dreux n'étant pas fort éloigné de Paris, le jeune Antoine venait souvent visiter Valentin, et chaque fois il lui apportait des petites pièces de poésie composées pendant ses loisirs, le consultant sur ses essais poétiques et recevant de lui de judicieux avis et de sages conseils. « Combien de fois, dit-il lui-même dans une épître à Conrart :

> Combien de fois l'ardeur de cette vive flâme
> Dont naissant je reçus les rayons dans mon âme
> Eût-elle malgré moi mon esprit emporté
> Si tes sages avis ne l'eussent arresté !
> Et si le remettant dans sa juste carrière,
> Ta clarté n'eût encore éclairé sa lumière !...

On sait que Valentin Conrart, s'il écrivait peu et s'il n'était point très-versé dans les littératures anciennes, jouissait, malgré sa jeunesse, d'une grande réputation de judicieux critique pour tout ce qui émanait des sources contemporaines. Il partagea, sous ce point de vue, la royauté de Chapelain : on goûtait fort tous ses avis, et vers la fin du règne de Louis XIII, on le consultait de tous les côtés sur les ouvrages à mettre au jour. Godeau ne pouvait que profiter des leçons de ce maître qui ne gardait pas chez lui ce silence prudent que Boileau lui attribue vis-à-vis des libraires. Lorsque le chagrin du refus qu'il avait essuyé lui fit quitter sa ville natale pour venir s'établir à Paris, Conrart l'accueillit à bras ouverts ; et bientôt

pseudonymes de Célion, Hydaspe (à Rouen), Lysis, Lysidor... Il y en a aussi au poëte Frénicle et au P. Hercule, religieux de la Doctrine chrétienne. Elles sont toutes de 1626. Voyez *Recueil Conrart*, V (359-417).

(1) L'abbé d'Olivet, dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie* composée par Pellisson, dit positivement que ce fut pour entendre la lecture des poésies apportées de Dreux par le jeune Godeau « que Conrart assembla pour la première fois ces gens de lettres dont les conférences, bientôt après, donnèrent naissance à l'Académie. » Si cette assertion est exacte, cela fait grand honneur au futur évêque de Grasse.

s'établit entre les deux cousins, malgré la différence de religion, car Valentin était protestant, une telle intimité, que le souvenir d'Oreste et de Pylade peut à peine en donner une idée. Les mémoires d'Ancillon en font foi. Le premier effet de cette amitié, qui devait devenir célèbre dans l'histoire littéraire, fut une liaison presque aussi intime avec Chapelain que sa préface à l'*Adone* de Marini avait déjà mis en renom et qui fréquentait assidûment, outre la maison de Conrart, tous les cercles et toutes les ruelles à la mode, les salons de Mmes des Loges et d'Auchy, la mansarde de Mlle de Gournay et l'hôtel de la divine Arthénice. Chapelain résolut de ne pas laisser sous le boisseau cette lumière qui essayait ses premiers feux, et ne crut mieux faire que de l'introduire chez Mme de Rambouillet. La présentation eut lieu vers l'année 1632.

Mais avant de franchir le seuil de ce salon privilégié, rendez-vous de la société la plus aimable et la plus polie de ce temps, Godeau avait voulu montrer à ses amis qu'il ne craignait pas d'affronter la périlleuse épreuve de la publicité. Il fit donc imprimer, en 1629, pour la première édition des œuvres de Malherbe, mort en 1628, un discours qui fut fort apprécié à cette époque (1) et qui l'est encore aujourd'hui. M. Sainte-Beuve, en faisant l'éloge dans les *Causeries du Lundi*, insiste principalement sur ce que Godeau, comme Balzac, a fort bien remarqué un des points essentiels de la réforme de Malherbe, car s'il rend hommage aux poëtes du seizième siècle, que Malherbe avait eu le tort de trop mépriser, et s'il leur fait jusqu'à un certain point réparation, il ajoute cependant : « La passion qu'ils avoient pour les anciens étoit cause qu'ils pilloient leurs pensées plustost qu'ils ne les choisissoient. » Et il fait sentir que la méthode habile et combinée, cette méthode d'abeille par laquelle Horace imitait les Grecs, a succédé en France, grâce à Malherbe, à l'imitation confuse, à l'importation directe et trop entière des originaux grecs eux-mêmes (2).

(1) M. l'abbé Tisserand suppose que Godeau fit une lecture de ce discours dans le salon de Conrart en 1628, en présence des futurs fondateurs de l'Académie, avant de le livrer à l'impression. Mais outre que Pellisson dit positivement que les réunions de Conrart ne commencèrent qu'en 1629, le récit de cette lecture est absolument fantaisiste. M. Tisserand introduit dans l'assistance Faret, Boisrobert et Desmarets, qui n'eurent pas entrée dans le cercle Conrart avant 1632 ; Maynard et Racan qui n'y vinrent qu'en 1634. Il dit que Chapelain recevait déjà une riche pension de Richelieu, ce qui n'eut lieu que beaucoup plus tard. En un mot, la plupart des personnages sont représentés là tels qu'on aurait pu les peindre en 1635, au moment de la fondation de l'Académie mais non pas en 1629, ce qui est tout différent.

(2) V. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, VIII, 60.

Ce discours a été souvent réimprimé. Il orne les principales éditions qu'on a faites pendant le dix-septième siècle, des poésies du célèbre réformateur de notre Parnasse, et il mérite d'être conservé. Son succès engagea, du reste, le jeune Godeau à tenter un second essai du même genre l'année suivante, et comme Louis Giry venait de traduire le *Dialogue des causes de la corruption de l'éloquence*, attribué par les uns à Tacite, par les autres à Quintilien, il écrivit d'autant plus volontiers une préface à la traduction de ce dialogue, qu'elle était dédiée à son cher Philandre. Il y fait voir, avec assez d'étendue, « et par de bonnes raisons, dit l'abbé Goujet, combien l'on est obligé aux traducteurs exacts et élégans, et avec quel soin on devroit éviter de traduire les mauvais livres. Mais il y donne des louanges si excessives à la traduction de M. Giry, qu'il est aisé de reconnoistre qu'il a plus consulté en cela son affection que la vérité (1). » Il est bon d'ajouter que Giry est un des meilleurs traducteurs de cette époque : on ne l'opposa qu'à Patru et à d'Ablancourt (2) dont il fut l'émule et l'ami. Ce qui ne nous paraît point parfait aujourd'hui réalisait pourtant un progrès considérable et méritait les honneurs de la perfection relative à l'époque de transition qui voyait s'accomplir la rénovation complète de notre langue.

Cependant la prose ne faisait pas oublier à Godeau sa chère poésie; et l'on peut lire, en tête du *Parnasse royal*, recueil publié en 1635 par Boisrobert pour réunir une partie des pièces de vers composées de 1628 à 1631, à l'occasion des prises de la Rochelle, de Suze et de Pignerol (3), une ode pompeuse du futur évêque en l'honneur du roi et de son ministre. Notre poëte figure dans ce recueil au milieu de Maynard, de Boisrobert, de Malherbe, de Colletet et d'autres astres poétiques qui gravitaient autour du favori de l'Eminence : mais il n'était pas de taille à réussir dans l'ode : son souffle n'était pas assez puissant, et la douce églogue lui convenait beaucoup mieux. Il eut beau implorer les « doctes Pucelles » en les appelant

Divines sources de la gloire,
Enchanteresses de nos sens,
Illustres filles de mémoire,
Délices des cœurs innocents,

(1) Voy. Goujet, *Biblioth. française*, I, 324; et Colomiès, *Biblioth. choisie*, p. 153, 154.

(2) Voy. sur d'Ablancourt notre étude publiée en 1876 dans la *Revue de Champagne et de Brie*. — Tirage à part. Paris, Menu, 1876, in-8.

(3) Le *Privilège* est du 23 avril 1633. — Boisrobert a publié en même temps un autre recueil intitulé : le *Sacrifice des Muses*, plus spécialement en l'honneur de Richelieu.

Amour de mes jeunes années,
Belles reynes des destinées,
Chastes déesses que je sers, etc., etc...

les muses ne virent dans cette prière qu'une simple amplification versifiée. Il y a cependant quelques strophes assez bonnes, perdues dans ces quatre cents vers. Telle cette allusion à la fameuse digue construite pendant le siège de la Rochelle :

Neptune qui d'une parole
Appaise les flots courroucés,
Et par qui les sujets d'Eole
Dans leurs antres sont repoussés,
Sortit de ses grottes profondes,
Dans ce beau char sous qui les ondes
Ont la fermeté du crystal :
Et vint luy mesme avecque joye
De ces mains qui bastirent Troye
Fermer son superbe canal...

Ou encore ce fragment de l'éloge de la politique de Richelieu :

Quel autre au milieu de l'orage
Qu'excita le démon du Nord
Eust avec le mesme advantage
Conduit son vaisseau dans le port ?
Les vents avoient rompu ses voiles;
On ne voyoit dans les estoiles
Que des présages malheureux :
Et la mer d'ennemis couverte
Cherchoit de la gloire en la perte
D'un pilote si généreux...

Le principal caractère de la poésie de Godeau est la facilité de la versification, facilité qui trop souvent est l'ennemie d'un style sobre et vigoureux impérieusement réclamé par l'ode. Mais avec la facilité, Godeau réunissait l'harmonie et la clarté; deux qualités que possédaient alors bien peu d'habitués du Parnasse. Elles furent l'une des principales causes de son succès.

Chargé de ce bagage, soutenu par la renommée de bonne humeur qu'il s'était acquis au cercle Conrart et présenté par Chapelain, Godeau, malgré sa laide mine, reçut le meilleur accueil à l'hôtel de Rambouillet, dont la réputation grandissait de jour en jour. Depuis la mort de Malherbe, Voiture était l'oracle de ce cercle poli où les poëtes Gombaud et Chapelain se rencontraient avec le maréchal de Souvré et le duc de La Trémouille, où Cospeau donnait la main au

cardinal de la Valette, où la marquise de Sablé, Mme la Princesse, Mlle Paulet, Mme Aubry et tant d'autres beautés célèbres formaient la couronne de la marquise de Rambouillet et de sa fille Julie. On s'y donnait des noms précieux et doux à l'oreille. Malherbe avait transformé le nom de Catherine, de la marquise, en celui plus harmonieux d'Arthénice. Godeau que sa petitesse et sa laideur semblaient destiner aux emplois comiques, devint presque immédiatement *le nain de la princesse Julie*, et plus tard, quoique monté sur son siège épiscopal, il ne défendait pas qu'on l'appelât encore de ce nom.

Les réunions de l'hôtel n'avaient pas seulement pour but les réunions littéraires. On s'y amusait fort; les parties de plaisir, les mascarades et les ballets marchaient de pair avec les assauts de bel esprit (1). Il faut lire dans les lettres de Voiture le récit de la partie de campagne à La Barre, pour se faire une idée de l'esprit inventif qui présidait à ces fêtes tantôt mythologiques, tantôt purement françaises. On rendait visite aux châtelains des environs de Paris et l'on rentrait aux flambeaux en chantant des refrains en vogue... Nous trouvons dans les mémoires de l'abbé Arnaud la curieuse mention d'une de ces visites chez M. d'Andilly, où Godeau joue le rôle de son emploi.

« Un jour que nous étions à Pomponne, dit l'abbé, Mme de Rambouillet, avec une troupe choisie, résolut de venir surprendre M. d'Andilly. M. Godeau en étoit... Ils partirent de Paris en deux carrosses, et sur les cinq heures du soir, deux ou trois cavaliers vinrent à Pomponne comme s'ils eussent été des maréchaux des logis d'une compagnie de cavalerie et demandèrent à faire le logement. Aussitôt on court au château en avertir M. d'Andilly qui, n'étant pas accoutumé à recevoir de ces sortes d'hôtes, vint fort échauffé trouver ces messieurs, les interroge de leur ordre, s'étonne qu'on lui ait voulu causer ce déplaisir et les prie de ne rien faire qu'il n'ait parlé à leurs officiers. Pendant qu'il raisonne avec eux, on entend sonner la trompette : il s'avance croyant que ce fût la compagnie; mais il fut étrangement surpris de voir le nain de la princesse Julie, lequel armé à l'antique et monté sur un grand coursier, sans lui donner le loisir de le reconnoître, poussa sur lui à toute bride et lui rompit au milieu de l'estomac une lance de paille qu'il avoit mise en arrêt, lui jetant en même temps un cartel de défi

(1) Voy. Livet, *Précieux et Précieuses*. Paris, Didier, in-8 et in-18.

senté aux *Palinods* de Rouen une hymne sur la pure conception de la Vierge, recevait de l'archevêque de Rouen, François de Harlay, un Apollon en argent pour prix de son chef-d'œuvre.

Il ne faudrait donc pas s'imaginer, en lisant le discours de Godeau sur la poésie chrétienne et sur la profanation du Parnasse par les futilités mondaines, que les « muses dévotes » ne fussent pas cultivées à cette époque. Elles étaient, au contraire, fort en honneur, et nous n'avons cité que quelques-uns de leurs plus fervents disciples. Il est vrai qu'un petit nombre parmi eux a laissé un certain renom, et Malherbe est à peu près le seul dont les vers soient encore lus par nos contemporains.

Cherchant quels sont les sujets capables de captiver l'attention d'un poëte, Godeau les divise en deux groupes : les célestes et les humains. Mais parmi les derniers, il ne reconnaît que les vertus morales et les louanges des grands hommes (1) qui soient dignes de la lyre. Quand elle en aborde d'autres, la poésie profane rend à la morale publique de fort mauvais services, et d'autant plus pernicieux qu'elle offre plus de charmes : « car la poésie a je ne sçay quels attraits, je ne sçay quelle hardiesse, je ne sçay quel rapport secret avec l'âme. Elle trouble ses passions par des moyens invisibles. C'est un furieux torrent qui emporte tout ce qui se trouve à sa rencontre, un éclair qui éblouit tous les yeux qui le regardent, et une foudre qui abat tout ce qui luy résiste. Quand elle tend quelque piège, elle le couvre de fleurs si agréables et si éclatantes qu'on ne le voit pas, ou qu'on est bien aise d'y estre pris. Le vernis qu'elle présente est si bien préparé, elle le donne dans un vase si précieux, qu'on a de la peine à le refuser. Platon, qui connaissoit les forces de cette belle enchanteresse, la bannit de sa république, où il ne vouloit point que la vertu trouvast une si puissante occasion de se corrompre. »

On ne s'attendait guère à rencontrer ces maximes chez le nain de la princesse Julie, et l'on serait tenté de croire qu'il voulait faire expier à la poésie profane toutes les tentations qu'elle lui avait causées. Aussi l'abandonne-t-il complétement et s'attache-t-il à prouver que l'on peut traiter les sujets pieux, en particulier les

(1) « La louange, dit-il, est sans doute le plus puissant motif qui peut porter les grands courages aux belles actions, et on peut appeler la gloire l'âme de la vertu. » Il développe ensuite cette pensée d'une façon remarquable : et si nous avions le loisir de citer ce fragment, on reconnaîtrait que c'est un des bons morceaux de prose de l'époque.

paraphrases des psaumes et des cantiques, d'une manière non-seulement utile, mais agréable ; que la religion et la morale offrent à la poésie la carrière la plus vaste ; et qu'enfin les ouvrages de pur agrément, ceux qui reposent sur des chimères, peuvent, il est vrai, prêter de certaines grâces à l'imagination, mais que c'est seulement en s'exerçant sur la vérité que l'esprit peut faire usage de toute sa justesse et de toute son étendue.

Godeau entre ensuite en de longs détails sur la manière dont il a compris la paraphrase, et consacre en particulier plusieurs pages au Cantique des Cantiques dans lequel Salomon a représenté, sous le nom de l'Epoux et de l'Epouse, et sous la figure du mariage humain, l'union céleste de Jésus-Christ avec la nature humaine, de l'Eglise avec l'âme fidèle. Il montre à quelle étude approfondie des Pères il faut se livrer d'abord pour ne pas s'écarter d'un mysticisme orthodoxe en si délicate matière ; puis, parlant de son propre travail, il ajoute : « Quand j'ay suivy la lettre, ça esté pour ne pas perdre l'occasion de faire des descriptions agréables. Mon stile est naïf et sans affecterie, parce j'ay creu que le poëme pastoral tel qu'est le Cantique des Cantiques n'en demandoit pas un autre, et que la scène estant dans les bois et au bord des fontaines, il ne falloit se servir ny du langage de cabinet, ny de celuy de la guerre. Ceux qui ont quelque connoissance de la théologie mystique m'entendront partout et reconnoistront bien que j'ay affecté de certains termes dont je ne me servirois pas en un autre sujet. »

De la part d'un jeune poëte aux sentiments passionnés, un pareil sujet devait paraître singulièrement choisi ; et, à coup sûr, les habitués de l'hôtel de Rambouillet cherchèrent moins dans ces dialogues le sens mystique que le sens réel. Aussi le Père Vavasseur, dans son fameux pamphlet *Godellus an poeta*, dont nous dirons quelques mots plus tard, accusa-t-il formellement Godeau d'avoir voulu, sous des apparences chrétiennes, continuer le genre de poésies galantes qui avaient assuré sa fortune parmi la société précieuse. Tout nous porte à croire que le futur évêque était plus sincère (1) ;

(1) « Il est vrai, dit l'abbé d'Artigny, que dans ces églogues dont l'amour divin est l'unique objet, le jeune poëte, qui n'avait peut-être pas encore toute la maturité nécessaire, s'est exprimé quelquefois d'une manière trop tendre et trop délicate. On pourrait même présumer qu'il a transporté dans sa paraphrase du *Cantique des Cantiques* quelques lambeaux des vers qu'il avait faits pour son Iris. On y trouve effectivement certains faits modernes et de son temps qui s'y découvrent d'eux-mêmes ou du moins on croit les y trouver et les apercevoir. Mais enfin, des vers sont sacrés ou pro-

mais les apparences avaient quelque raison contre lui. On sait que le Cantique des Cantiques est un drame pastoral qui a ses personnages et ses divers actes. Les personnages sont l'époux, l'épouse et les jeunes filles qui représentent ce chœur nuptial qui, dans l'antiquité, accompagnait les époux. « C'est ainsi, dit Bossuet, que dans l'idylle de Théocrite, intitulée *les Noces d'Hélène et de Ménélas*, nous voyons les jeunes Lacédémoniennes venir le soir, sur le seuil de la chambre nuptiale, chanter l'épithalame.....» Car le grand orateur ne veut pas qu'on s'y trompe, il s'agit bien ici d'une églogue : « C'est partout la douce image des champs, la grâce du printemps, le charme des ombrages, les eaux limpides, les fontaines jaillissantes, l'odeur des fleurs, l'infinie variété des plantes, les colombes qui murmurent ; dans l'homme et dans la femme, la beauté et la pureté du corps, de chastes baisers, d'aimables embrassements, l'amour à la fois pudique et ardent ; et si, par hasard, il se mêle à ces peintures quelques sombres images, comme les rochers et les montagnes escarpées, les cavernes, repaires des lions, ce n'est que pour varier le tableau et le rendre plus doux par le contraste.....» Mais ces peintures gracieuses ne sont pas faites pour tous les yeux : « Il y faut des regards chastes, des cœurs innocents qui s'enflamment de l'amour de Dieu, qui ne touchent que d'un doigt aux plaisirs de la terre, comme un habile musicien aux cordes de la lyre, pour en tirer de pieux accents d'amour ; qui enfin, comme ces chèvres et ces biches rapides dont parle le cantique même, effleurent à peine le sol de leurs pas et s'élançant au-dessus de tous sentiments humains, atteignent en quelques bonds les hauteurs divines..... (1) »

Malheureusement les lecteurs de Godeau n'étaient pas tous dans cette disposition d'esprit que demande Bossuet, et plus d'un dût se promettre des heures d'agréable lecture, en parcourant ce début de la première églogue :

L'ESPOUSE.

Incomparable objet de mes chastes désirs,
Médecin de mes maux, source de mes plaisirs,

fanes par rapport à leur objet, et quoique l'on puisse être répréhensible en égard à la manière dont on traite une matière toute sainte en elle-même, je ne saurais révoquer en doute la pureté des intentions de M. Godeau. Aussi, regarder ses églogues sacrées comme des poésies galantes, c'est lui faire une injustice manifeste. » D'Artigny, *Mémoires de littérature et d'histoire*.

(1) Bossuet, *Præfatio in Canticum Canticorum*. Traduction par M. Saint-Marc Girardin dans son *Cours de littérature dramatique*, III, 144, 145.

Soleil dont la lumière est si douce à mon âme,
Mon unique souhait et ma dernière flâme,
Cher et divin Espoux, en l'estat où je suis
Vos baisers seulement guériront mes ennuis.
Ne les différez plus ces baisers adorables,
Qui seuls peuvent changer le sort des misérables.
Que de vos seuls liens mon cœur soit attaché...
... Il n'est point de parfum si doux que votre haleine,
Et les fruits dont l'automne enrichit nostre plaisne
La manne qu'au matin on voit tomber du ciel
Auprès de vos faveurs n'ont pour moi que du fiel...

Les huit églogues contiennent plus de deux mille vers sur ce ton tendre et langoureux. La versification est facile et bien adaptée à la note générale. On prend quelque plaisir à en lire des fragments épars ; mais à la longue, la monotonie vous gagne et l'ennui vous saisit malgré ces tendres accents et ces répétitions sans cesse renaissantes de teint fleuri, d'haleine parfumée, d'adorables regards, de pudiques appas, de cœurs innocents et de chastes désirs... que les raffinés de l'hôtel de Rambouillet pouvaient trouver ingénieuses et qui nous paraissent aujourd'hui bien fades. On dirait d'une traduction en vers de l'*Astrée*. De plus, comme l'a fort bien remarqué M. Saint-Marc Girardin, Godeau a eu le tort de changer quelquefois le caractère de l'églogue et de remplacer par des réflexions pieuses les sentiments passionnés de la poésie primitive : les bergères deviennent des religieuses ; ainsi l'épouse dit quelque part à ses jeunes compagnes :

... Mais il faut se résoudre à vivre en des langueurs
A bénir des mépris et souffrir des rigueurs,
A prodiguer son sang quand on doit le répandre,
A croire fermement ce qu'on ne peut comprendre,
A servir sans relâche et sans rien espérer,
A ne refuser rien et ne rien désirer...

Ce sont là des sentiments dignes du cloître chrétien et qui n'ont rien de l'idylle ni de la vie pastorale. Plus tard, dans ses nouvelles églogues, Godeau sut trouver le ton vrai, et parmi les poëtes du dix-septième siècle, il fut du petit nombre de ceux qui surent comprendre, aimer et chanter la campagne.

Nous préférons beaucoup les autres paraphrases qui acquirent à Godeau une telle réputation que tous les critiques du temps le citent pour modèle, aussi bien en prose qu'en vers. Balzac, dans le

Socrate chrestien, dit à propos de ceux qui ne respectent pas la simplicité et la majesté du texte divin dans ces sortes d'ouvrages, de ceux qui, suivant l'expression de M. Sainte-Beuve, frisent et parfument les prophètes : « Il falloit suivre M. l'évêque de Grasse et ne pas faire effort pour passer devant. *En matière de paraphrase, il a porté les choses où elles doivent s'arrester.* L'éloquence qui entreprend d'aller plus loin est, à mon avis, ambitieuse. La poésie qui cherche un autre chemin court fortune de trouver un précipice. Vouloir enchérir sur un si grand maistre ne me semble pas estre de la modestie d'un apprenti.....»

Godeau a publié, en effet, une quantité considérable de paraphrases soit en vers soit en prose : car depuis l'année 1633, date de son premier recueil, jusqu'en 1642, il en donna presque tous les ans de nouvelles. Le premier filon de cette mine s'était trouvé bon à exploiter : il l'exploita jusqu'à l'épuisement le plus complet. En 1634 ce sont les Epîtres de saint Paul aux Corinthiens, aux Galates et aux Ephésiens, suivies de l'Epître aux Romains en 1635, de l'Epître aux Hébreux en 1637, des Epîtres canoniques en 1640, des Epîtres aux Thessaloniciens en 1641 etc., puis de tous les psaumes en 1648 (1). Nous n'avons pas la prétention d'essayer de le suivre ici dans toutes ces phases de son travail sur les livres sacrés : nous citerons seulement quelques-unes des stances qui ont décidé de sa fortune en le plaçant au rang des maîtres du genre, et nous les choisirons parmi les stances du cantique *Benedicite* des trois enfants dans la fournaise (2).

Espoir de toute âme affligée,
Grand Dieu, nostre unique recours,
Par qui la trame de nos jours
Malgré les feux est prolongée,
Seigneur, dont la puissante main
Des fers d'un tyran inhumain
Sauva nos ancêtres fidelles,
Que ton nom soit toujours beny !
Que par des chansons immortelles
On célèbre à jamais ton pouvoir infiny !

. . . .

(1) Les paraphrases des épîtres sont en prose; celles des psaumes sont en vers : plusieurs biographes ont commis des erreurs au sujet des premières.

(2) L'abbé d'Olivet dit que cette paraphrase fut composée en 1636, et qu'elle plut tellement au cardinal de Richelieu, que l'évêché de Grasse en fut la récompense. Il se trompe, car elle se trouve dans le recueil de 1633. Ce qui est certain, c'est qu'elle fixa la renommée de Godeau.

Qu'on te bénisse dans les cieux
Où ta gloire éblouit les yeux,
Où tes beautez n'ont point de voiles,
Où l'on voit ce que nous croyons,
Où tu marches sur les étoiles
Et d'où jusqu'aux enfers tu lances tes rayons!

. . . .

Bénissez Dieu, troupes ailées,
Anges qu'embrase son amour,
Clairs flambeaux qui dans ce séjour
Guidez nos âmes exilées;
Voûtes d'or, miracles roulans
Globes de flamme étincelans,
Palais d'admirable structure
Trosnes d'azur, superbes corps,
Beaux cieux, gloire de la nature,
Célébrez sa grandeur en vos divins accords...

. . . .

Les rigueurs et la servitude
Les tourmens, les pertes, l'ennuy
Alors qu'on les souffre pour luy
N'ont rien ni d'amer, ni de rude.
On court au plus honteux trépas;
Le vice avec tous ses appas
Rencontre des cœurs immobiles.
Leurs efforts ne sont plus mortels,
Et les roseaux les plus fragiles
En colonnes changez soustiennent les autels.

On admira beaucoup aussi le *Super flumina Babylonis:*

Assis sur les bords de l'Euphrate
Dont le fier et rapide cours
Baigne les orgueilleuses tours
De qui Babylone se flate,
Objet de la fureur des cieux,
O Sion! ô chère patrie!
Le triste souvenir de ta gloire flétrie
Nous tira des larmes des yeux.

. . . .

Reprenez vos harpes muettes,
Disoient ces vainqueurs inhumains.
Chantez-nous ces cantiques saints
Qu'apprit Sion de ses prophètes.
Ce discours accreut nos douleurs,
Il nous vint de honte confondre

Et dans nostre transport nous n'y pusmes respondre
Que par des souspirs et des pleurs...

Qu'on veuille bien comparer ces strophes avec celles du cardinal du Perron que M. l'abbé Feret cite dans la récente monographie de la carrière littéraire du célèbre prélat et l'on pourra constater quels progrès la poésie française; sous la franche impulsion de Malherbe, avait déjà réalisés. Nous pourrions citer encore ces stances de la paraphrase du psaume CXLV :

... Ne fondez pas vostre asseurance
Sur le secours des potentats.
Eux mesmes n'ont pas la puissance
De sauver leurs propres Etats.

L'éclat de leur sceptre vous trompe
La mort se rit de leur orgueil
Et se plaist à cacher leur pompe
Dans la nuit d'un triste cercueil.

Bien qu'ils soient des foudres de guerre,
Qu'un peuple soit à leur mercy,
Comme ils sont sortis de la terre
Ils rentrent dans la terre aussy.

Dieu seul, à lui mesme semblable,
Ne peut ny changer ny finir,
Et sa main rend inébranlable
Celuy qu'elle veut soustenir...

Il est bon de rappeler que cela était écrit trente ans avant les satires de Boileau, car en histoire littéraire la perfection relative au temps est aussi importante que la perfection absolue. Or on rapporte que Louis XIII fut tellement enthousiasmé des paraphrases de Godeau et de leur facilité de facture, que, les distinguant entre toutes celles qui furent publiées sous son règne, il les apprit par cœur, les mit lui-même en musique et voulut mourir en les chantant.

Le recueil de 1633 se termine par des prières en prose et des méditations sur différents mystères de la religion. « Je confesse, dit Godeau dans un *Discours spirituel*, que dans mes prières et mes méditations, les pensées ne sont ny subtiles, ny extraordinaires. Aussi n'ay-je pas l'esprit fort élevé, et des trois degrez de la vie spirituelle, je ne cognois encore que celui des regrets et des larmes. J'ay mieux aymé suivre les mouvemens de mon cœur que les règles de l'éloquence; et mon opinion a toujours esté que Dieu qui révèle

ses mystères aux humbles, et qui n'a choisi ny les sçavans ny les sages du siècle pour les rendre ministres de sa parole, n'escoute aussy que les oraisons pleines de candeur et de simplicité. » Tel est en effet le vrai caractère des petites prières de Godeau : il n'y faut pas chercher de grands mouvements oratoires : le tour en est simple, touchant, sans affectation ; mais on ne peut s'empêcher de songer en les lisant, que, désespérant de trouver un cœur sensible, Godeau songeait sérieusement à l'état ecclésiastique.

§ IV. — *Voiture; le cardinal de Richelieu et l'Académie française.* (1633-1634.)

La publication du volume des *Poésies chrétiennes* mit le sceau à la réputation du jeune poëte à l'hôtel d'Arthénice, et le nain de la princesse devint grand favori. Il fut même sur le point de détrôner Voiture. Le précieux auteur des *Lettres* avait été obligé de s'absenter de Paris pour négocier en Espagne les intérêts de Gaston d'Orléans près du duc d'Olivarès : de Madrid il entretenait une correspondance suivie avec Mlle Paulet et Mlle de Rambouillet. Ce sont les plus naturelles et les meilleures de ses épîtres. De leur côté, ses aimables correspondantes le mettaient au courant de tout ce qui se passait à l'hôtel, et l'on parlait quelquefois des triomphes du jeune Godeau. Mais Voiture était placé sur un piédestal tellement élevé qu'il n'en prit pas d'abord ombrage. « Je remercie très-humblement M. Godeau, écrivait-il vers le mois de janvier 1633 à Mlle Paulet, des vers qu'il m'a envoyez : je les ay trouvés comme le reste de ses ouvrages, lesquels je relis tous les jours ; et je n'estudie quasy plus que dans les choses qu'il a faictes (1)... »

Mais la bonne entente ne devait pas durer entre les deux rivaux. Mlle de Rambouillet ayant représenté à Voiture la galanterie de Godeau comme supérieure à la sienne parce qu'il ne lui écrivait pas assez souvent, l'oracle jaloux et piqué répondit : « ... Vous prenez la peine d'écrire cinq ou six lignes où vous vous plaignez de ce que la fortune ose s'attaquer aux choses qui sortent de vos mains, et pour ce qui est de moy : il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée et je vous jure mille fois plus galant. Voilà une belle lettre de consolation, et des paroles bien choisies pour me faire ou-

(1) *Lettres de Voiture*, p. 61.

blier tant de sortes d'affliction! Je pense, Mademoiselle, vous l'avoir dit quelquefois, vous estes beaucoup plus propre à écrire un cartel qu'une lettre. Il ne reste plus après cela que d'ajouter que vous soustiendrez en la cour de Trébizonde ce que vous venez d'écrire et signer Alastraxérée... Que si vous voulez que je vous croye, faites faire à votre petit homme une lettre mille fois plus galante que celle-cy. Mais quand il auroit cet advantage sur moy, il m'en resteroit un autre que je n'estime pas moins, c'est qu'assurément je suis mille fois plus que luy et que tout autre, Mademoiselle, vostre etc... (1) »
Mais ce n'était là que petite guerre : « verdures et pastourelles » comme disait plus tard le cardinal de Retz. Bientôt Voiture reçut de son adversaire un défi galant, et quoiqu'il protestât, dans une lettre du 20 octobre 1633 à Mlle de Rambouillet, ne « vouloir rien avoir à démêler avec ceux qui lui appartenoient, » il riposta par ce rondeau :

Comme un galant et brave chevalier
Vous m'appelez en combat singulier
D'amour, de vers et de prose polie
Mais à si peu mon cœur ne s'humilie
Je ne vous tiens que pour un escolier.
Et fussiez-vous brave, docte et guerrier,
En cas d'amour n'aspirez au laurier.
Rien ne déplaist à la belle Julie
    Comme un galant.
Quittez l'amour, ce n'est vostre métier.
Faictes des vers, traduisez le psautier :
Vostre façon d'escrire est fort jolie.
Mais gardez-vous de faire de folie
Ou je sçauray, ma foi, vous chastier
    Comme un galant.

Et vers la même époque il écrivait à Godeau lui-même une lettre fort curieuse, qu'il nous est impossible de citer ici tout entière à cause de sa longueur et qui renferme plusieurs traits d'ironie mordante : «... Quelque humble que vous me voyiez à cette heure, lui disait-il, je pourrois estre assez hardy pour vous combattre, si vous ne m'aviez mis devant les yeux le soleil dont vous me parlez (la princesse Julie), et si la lumière estoit partagée entre nous deux. C'est plus de l'avoir de vostre costé que si le reste du ciel estoit pour vous. Toutes les beautés qui brillent dans tout ce que vous faites ne

(1) *Lettres de Voiture*, p. 79.

viennent que de la sienne et ce sont ses rayons qui vous font produire tant de fleurs. Sans mentir rien ne m'a jamais semblé si agréable que celles qui naissent de vostre esprit. J'en ay veu quelques-unes sur les derniers bords de l'Océan et en des lieux où la nature ne sçauroit produire un brin d'herbe (1). J'en ay receu des bouquets qui m'ont fait trouver dans les déserts toutes les délices de l'Italie et de la Grèce. Quoy qu'elles fussent venues de quatre cens lieues, le temps ni le chemin ne leur avoit fait rien perdre de leur éclat : aussy sont-elles de celles qu'on nomme *immortelles*..... Lorsque ma curiosité m'avoit fait passer, comme vous dites, les bornes de l'ancien monde, pour rencontrer quelque chose de rare, je n'ay rien veu qui le fust tant que vos ouvrages. L'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau ny de plus extraordinaire. En les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les ay toutes souhaitées, et en mesme temps que je me considérois avoir esté plus avant qu'Hercule, je me suis veu bien loin derrière vous... Aussi est-il difficile que je me figure que vous soyez cette petite créature que vous distes. Je ne puis comprendre que le ciel ait pu mettre tant de choses dans un si petit espace. Quand je laisse faire mon imagination, elle vous donne pour le moins sept ou huit coudées, et vous représente de la taille de ces hommes qui furent engendrés par les anges. Je seray pourtant bien aise qu'il soit comme vous voulez que je le croye. Entre les biens que je pense tirer de vous, j'espère que vous mettrez nostre taille en honneur. Ce sera elle désormais qui sera estimée la riche : et vous nous releverez pardessus ceux qui se croyent plus hauts que nous, etc., etc (2). »

Ces fragments permettent de juger la différence de style entre les deux rivaux, et quoique M. Sainte-Beuve ait dit quelque part que Godeau n'était qu'un diminutif de Voiture sans l'aiguillon, qu'une fade copie du maître, nous n'hésitons pas à déclarer que nous préférons beaucoup la naturelle simplicité du futur évêque à l'affectation antithétique et fatiguante du favori de l'hôtel de Rambouillet.

Cependant la dédicace des *Poésies chrétiennes* au cardinal de Richelieu avait donné grand crédit à Godeau près du tout puissant ministre qui goûtait fort ses vers. Le cantique du *Benedicite* avait

(1) Voiture revenait d'un voyage au Maroc.

(2) *Lettres de Voiture*, 3 février 1634, p. 146, 149. — Godeau prit dix ans plus tard sa revanche, à l'occasion du duel de Voiture avec Chavaroche. Voy. les *Historiettes* de Tallemant.

particulièrement séduit l'Eminence, à ce point « qu'on disoit chez Elle pour dire : voilà qui est admirable : « Quand Godeau l'auroit « fait, il ne seroit pas mieux (1). » Richelieu n'estimait pas moins sa prose, et Tallemant des Réaux nous apprend qu'il le choisit vers cette époque pour faire partie des « quelques personnes intelligentes », Chapelain, Bautru, Gombaud et Desmaretz (2), qu'il chargeait de revoir ses discours avant de les imprimer. Il le fit connaître au cardinal de La Valette qui bientôt ne jura plus que par l'auteur des églogues et qui l'honorait de son souvenir même au milieu des camps de l'armée de Lorraine dont il était généralissime. « Avouez donc franchement, écrivait Voiture à La Valette le 12 octobre 1635, combien il y a que vous n'avez pensé aux vers de Catulle et à ceux de M. Godeau. Si est-ce, Monseigneur, que quand vous auriez oublié tout le reste, vous devez vous souvenir toujours de son *Benedicite*, car personne n'eust jamais plus de raison de le dire que vous, et ne fut tant obligé de rendre grâces au Dieu des armées. »

Avec l'appui d'aussi puissants protecteurs, Godeau pouvait être assuré de l'avenir : mais non content de vivre sur sa première réputation, il travaillait avec une ardeur sans pareille. Émule de M. d'Andilly pour les vers sacrés et ne voulant pas se laisser distancer par son rival, il en composait jusqu'à trois cents par jour. Une telle fécondité n'est pas ordinairement compagne de la perfection poétique : aussi beaucoup de ses morceaux sont-ils faibles et peu travaillés; mais on formerait un fort bon recueil avec un choix judicieux de ses meilleures inspirations. Citons par exemple ces stances du psaume CXXX que Louis XIII se faisait chanter au moment de sa mort :

Seigneur à qui seul je veux plaire,
Tu sçay si d'un vol téméraire
Je monte au trosne de mon roy,
Si mon respect est hypocrite
Et si tous les desseins que la haine médite
Ont jamais ébranlé ma foy.

. . . .

Je n'ay jamais sur ma puissance
Fondé l'orgueilleuse espérance
De voir prospérer mon dessein :
Toujours je t'ay pris pour mon juge,

(1) Tallemant des Réaux. *Historiettes*, II, 449.
(2) *Ibid.*, I, 431. — Voir nos Etudes sur *Bautru*. Paris, Menu, 1876, in-8, et sur *Gombauld*. Paris, Aubry, 1876, in-8. Nous en publions une actuellement sur *Desmaretz* dans la *Revue nobiliaire et biographique*.

Et lorsque j'ay cherché quelque lieu de refuge
Je ne l'ay cherché qu'en ton sein...

La renommée littéraire de Godeau s'accrut bientôt tellement qu'à l'hôtel de Rambouillet, on lui attribuait souvent les bonnes pièces des autres poëtes qui paraissaient anonymes. C'est ainsi qu'on le crut pendant quelque temps l'auteur de ce fameux *Récit de la Lyonne* que Chapelain avait envoyé à Mlle Paulet par un des laquais de son ami. « Godeau était alors à Dreux, rapporte Tallemant : on luy en escrit de toutes sortes : il s'en défend. Mlle Paulet fut ensuitte à Mezières (1), où elle le rencontra. Elle le prend au collet en luy disant : — Petit homme, vous avouerez tout à l'heure que c'est vous qui avez fait les vers de *la Lyonne.* — Mais cela ne servit de rien. » Il fallut que Chapelain assurât positivement qu'il était l'auteur de ces vers pour persuader les amis de la belle Angélique, et ce ne fut même que lorsqu'il composa un peu plus tard, *l'Aigle de l'empire à la princesse Julie*, pièce dont la facture se rapproche beaucoup de la précédente, que Mlle Paulet se résigna définitivement à ne plus attribuer *la Lyonne* au nain de la princesse.

L'hôtel de Rambouillet ne fut pas à cette époque le seul théâtre sur lequel les talents de Godeau purent s'exercer avec éclat. L'Académie française venait de prendre naissance, et notre poëte devint un des douze fondateurs de la compagnie. On sait que Richelieu, par l'entremise de Boisrobert, proposa au cercle Conrart de se constituer en réunion académique et nous avons dit ailleurs comment Chapelain fit agréer sa proposition. C'était au commencement de l'année 1634, et les premiers amis de Conrart, Godeau, Chapelain, Gombaud, les deux frères Habert, Sérisay, Malleville et Giry ne s'étaient adjoints que depuis fort peu de temps Faret, Desmaretz et Boisrobert. Ces douze littérateurs, presque tous poëtes, sont les fondateurs réels de l'Académie. Après la proposition de Richelieu, et dans le courant de l'année 1634 seulement, ils se donnèrent pour collègues soit des gens de lettres, soit des Mécènes. Mais on n'était encore que vingt-sept, lorsqu'au mois de mars on commença à se réunir en assemblées régulières et à prendre le nom d'Académie française. Les lettres patentes du roi ne furent signées qu'en 1635 et le nombre

(1) Le château de Mézières était alors possédé par la marquise de Clermont d'Entragues, amie intime de Mlle de Rambouillet. On sait que Mlle Paulet, dont l'affection pour Godeau dura jusqu'à la tombe, était surnommée la *belle lionne*, à cause de ses cheveux roux et de la fierté de son caractère.

des immortels atteignit alors trente-sept parmi lesquels on remarquait Maynard, Racan, Balzac, Vaugelas, Voiture et le chancelier Séguier. On compléta le nombre de quarante vers la fin de l'année.

Godeau ne fit pas grand bruit au début de l'institution académique. Chapelain, Desmaretz et Boisrobert sont ceux dont l'activité frappe surtout le regard dans les premiers travaux dont Pellisson nous a laissé l'élégante histoire. Nous le voyons seulement prononcer un discours à son tour d'inscription dans la séance du 22 février 1635, et le choix en est singulier de la part d'un homme qui devait acquérir dans la chaire une réputation au moins égale à sa renommée de poëte. Godeau parla « contre l'éloquence » (1) : mais son discours, par l'heureux choix des expressions et la cadence de la période, fit tellement bien sentir le côté paradoxal du titre, que l'Académie n'hésita pas, quelques mois après, à lui confier l'éloge de Bardin qui venait de mourir. Cet éloge que Pellisson a conservé dans son *Histoire de l'Académie*, a le mérite d'être court, et de bien dépeindre en quelques pages la physionomie du défunt et sa valeur littéraire. Le style est sobre, la phrase alerte et bien cadencée; les comparaisons sont bien amenées par le sujet, et l'on doit avouer que peu de prosateurs écrivaient à cette époque avec autant de sobriété.

Du reste, le discours de Godeau contre l'éloquence est à proprement parler un discours contre les abus de l'éloquence de ce temps, et non pas contre l'éloquence elle-même. M. l'abbé Tisserand remarque avec raison que, s'inspirant encore une fois de Malherbe, Godeau conseille aux orateurs d'employer pour rendre leurs pensée, la langue commune, parlée et entendue de tous, et gémit surtout de l'abus de l'emphase et de l'affectation dans la chaire chrétienne. Son principal but est de ramener la prédication à la touchante simplicité de saint Paul et des premiers disciples. Lui-même en donnera plus tard des exemples remarquables dans ses *Homélies*, et nous verrons qu'après avoir tonné devant l'Académie, contre la déclamation, il sut éviter l'écueil qu'il avait signalé sous les pas de ses devanciers.

§ V. — *Godeau nommé évêque de Grasse* (1636).

Nous arrivons au moment de la conversion proprement dite de

(1) Ce discours a été publié en 1658 dans le IIe volume des *Œuvres chrétiennes et morales* de Godeau. Paris, Pierre Le Petit, 2 vol. in-12.

Godeau. Ses fréquentes méditations sur les livres sacrés, pour les traduire en vers français, lui avaient fait comprendre toute la vanité des œuvres humaines exclusivement consacrées aux frivolités du monde : et comme sa laideur était toujours un obstacle sérieux à ses anciens projets de mariage, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique pour consacrer désormais le reste de ses jours et tous ses talents au service de celui de qui il tenait les uns et les autres. Il est vrai que la haute faveur dont il jouissait depuis quelque temps près des cardinaux de Richelieu et de La Valette, lui assurait une carrière brillante dans le ministère sacré : mais nous avons tout lieu de croire que son ambition ne visait point jusqu'à l'épiscopat : ses lettres intimes à l'époque de ce qu'il appelait sa conversion prouvent que sa modestie était sincère et que ses seuls désirs se bornaient au service de Dieu et à celui des âmes. Le simple sacerdoce était pour lui le suprême honneur.

Ce fut vers le mois de mai 1635, sans doute la veille de la fête de la Trinité, que Godeau, à trente ans, entra dans les ordres et reçut le sous-diaconat. Cette date nous est donnée par une lettre que son cousin Conrart lui écrivait des eaux de Jonquières le 23 mai de cette année, et dans laquelle, quoique protestant rigide, il le félicitait sur son changement d'état. Il en résulte que si ce furent les prédications de Godeau, comme on l'a quelquefois affirmé, qui engagèrent le cardinal de Richelieu à l'élever à la dignité épiscopale, ces prédications durent avoir un prompt et vif éclat, car il fut nommé évêque le 21 juin 1636. Lui-même nous apprend dans la préface de la vie de M. Cordes qu'il monta plusieurs fois dans les chaires de la capitale, en particulier dans celle de Saint-Merry : mais Richelieu n'avait pas eu besoin de cette épreuve oratoire : depuis plusieurs années il connaissait Antoine, et lorsqu'il le nomma tout d'un coup à l'évêché de Grasse, quelques jours à peine après sa consécration sacerdotale, il savait fort bien en quel terrain fécond et bien préparé il semait ses faveurs.

Presque tous les biographes rapportent ici un jeu de mots assez original de Richelieu et lui attribuent la cause de la brusque élévation de Godeau à la prélature. L'évêché de Grasse était vacant. Faisant allusion à la paraphrase du cantique des trois Hébreux dans la fournaise que Godeau lui avait dédiée avec le recueil de ses poésies chrétiennes, le cardinal lui aurait dit un jour en l'abordant : —Vous m'avez donné *Benedicite*, je vous donne *Grasse;*— et Godeau

n'aurait pas compris tout d'abord ce que cela voulait dire. Mais plusieurs critiques, entre autres l'abbé Joly dans ses remarques sur le dictionnaire de Bayle, assurent que Richelieu ne commit jamais ce calembourg dont ils attribuent la paternité au célèbre Bautru. Il est certain que le tout-puissant ministre aimait beaucoup les jeux de mots. Non-seulement il se récréait fort à entendre Boisrobert et Bautru faire assaut d'esprir gaulois en sa présence, mais il prenait part à leurs ébats, et son style en garde souvent la trace. Il n'est pas rare de rencontrer dans ses Mémoires de bizarres coïncidences de mots qui sont amenées avec intention : un jour il parlera des nécessités présentes et pressantes de l'Etat : une autrefois il signalera en même temps les résolutions apportées d'Espagne par Bautru et les irrésolutions des Espagnols. On peut donc admettre jusqu'à un certain point la possibilité d'une remarque plaisante du cardinal sur les mots de *Benedicite* et de Grasse : mais il y a loin de là à prétendre qu'il n'aurait donné à Godeau cet évêché que pour le plaisir d'avoir occasion de placer une puérile antithèse. Richelieu ne sacrifiait pas pour si peu de chose les intérêts de l'Etat ni ceux de sa politique. Or la flotte espagnole commettait chaque jour bien des méfaits sur les côtes de Provence : les îles de Sainte-Marguerite, d'Hyères et de Lérins étaient sans cesse le théâtre d'agressions violentes et de combats : il n'était pas sans intérêt pour lui d'envoyer dans ces parages un homme absolument dévoué à sa fortune, qui pût le tenir au courant de ce que tramaient sur ces parages les ennemis de la France.

Quoi qu'il en soit, Godeau reçut ses bulles du pape Urbain VIII le 22 septembre 1636, et fut sacré le 24 décembre à Paris dans l'église de l'Oratoire Saint-Honoré, par Eléonor d'Etampes, alors évêque de Chartres et plus tard archevêque de Reims, assisté d'Etienne Puget, évêque de Dardanie, et de Bernard Desmarests, évêque de Saint-Papoul (1). Le nouvel évêque prêta serment de fidélité entre les mains du roi le 1er janvier 1637, Il n'avait pas encore trente-deux ans, et n'était prêtre que depuis sept mois.

Le lourd fardeau de cette charge éminente avait un instant effrayé son modeste courage : il ne s'était pas senti de force à le porter ; et sous l'empire de ce premier sentiment il écrivit au cardinal une fort belle lettre pour refuser l'insigne honneur qui lui était offert :

(1) *Gallia christiana*, III, 1181.

« Monseigneur, disait-il, j'ay appris deux choses de la bouche de M. de Chavigny : que vous avez résolu de donner de bons évêques à l'Église et que vous jetez les yeux sur moy pour un évesché qui vacque en Provence. La première résolution est digne de celui qui extermine l'hérésie et qui rétablit les autels : mais la connoissance que j'ay de moy me fait douter si le second est de mesme nature... » On sait que Richelieu ne revenait pas facilement sur ses décisions : sans tenir compte de l'âge et du refus de son protégé, il insista tellement que Godeau crut devoir enfin se résigner à « baisser le cou sous cette charge qui lui donnait plus d'épines que de fleurs d'oranger, bien que ce fût au pays dont on les tire. » Ce sont les propres termes d'une de ses lettres à Chapelain. L'infortuné « s'était promis de goûter à Paris de si délicieux moments entre l'autel et les livres » ! et voilà que « malgré le faible revenu et les charges d'un évesché de six mille livres, l'éloignement de ses parents et de ses amis, la rudesse de ceux avec qui il avoit à vivre et la privation de tout ce que la nature souhaite... », il fallait partir, avec la responsabilité de la direction d'âmes fières et ardentes, pour des régions inconnues.

Ce ne fut qu'un effroi passager. Godeau, dès qu'il eut accepté, sentit que de nouveaux devoirs s'imposaient à sa nouvelle situation, et l'onction sainte releva son courage. Aussi prit-il la ferme résolution de veiller avec la plus grande sollicitude aux intérêts des fidèles qui lui étaient confiés, en même temps qu'il se plongeait avec plus d'ardeur encore dans l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise. *Le Nain de la princesse Julie* mourut et se transforma, pour les sociétés précieuses, dans le *Mage de Sidon*.

Mais s'il tint à honneur de remplir avec exactitude ses fonctions épiscopales, s'il fut même cité souvent comme le modèle des évêques pendant les trente-cinq ans de sa prélature, il n'en resta pas moins attaché de cœur à ses intimités de jeunesse; il leur devait son élévation : il leur garda toujours une place de choix dans ses affections épurées par le service de Dieu, et toutes les fois qu'il venait à Paris, appelé par les affaires de son diocèse, car il fut très-fidèle aux obligations de la résidence, il ne manquait jamais de visiter l'hôtel de Rambouillet. Nous aurons occasion de parler plus tard, avec plus de détails, de ses relations suivies avec les marquises de Rambouillet et de Montauzier, M[lles] Paulet et de Scudéry : mais nous ne terminerons pas cette première partie de la carrière de notre académicien sans dire un mot du madrigal de *la Tulipe* qui vit le jour

généralité d'Aix et de l'archevêché d'Embrun. Mais pour ces trente-deux paroisses quelles admirables situations que celles du rivage méditerranéen qui s'étend de la pointe de Cannes à celle d'Antibes! La ville de Grasse elle-même, située à l'intérieur dans une contrée pittoresque, au pied des premiers contreforts des Alpes et au milieu des orangers, se souvenait encore d'avoir été jadis la capitale des Ligaunes, et devait à son commerce d'olives une importance qui lui avait fait obtenir au treizième siècle le transfert du siége épiscopal d'Antibes, et au seizième une sénéchaussée distincte de Draguignan. Le chapitre de la cathédrale se composait de neuf chanoines et de huit bénéficiers : et les ordres religieux comptaient à Grasse des Augustins, des Dominicains, des Cordeliers, des Capucins, des Oratoriens et des Visitandines : à Antibes des Cordeliers et des Bernardines : à Lérins des Bénédictins.

Godeau fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 25 mars 1637, jour de la fête de l'Annonciation. Tous les ordres religieux, les pénitents noirs et blancs, les corporations, le clergé avec son chapitre, la commune et ses trois consuls, la viguerie et la sénéchaussée firent cortége au nouvel évêque dont la réputation brillante était parvenue jusqu'au fond de la Provence. Il répondit gracieusement aux harangues qui lui furent adressées, et il impressionna vivement son auditoire par l'allocution qu'il prononça pendant la messe solennelle d'actions de grâce (1). Une prise de possession ne pouvait se faire sous de meilleures auspices. Bien plus, elle fût aussitôt saluée par une éclatante victoire de nos armes sur le territoire même du petit diocèse.

Godeau arrivait en Provence au moment où les troupes envoyées par Richelieu pour reprendre aux Espagnols les villes de Lérins se réunissaient sous les ordres du comte d'Harcourt et du cardinal de Sourdis. Quatre jours après son entrée solennelle, le 29 mars, il put voir de son palais épiscopal tous les forts construits par les Espagnols sur les îles tomber successivement en notre pouvoir. Il se rendit aussitôt au quartier général, assista au *Te Deum* chanté par le cardinal, visita les blessés, secourut les prisonniers, et malgré le plaisir qu'il goûtait dans la conversation de son ami l'académicien Faret, secrétaire du comte d'Harcourt, il se mit à parcourir immé-

(1) *Histoire manuscrite de Grasse*, du P. Cresp, dominicain, conservée aux archives de la commune de Grasse, citée par M. l'abbé Tisserand, p. 204.

diatement son diocèse, prêchant partout la charité, nous dit un biographe bien placé pour avoir pu recueillir les traditions locales et les documents conservés en Provence (1), répandant les aumônes et ranimant partout la piété qu'affaiblit toujours l'occupation militaire. Les habitants de la campagne n'avaient point cultivé leurs terres durant les hostilités : le trésor des communes était à bout de ressources : il fit appel aux riches ; il amena les municipalités à établir des monts-de-piété, à créer des greniers d'abondance pour prêter aux aux habitants leur semence jusqu'à la saison prochaine, ou des maisons dites de charité et de Notre-Dame-de-Miséricorde pour distribuer des secours en habits et en aliments (2). En quelques mois, le jeune et excellent prélat avait conquis l'amour de tous ses diocésains.

En même temps il se préoccupait d'achever l'œuvre de ses prédécesseurs pour rétablir le véritable esprit catholique singulièrement affaibli depuis un siècle par des troubles et des guerres continuels. Travaillant sans relâche et tout entier aux devoirs de son ministère, il annonçait lui-même la parole de Dieu dans la chaire, tenait des synodes, composait pour son clergé des instructions pastorales qui sont restées des modèles, raffermissait partout la discipline ecclésiastique qui s'était en plusieurs points relâchée, présidait des conférences dans son palais épiscopal, jetait les bases de ces statuts diocésains que recherchent encore nos évêques, s'occupait de rendre au culte la majesté qui lui convient, réformait sa maîtrise, ordonnait dans ses trente-deux paroisses la consécration de tous les habitants à Notre-Dame six mois avant le vœu de Louis XIII (3)... et cette activité extraordinaire ne l'empêchait pas de continuer la publication de ses paraphrases qui se succédèrent régulièrement d'année en année jusqu'à l'époque de la mort de Richelieu et de son premier retour à Paris. En un mot, son zèle apostolique ne connut point de bornes : et cependant de graves difficultés vinrent plus d'une fois mettre à l'épreuve sa patience et son courage.

La première fut la réforme du monastère bénédictin de Saint-

(1) M. l'abbé Tisserand. Voyez *Godeau*, p. 204.

(2) Godeau composa pour décrire les désordres de cette guerre, une longue élégie qui est remarquable par le contraste de ses peintures de la paix et de la guerre.

(3) M. Tisserand remarque à ce propos que les consuls de Grasse consacrèrent le souvenir de cette dédicace par l'érection de petites madones qu'on peut voir encore aujourd'hui au-dessus des portes de la ville. Godeau y fit allusion plus tard dans son poëme de l'*Assomption*.

Honorat de Lérins, qui relevait du Mont-Cassin, et dont on accusait les religieux, en grande partie étrangers, d'avoir entretenu des intelligences avec les Espagnols. Richelieu chargea Godeau de se livrer à une enquête sérieuse sur la situation de l'abbaye, et cette enquête ayant constaté les abus sans nombre qui avaient suivi l'acquisition de la mense abbatiale par les moines de Lérins, aussi bien que le danger réel qu'il y avait pour la France à conserver dans une île frontière un couvent presque uniquement composé d'Italiens qui traitaient despotiquement les religieux français « et les empêchaient même de correspondre librement avec le continent, de peur qu'ils ne dévoilassent aux puissances les vexations dont ils étaient l'objet, et les complots qui se tramaient contre l'État, » il fut décidé qu'on détacherait l'abbaye du Mont-Cassin et qu'on y enverrait des bénédictins de Saint-Maur sous la commende du cardinal de La Valette. Dès le mois de mars 1638, Louis XIII adressa une lettre à Rome dans ce sens, et envoya immédiatement des religieux de Saint-Maur à Godeau pour les installer dans l'abbaye. Les Cassinistes protestèrent vainement : ils durent céder devant l'évêque accompagné des soldats du gouverneur.

Pour achever de détruire toutes les anciennes traces de l'influence espagnole sur le littoral niçois, Godeau réussit quelques temps après à mener avec succès les négociations qui conduisirent Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, à rentrer sous le protectorat de la France que ses prédécesseurs avaient abandonnée par le traité de Burgos pour suivre la fortune de Charles-Quint. « L'Espagne vous avoit rendu esclave, écrivit-il au prince, et prétendoit que Monaco n'étoit ni votre capitale, ni votre possession. Les soldats qui le gardoient assiégeoient votre personne : vous aviez autant de maistres que de capitaines... Vous avez quitté un tyran pour un protecteur victorieux et vous connoissez la différence de l'un et de l'autre. Celui-ci vous donnoit une *Toison* pour vous écorcher : celui-là vous donne le *Saint-Esprit* qui est le Dieu de l'amour et de la paix. L'ordre de celui-là étoit une chaisne, l'ordre de celui-ci est un caractère d'honneur.., » On voit que Richelieu avait eu de sérieuses raisons d'envoyer à Grasse un évêque si patriote et si dévoué.

Godeau servit aussi bien le cardinal contre les protestants que contre la maison d'Espagne. A l'époque de son arrivée à Grasse, les calvinistes s'agitaient beaucoup dans le diocèse et aux environs : c'était surtout à Antibes qu'ils avaient concentré l'effort de leur pro-

pagande ; mais Antibes ne relevait malheureusement pas de l'autorité épiscopale. Depuis le quatorzième siècle les papes en administraient la paroisse par un vicaire apostolique, et bien que le temporel qu'ils avaient vendu aux Grimaldi eût été racheté par Henri IV, l'évêque de Grasse n'avait aucune juridiction sur le spirituel, en sorte que les dissidents y bravaient toute autorité ecclésiastique. Godeau, nous apprend M. Tisserand, adressa en 1639 à Louis XIII une supplique dans laquelle il lui exposait la triste situation de cette paroisse ; et le 1er février 1640 il en fut nommé vicaire apostolique. Les mécontents réclamèrent en vain à Aix, à Avignon, à Rome et à Paris. Godeau fut maintenu vicaire envers et contre tous : défense fut faite aux réformés d'exercer publiquement leur culte dans la ville, fief ecclésiastique et royal, et le premier consul reçut ordre de construire un cimetière spécial pour les calvinistes (1).

Une autre annexion, mais plus importante, préoccupa aussi l'évêque académicien vers cette époque. « Entre Grasse et Nice, dit M. l'abbé Tissserand, est l'ancienne cité nérusienne de Vence qui a pour limites le Lorys et le Var ; cette ville a traversé les âges sans rien perdre de son antique physionomie : elle conserve encore son ancienne enceinte, ses tours, ses portes arquées, ses vieilles inscriptions, ses rues étroites ; sa cathédrale est bâtie sur le temple de Mars et de Cybèle, et elle renferme les tombeaux de saint Véran et de saint Lambert tels qu'ils ont été élevés au cinquième et au douzième siècle. » Or le vieil évêque Pierre du Vair, frère du célèbre garde des sceaux, n'eût pas plutôt connu son zélé voisin qu'il voulut l'avoir pour successeur et négocia très-activement cette affaire auprès du cardinal de Richelieu. Il mourut le 28 juin 1638 ; et malgré les réclamations de la commune, du chapitre et des barons qui, jaloux de leur indépendance, représentèrent que deux fois on avait essayé l'union sous un même évêque, et que deux fois le Souverain Pontife l'avait annulée, le roi signa le 20 décembre 1639 le brevet d'annexion, qui fut ratifié en 1644 par une bulle papale laissant toutefois chaque église dans son rang et dans ses honneurs. « Les raisons de cette union, disait plus tard Godeau dans son *Histoire de l'Église*, étoient toutes canoniques : les deux diocèses ne faisoient que cinquante-deux paroisses, les revenus ne dépassoient pas dix mille livres et les villes épiscopales n'étoient éloignées que de trois

(1) L'abbé Tisserand, p. 138.

lieues (1)... » Mais le peuple et le clergé de Vence ne le prirent pas ainsi. Lorsque Godeau envoya un procureur pour prendre possession de la cathédrale, on trouva tout fermé : il fallut presque forcer les portes : aucun chanoine ne parut et le chapitre envoya aussitôt une supplique au pape et au roi. Bien plus, lorsque Godeau voulut lui-même aller à Vence, espérant que sa présence pourrait pacifier les esprits, son entrée, dit M. l'abbé Tisserand, causa une véritable émeute. « Le peuple le hua, les enfants lui lancèrent des pierres et, crime horrible, un certain Guérin tira sur lui un coup d'arquebuse qui effleura son visage. C'en était trop. Aussitôt la population fut attérée : le juge seigneurial accourut ; l'assassin s'enfuit à toutes jambes vers la Sande, passa le Var et se retira à Nice; les principaux de Vence s'étant approchés de Godeau lui demandèrent s'il n'avait pas été blessé. « Ce n'est rien, dit le prélat en portant sa main à son visage, il n'y a pas de mal. » On voulait courir après le sacrilége assassin. « Non, non, dit-il, c'est assez qu'il vive hors du pays. N'ébruitez pas cette affaire qui pourrait vous nuire plus qu'à moi ; je vous en conjure, qu'il n'en soit pas parlé. » Il n'en parla jamais lui-même (2). »

Ce rare exemple de modération ne toucha pas longtemps les Vençois qui continuèrent à montrer une telle opposition pour l'union, que Godeau ne vint plus les voir que très-rarement. Les barons de Vence eux-mêmes, coseigneurs temporels avec lui, ne lui montrèrent aucune déférence : le chapitre continua ses instances à Paris et à Rome ; et nous verrons bientôt comment Godeau fatigué de ces luttes se décida à opter entre les deux évêchés.

§ 7. — *Correspondance de Godeau* (1637-1643).

Depuis l'année 1637 jusqu'en 1643, l'évêque de Grasse, retiré dans ses montagnes, disparut à peu près de la scène du monde parisien, sans occuper de lui le public autrement que par ses petits livres de paraphrases. Il n'oubliait cependant pas ses amis absents, et il entretenait avec eux une correspondance très-active dont la plus grande partie a été publiée longtemps après sa mort en 1713.

(1) Les deux évêchés réunis ne forment pas aujourd'hui tout l'arrondissement de Grasse.

(2) Tisserand, *loc. cit.*, p. 211.

C'est là qu'il faut aller chercher le véritable caractère de notre évêque : toutes ces lettres sont fort touchantes, et ne répondent nullement à l'idée qu'on a pu se faire du poëte des salons précieux. L'onction divine l'avait absolument transformé. Il console ses amis dans tous leurs chagrins, élève leurs pensées, leur donne de salutaires conseils, s'intéresse à tout ce qui leur arrive et s'entretient avec eux comme un frère aîné dans les familles chrétiennes ; tantôt gai, tantôt sérieux : mêlant le profane au sacré avec une désinvolture toute charmante, et dissertant sur les sujets les plus divers avec une facilité, un abandon, une grâce qui séduisent dès l'abord et nous obligent à déclarer Godeau l'un des plus séduisants épistoliers du dix-septième siècle. Combien nous le préférons au pompeux Balzac et au précieux Voiture ! Nous ne trouvons que saint François de Sales qui puisse lui être opposé pour la grâce, le naturel et l'expression touchante des sentiments chrétiens.

Ecoutons-le d'abord faire à Chapelain sa profession de foi épiscopale : c'est une lettre absolument caractéristique.

« Monsieur, écrivait-il, le 12 septembre 1639, au futur auteur de *la Pucelle*, j'ai lû avec étonnement dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'il court, à Paris, un bruit, que je traitte avec un conseiller du Parlement pour changer mon évêché contre des bénéfices simples. Vous avez eu raison de soutenir que ce commerce était bien éloigné de ma pensée : en effet, un semblable dessein n'y est jamais tombé ; et, si ce n'est quelque malicieux qui fait courir cette nouvelle, c'est assurément par quelque équivoque qu'elle s'est débitée. Vous sçavez aussi bien que personne, que lorsqu'il plût à Son Eminence de me proposer au roi pour l'évêché de Grasse, j'avois l'esprit bien éloigné de cette prétention. Je me connoissois assez pour ne pas m'estimer capable d'une dignité, dont à peine un Séraphin seroit digne ; il n'y avoit que huit jours que j'étois prêtre, et je ne songeois qu'à servir Dieu en repos dans cette fonction, à laquelle je croiois qu'il m'eût appelé par beaucoup de circonstances extraordinaires qui ont accompagné ma vocation, dont il n'est pas nécessaire de parler maintenant. J'avois fait quelque étude des obligations d'un évêque, et dans la fréquente méditation du prix des âmes pour lesquelles le Fils de Dieu est mort, j'avois ce me semble, reconnu que le compte qu'il en falloit rendre, étoit extrêmement dangereux, et qu'il n'y avoit rien de plus déplorable, que de voir une alliance monstrueuse d'une médiocre vertu avec la

plus sainte dignité qui soit sur la terre... » Puis, avoir expliqué comment il fut amené à consentir à prendre la charge d'un si lourd fardeau : « Je sçai, dit-il, ce que beaucoup de gens ont dit en cette rencontre; mais le témoignage de ma conscience me suffit, et j'estime qu'il est bon d'être humilié dans le tems que l'on est élevé.

Voici la troisiesme année qui court depuis que je réside, et par la grâce de Dieu la mélancholie n'a pas abattu mon esprit. Je jouis d'une parfaite santé, et vous sçavez que ce bien m'est d'autant plus doux que j'ai vécu quinze ou seize ans dans de continuelles langueurs, aussi fâcheuses que les grandes maladies. Après avoir rendu mes devoirs à l'autel, je consulte des morts, sans crainte d'être accusé de magie; je cherche dans les livres des grands évesques de la primitive Eglise la pureté des mœurs dont à peine avons-nous l'ombre dans notre siècle..... Je crois avoir épousé une femme (en épousant mon diocèse); et que ce mariage est d'autant plus saint et plus grand en Jésus-Christ et son Eglise, qu'il ne représente pas le mariage de Jésus-Christ avec l'Eglise, mais qu'en effet il est ce mariage avec l'Eglise. Or si la figure est indissoluble, que sera la vérité? Il est vrai que ma femme est pauvre, dure comme des rochers, rude, incivile et mélancolique. Mais il la faut aimer puisque je l'ay prise, et croire mesme que l'époux a beaucoup plus de mauvaises qualités que l'épouse... Nos anciens évesques ont pris la croix pastorale, afin que les fidèles qui se mettoient, autrefois, à genoux, les rencontrant dans les rues, honorassent les reliques des martyrs, enfermées dans ce signe de salut, plutôt que leurs personnes : et cette croix d'or sur notre estomach, ne nous enseigne-t-elle pas qu'il faut que nous soyons disposez à en porter une de fer sur les épaules quand la gloire de Notre-Seigneur le voudra?..... (1).

Tels étaient les sentiments intimes du pieux évêque qui ajoutait pour mieux accentuer sa situation : « Il y a des roses meslées, dans mon désert mes rochers et mes épines, si je les sçay bien cueillir. » Pensée charmante et digne de l'évêque de Genève.

La correspondance féminine de Godeau est, au point de vue qui nous occupe, particulièrement remarquable : l'évêque-académicien devient le directeur spirituel de toutes les nymphes de l'hôtel de Rambouillet, à qui jadis il avait adressé de petits vers galants, et s'il leur envoie des vers encore, ce sont de magistrales épîtres toutes

(1) *Lettres de M. Godeau*. Paris, 1713. In-12, p. 123-131. — M. Tisserand en a donné des extraits sans s'assujetir au texte, qu'il a fort modifié.

empreintes des religieuses aspirations de l'amour divin. La princesse Julie, par exemple, écrivait souvent à celui qui avait eu l'honneur d'être son nain, et ne lui en voulait nullement de ce qu'il lui souhaitât la bonne année en lui conseillant « d'imiter la vie humble et cachée de Jésus-Christ dans la maison de Nazareth » (1639), ou de ce qu'il usât de cette déclaration fort différente de celles de ses autres adorateurs : « J'aime en vous votre âme (1) plus que je ne puis dire » (1641); ou de ce qu'il l'exhortât constamment à la pénitence et à la patience dans les douleurs. Aussi prenait-elle en toute occasion ses intérêts, et lorsque le marquis de Fontenay-Mareuil fut, en 1642, nommé ambassadeur à Rome, elle réclama ses bons offices en faveur de Godeau pour obtenir promptement du Saint-Père les bulles de réunion des deux évêchés.

« Monsieur, disait-elle, vous voulez bien que je vous fasse souvenir des promesses que vous m'avez faites en partant pour tout ce qui regardoit les intérêts de M. l'évêque de Grasse pendant votre séjour à Rome. Ce n'est pas que je craigne que vous ayez pu les oublier, ni que vous soyez refroidi dans la volonté d'obliger un homme de si grand mérite, mais n'ayant jamais rien eu à lui offrir pour récompense de mille obligations que je lui ai, que ma faveur vers vous, je vous supplie de trouver bon que je me fasse un peu valoir, et que je lui persuade que mes très-humbles supplications ont pu ajouter quelque chose à ce qu'il peut prétendre par lui-même... (2) »

Une des lettres les plus touchantes du recueil de 1713, celle qui présente peut-être le plus de contraste entre l'évêque de Grasse et le nain de l'hôtel de Rambouillet, est celle que Godeau écrivait le 21 septembre 1638 à la nouvelle abbesse d'Hyères, sœur cadette de la belle Julie. Nous n'hésitons pas à en reproduire quelques fragments après M. Livet qui insiste avec raison sur la grande maturité, le jugement, l'autorité à la fois plus ferme et bienveillante, et la sûreté de direction acquises si rapidement par le jeune évêque (3). « J'ai appris, il y a quelque temps, par les lettres de Mlle Paulet, écrit Godeau, que vos bulles étoient venues et que dans peu de temps vous deviez partir pour votre abbaye : c'est un grand voyage encore

(1) « Sans mentir, Monsieur, écrivait-elle à Godeau, vous êtes un rare homme en toutes choses, et il n'y a que vous au monde qui scache bien aimer. J'espère bien que vous me l'apprendrez, car il est impossible que l'on puisse avoir pour vous de médiocres sentiments d'estime et d'affection... »

(2) V. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle*, II, 342.

(3) Livet, *Précieux et Précieuses*, p. 76.

qu'il n'y ait que cinq lieues à faire, et vous devez vous fournir de beaucoup de choses... » Il lui recommande surtout de se défier de ses forces et de vivifier ses qualités naturelles par une onction intérieure sans laquelle il ne sert de rien d'être éloquent, adroit, sage, savant, patient, généreux : puis de travailler à sanctifier les religieuses, sévère pour l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, indulgente quant aux fautes qui la concernent. Qu'elle réserve son autorité, pour des occasions graves, mais qu'elle l'exerce d'une façon « qui ne sente rien de la domination séculière. Vous vous souvenez bien, dit-il encore, de ce que nous avons dit de quelques supérieures qui pensent que pour faire les abbesses il faut qu'elles soient toujours assises dans une chaise et qu'elles parlent à leurs religieuses comme à des laquais, qu'elles aient leur table, leur chambre, leur promenoir à part et des filles que l'on nomme les filles de madame : tout cet équipage est ridicule pour ne pas dire abominable.... » Enfin, après lui avoir indiqué les précautions qu'elle doit prendre dans le choix d'un directeur et lui avoir recommandé une entière confiance dans le « bon monsieur Vincent, » Godeau termine ainsi ses conseils : « Croyez-moi, le diable perd beaucoup dans vostre chœur, dans vos cellules, dans vos conférences et dans vos chapitres, mais il se récompense de toutes ses pertes à la grille. Aux lieux les plus réformés on commence par des discours de dévotion, on finit par les nouvelles. Aux autres qui sont plus libres je n'oserois écrire ce qui s'y dit et ce qui s'y fait : c'est peu quand la conversation n'a esté que dangereuse ou inutile... Pensez-vous que les religieuses retournent dans leurs cellules avec une belle disposition pour prier, après avoir entendu parler de tous les mariages qui se sont faits dans Paris, de tous les ballets, de toutes les promenades, de toutes les modes, de toutes les affaires de leurs familles et de l'Etat ? Et c'est de cela cependant qu'on parlera à vos grilles, si vous n'y prenez garde. »

Nous venons de citer le nom de Mlle Paulet ; Godeau garda toujours pour la belle Angélique une affection profonde, et nous verrons plus tard qu'il n'hésita pas à aller près de Toulouse lui apporter au moment de la mort les dernières consolations. Or, voici quelle était la nature de leurs relations. M. l'abbé Tisserand a relevé fort à propos ces passages de la correspondance de l'évêque de Grasse, pour le venger de plusieurs imputations calomnieuses à ce sujet. Godeau écrivait, le 3 avril 1639, à la *Lyonne* : « ... Tâchez de de-

venir la plus sainte, puisque vous êtes la plus vaillante fille que je connaisse, vous le serez sans cesser d'être la plus humble et la plus patiente... » Et trois mois après : « Je prie le Seigneur qu'il vous fasse toute *sainte*, toute *angélique*, toute *brebis* pour les autres, toute *lionne* contre vous-même et contre le péché. Ce n'est pas assez de gronder contre lui, il faut rugir, il faut déchirer et dévorer..... J'ai lu les vers que vous m'avez envoyés, où j'ai trouvé beaucoup d'esprit et de grâce, et hors quelques affectations qui semblent un peu malséantes en un sujet si saint, l'ouvrage se peut dire bon. » Quand on parle du Roi des rois, il ne faut rien que de pur et de saint. « Ce langage ne s'apprend pas dans les livres ni dans l'académie. Jésus-Christ l'enseigne au pied de la croix : nous tenons la plume, il faut qu'il la conduise... » Que nous sommes loin des lettres à Bélinde! Et notez que ce directeur au langage si pur et si élevé (1) n'avait que trente-quatre ans.

Veut-on savoir comment il écrivait aux grands de la terre? « Il n'y a pas si loin de la cellule de vos chères Carmélites, disait-il au mois de décembre 1637 à la princesse de Condé, que d'un grand palais pour aller au ciel; mais il y a moyen de trouver la cellule dans le Louvre. Il ne faut qu'un peu d'attention aux choses, pour mépriser tout ce que l'on a coutume d'adorer dans le siècle. De loin les choses ont de l'éclat, et de près on en reconnoit bientôt les taches. Les grands, s'ils le veulent, sont les plus capables de fouler aux pieds les grandeurs. Ils s'aveuglent eux-mêmes aussi souvent qu'ils sont aveuglez..... » Et à la comtesse d'Alais qui avait perdu son fils aîné : « ... Ah! vous ne savez pas que les aînés appartiennent au Seigneur... Si ma santé me le permettoit, je prendrois la poste pour aller vous consoler. Je vous permets de pleurer. Laissez agir la nature : ne songez pas à arrêter ces premiers mouvements; il faut que ce torrent déborde, qu'il bruie, qu'il écume. Jésus a bien pleuré Lazare..... Après que vous aurez fait le personnage d'une bonne mère, vous ferez celui d'une chrétienne... »

On peut juger par ces quelques passages si le nain de la princesse Julie avait pris au sérieux ses nouveaux devoirs, et l'on a sans doute remarqué que sa prose, écrite avec ce ton de persuasion paternelle se ressent peu des lourds et indigestes pathos de l'époque. C'est le temps de l'avocat Lemaistre, et Pascal n'a pas encore paru.

(1) Ce qui n'empêche pas Tallemant d'appeler Angélique Paulet, Mme de Grasse!!

Le principal correspondant de Godeau pendant son séjour à Grasse fut Chapelain. Les deux amis s'écrivaient sur le ton d'une familière intimité, et notre évêque se fâcha doucement la première fois que l'auteur de l'ode célèbre à Richelieu l'appela monseigneur. « Je crains trop les foudres de l'excommunication, répondit Chapelain, pour risquer d'en être atteint en vous honorant autant que vous le méritez. Vous ne serez donc plus monseigneur dans nostre commerce familier. Je suis bien dans vostre sens : tous ces titres sont des inventions non-seulement humaines, mais d'hommes vains et fort éloignés de cette sainte humilité chrétienne. » Il supprima donc tous les formulaires d'étiquette pour l'informer des moindres événements de l'académie et de l'hôtel de Rambouillet, et Godeau se sentait de loin renaître à la première jeunesse en lisant toutes ces petites nouvelles de Paris et des Parisiens.

Après Chapelain, nous rencontrons dans le recueil des lettres de Godeau, les noms de la plupart des gens de lettres les plus en renom de l'époque : Balzac, Bouchard, Giry, d'Ablancourt, l'abbé de Cérisy, Habert de Montmor, Gassendi, l'abbé Arnaud, Thomassin et d'Andilly. A presque tous, le pieux évêque apporte des consolations dans les épreuves et des conseils dans la bonne fortune. Cette correspondance mériterait les honneurs d'une édition plus complète : on joindrait aux lettres du recueil imprimé celles que Conrart a conservées dans ses portefeuilles, et l'on formerait ainsi un précieux volume aussi intéressant pour l'histoire littéraire que riche en préceptes d'édification chrétienne.

§ 8. — *Séjour à Paris.* — *L'assemblée du clergé, Godeau orateur.* — *Le jansénisme* (1643-1647).

Godeau revint à Paris pour la première fois en 1643, après la mort de Richelieu, qu'il pleura d'une douleur sincère (1). Il était chargé par les Etats de Provence de remontrer à la régente Anne d'Autriche qu'ils ne pouvaient pas payer une somme considérable qu'elle avait fait demander. On remarqua beaucoup un passage de sa harangue où il disait que la Provence était fort pauvre, qu'elle ne portait que des orangers et des jasmins, et qu'on la pouvait

(1) Sa correspondance à cette époque en fait foi. « J'ai l'esprit abîmé, écrivait-il, et mon âme est si troublée que je puis à peine écrire. » Voir aussi son éloge de Richelieu dans le poëme de *la Sorbonne*.

appeler justement une *gueuse parfumée*. On rapporte, du reste, qu'il avait coutume de dire des Provençaux qu'ils étaient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur et savants de peu de science.

L'originalité du petit évêque séduisit la régente, qui le chargea de composer pour son usage un recueil de *Prières et de Méditations*, que n'ont pas connu les auteurs de l'histoire de l'Académie française, et qui, imprimé à Paris en 1643, ne fut tiré qu'à six exemplaires. Elle lui demanda ensuite pour l'instruction de Louis XIV des maximes rédigées spécialement pour le jeune roi. Elles parurent en 1644 sous le titre *d'Institution du prince chrétien* avec une épître dédicatoire à la reine. C'est une série de cent vingt-quatre quatrains sur les mœurs, la religion, l'étude, le gouvernement et les vertus qui conviennent particulièrement à un souverain. G. Colletet en fait le plus grand éloge dans son *Discours de la poésie morale :* pour lui ce sont les meilleurs quatrains du temps. « Tout y est élégant et pompeux au possible, dit-il; et quoique, selon son titre, Godeau y renferme les principales règles qu'un grand prince doit suivre pour s'acquitter de ce qu'il doit à Dieu, à ses peuples et à soi-même, si est-ce que tous les peuples peuvent y participer encore, et apprendre à leur tour de justes et de véritables maximes pour s'acquitter de ce qu'ils doivent à Dieu, à leur prince et à eux-mesmes, et pratiquer ainsi l'art de régner sur leurs familles et sur leurs propres passions (1). » Ces quatrains sont suivis de maximes en prose tirées de l'Ecriture sainte, des instructions de saint Louis à son fils, d'un catéchisme en vers, de prières et des paraphrases de plusieurs psaumes. Godeau ne pouvait plus publier un volume sans y glisser quelques paraphrases.

Pendant ce séjour à Paris, Godeau rencontra son compatriote le poëte tragique Rotrou dont le *Wenceslas* avait eu un succès éclatant et qui terminait sa carrière dramatique. Il lui conseilla de faire désormais de la poésie un usage plus chrétien, et Rotrou déférant à ses avis, se retira à Dreux, où il acquit la charge de lieutenant particulier civil du baillage; il vécut désormais dans tous les exercices d'une piété sincère et l'on sait qu'il mourut en 1650, victime d'une épidémie en soignant ses concitoyens.

Si Godeau conseillait à Rotrou de *christianiser* sa muse, on a lieu de se demander quelle direction il prétendait lui donner, et s'il

(1) Colletet, *Discours de la poésie morale*, n° 107, p. 193.

voulait la vouer comme la sienne aux paraphrases, car on rapporte que vers la même époque, il n'approuva pas le projet de Corneille de représenter la tragédie de *Polyeucte.* Le grand poëte vint la lire à l'hôtel de Rambouillet où elle produisit une impression désavantageuse : on craignit une chute, et sur l'avis de Godeau, on dépêcha Voiture près de Corneille pour l'engager à garder sa pièce sans la risquer au théâtre. « C'est qu'en effet, dit Saint-Beuve, ce n'était pas du monde d'alors, de ses modes sentimentales et romanesques, ni de ses sujets favoris que cette fois le génie de Corneille avait uniquement tiré sa matière; il lui était venu un souffle et un accent d'autre part, d'autour de lui aussi, mais sans qu'il sut bien d'où peut-être..... (1) » M. Sainte-Beuve veut ici parler de la grâce que les discussions jansénistes commençaient à mettre à l'ordre du jour. Mais nous pensons plutôt que l'évêque de Grasse ne trouvait pas convenable la représentation théâtrale des actes d'un martyr, sur la scène des tragi-comédies.

Il y avait aussi dans *Polyeucte* une particularité qui pouvait toucher Godeau ; mais elle est de trop peu d'importance pour qu'elle ait pu être de quelque poids dans son appréciation; nous ne lui supposons pas cette jalousie littéraire. On remarqua que les trois derniers vers de la première des stances de *Polyeucte* au quatrième acte :

> Toute notre félicité
> Sujette à l'instabilité
> En moins de rien tombe par terre :
> Et comme elle a l'éclat du verre
> Elle en a la fragilité,

se trouvaient déjà dans l'ode de Godeau à Louis XIII, où l'on pouvait lire :

> Mais leur gloire tombe par terre
> Et comme elle a l'éclat du verre
> Elle en a la fragilité.

A qui des deux appartiennent ces vers, dit l'auteur de l'avertissement placé en tête de l'édition des *Œuvres* de Corneille, en 1738? L'un d'eux les a-t-il empruntés à l'autre? Tous les deux les ont-ils empruntés ou imités de quelque auteur plus ancien? Ou n'est-ce que par un pur effet du hasard qu'ils ont exprimé l'un et l'autre, la même pensée dans les mêmes termes?..... Ménage s'est livré à ce propos à une longue dissertation dans ses *Observations sur*

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 123.

Malherbe : puis il ajoute, après avoir constaté la priorité de Godeau : « Il est assez ordinaire de se rencontrer ainsi dans la pensée et dans l'expression des autres. Porphyre, dans un fragment de son livre de *la Philologie*, rapporte qu'Eusèbe fait mention d'un certain Aretades qui avait fait un traité tout entier de ces sortes de rencontres... » Quoi qu'il en soit, celle-ci est fort honorable pour notre poëte.

Ce qui le serait moins, c'est un petit incident qui, s'il faut en croire Tallemant, lui aurait donné occasion de prendre alors sur Voiture une revanche de ses anciens traits satiriques. Voiture s'étant battu dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet avec Chavaroche, intendant de la marquise, « M. de Grasse, dit le chroniqueur, s'en alla brusquement faire une meschante pièce de ce combat, où il faisoit battre un pourceau contre un brochet (1). Mlle Paulet aussi brusque que le prélat alla lire cette pièce à Mme de Rambouillet comme une chose bien récréative ; j'y estois : elle en avoit un ennui mortel, mais elle n'en témoigna rien (2)... » Il s'agirait de savoir si la pièce satirique était bien l'œuvre de l'évêque de Grasse : nous en doutons fort jusqu'à preuve matérielle du contraire.

Mais il est temps de retrouver Godeau sur un plus sérieux théâtre. En 1645 il fut nommé député de la province d'Embrun pour l'assemblée générale du clergé qui, présidée par le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, dura quatorze mois, du 26 mai 1625 au 28 juillet 1646. Le recueil des procès-verbaux nous apporte de précieux renseignements sur la part que l'évêque de Grasse prit aux délibérations, sur les nombreuses motions qu'il fit adopter, et sur les commissions dont il fit partie : soit pour recevoir les plaintes des provinces sur le spirituel et sur le temporel, soit pour étudier les questions relatives aux entreprises des huguenots, ou régler l'état des ministres convertis. Il prouve que Godeau fut l'un des prélats les plus influents et les plus écoutés pendant toute la session ; on le charge de missions de confiance, comme de presser l'affaire de la canonisation de l'évêque de Genève (saint François de Sales), on le député à Mazarin avec l'évêque de Séez et les agents du clergé pour remercier le ministre de l'affection avec laquelle il avait appuyé les instances du clergé dans la question des protestants : on lui confie

(1) « On appelait Chavaroche le pourceau, parce qu'il alloit et venoit tant à Yères qu'on le nomma le pourceau de l'abbaye; et à cause que la lettre de la Carpe à M. le prince commence par « Mon compère le brochet, » M. le prince appela toujours Voiture : « Mon compère le brochet... »

(2) Tallemant, *Historiettes*, II, 358.

l'examen des livres de l'archevêque de Rouen sur l'histoire ecclésiastique et la rédaction, après son rapport, des éloges adressés par l'assemblée à l'archevêque, etc., etc. (1).

On faisait aussi grand cas de son éloquence. L'évêque de Bazas, Mgr Litolfi Maroni étant mort pendant la session, on décida qu'un service solennel serait célébré en son honneur le 24 novembre 1645, et Godeau fut désigné à l'unanimité pour prononcer l'oraison funèbre après l'évangile : « en laquelle, dit le procès-verbal, il a si fortement et si éloquemment exprimé les richesses de la grâce divine qui ont paru en la vie et en la mort de ce grand évêque, que l'assistance a tesmoigné estre également touchée et satisfaite de son action. » Et le surlendemain l'archevêque de Toulouse, président, « lui tesmoigna qu'il seroit besoin d'une éloquence égale à la sienne pour louer aussi dignement son action comme elle le mérite. » Enfin la compagnie le pria de vouloir bien faire imprimer l'oraison funèbre par Vitré, imprimeur du clergé qui la publia en effet au commencement de l'année suivante. On remarque dans la préface d'excellentes réflexions sur le caractère et le style des oraisons funèbres, qui n'étaient à cette époque que de pompeuses amplifications de rhétorique. Godeau convient que ces harangues sont fort difficiles, « soit parce que les auditeurs ne sont pas toujours bien disposés à entendre les louanges du mort, soit parce que son mérite est trop commun, soit parce que sa vertu est trop extraordinaire, soit par la malignité naturelle des hommes qui prennent plus de plaisir à une satire mal faite, qu'à un panégyrique bien travaillé. » Mais cette difficulté même l'engage à chercher s'il ne serait pas possible de transformer les creuses et froides périodes de ses contemporains en une éloquence plus simple, plus naturelle et surtout plus profitable à son auditoire. L'oraison funèbre, disait le célèbre Ogier, est surtout faite pour la pompe et la magnificence : il n'osait dire pour une sorte de pompe théatrale, mais c'eût été l'expression juste. Aussi le style des orateurs se ressentait-il beaucoup trop de ce but ouvertement avoué ; on cherchait à rassembler les gerbes les plus épaisses des fleurs d'une rhétorique luxuriante et l'on ne réussissait à produire que des lieux communs, sans caractère, que des amplifications surchargées souvent d'ornements du goût le plus douteux. Godeau voulut réagir contre cet excès : mais il eut d'abord des scrupules et il consulta Balzac, assez mauvais juge en pareil

(1) *Procès-verbaux des assemblées du clergé*, II, 240, 251, 363, 405, etc.

cas de conscience. Le grand épistolier lui répondit « qu'il ne devoit pas faire comme ce chaste extravagant qui se deschira le visage, parce que sa beauté plaisoit trop aux yeux qui le regardoient, qu'il n'y avoit rien à craindre de l'éloquence quand elle estoit au service de la piété, que le grec ne se devoit point faire barbare en se faisant chrestien. Ceux qui ont peur, ajoutait-il, que les richesses du langage corrompent la simplicité du christianisme, eussent chassé les Mages de l'estable de Jésus-Christ, quand ils luy vinrent présenter de l'or. *Il ne sauroit y en avoir de trop fin ni sur les autels, ni dans vos ouvrages.* » Et il le sommait de « se réconcilier avec les grâces, ces bonnes et innocentes filles qui lui avoient acquis tant de partisans et tant de lecteurs de ses écrits (1). »

Mais Godeau ne crut pas devoir déférer complétement à l'avis du maître; il voulait revenir à l'antique et simple éloquence des apôtres et ce doit être un de ses principaux titres de gloire d'y être à peu près parvenu. Il avait d'abord essayé ses forces dans une oraison funèbre de Louis XIII qu'il prononça dans son église cathédrale de Grasse le 15 juin 1643, quelques semaines seulement avant son départ pour Paris, et qui a eu les honneurs d'une édition moderne en 1824. Elle est sans contredit la meilleure de toutes celles qu'inspira ce malheureux événement. Godeau s'y révèle précurseur immédiat de Fléchier, qui porta plus tard sa manière oratoire à un si haut degré de perfection ; et si on peut lui reprocher un peu trop d'antithèses, il n'y a aucun éloge à refuser à sa profonde connaissance du cœur humain, à la pureté, à l'élégance et à la noblesse de son style. Le Père Hardy, dans son *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*, a même signalé en 1702 certains passages de la célèbre oraison funèbre de Turenne, empruntés directement à celle de Louis XIII. C'est là, certes, un magnifique éloge ; et voici un fragment qui montrera quels services l'évêque académicien rendit à l'éloquence de la chaire. Bossuet ne fut pas un brusque rénovateur. La transition se fit sans secousse pour arriver à ses chefs-d'œuvre, car il n'eût sans doute pas refusé de signer cette page qui date de vingt ans avant ses plus belles. Il s'agit de la mort du roi.

« C'est en ce moment, Messieurs, que le masque tombe du visage des hypocrites qui se sont servis des apparences de la piété, pour cacher leur ambition. C'est en ce passage, que la justice divine

(1) Balzac, *Œuvres complètes*, I, 533. — Voir aussi Jacquinet. *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, p. 280.

qu'ils ont pensé pouvoir éviter, les atteint, et que leur conscience leur reproche hardiment leurs fourbes, leurs trahisons, leurs rapines, leurs cruautés et tous les autres crimes que leurs flatteurs avoient couronnés. A qui se peuvent-ils alors adresser pour obtenir grâce? — A Dieu? ils se sont moqués de ses lois; — à l'Eglise? ils l'ont pillée; — aux sacrements? ils en ont abusé. — En cet état comment parleroient-ils d'un ton assuré? Comment empescheroient-ils que le trouble du cœur, ou plustost son désespoir, ne parût sur la face ou dans les discours. Comment continueroient-ils à tromper jusques à la fin de la comédie, sans que l'on s'en aperçût!... Au contraire, comme le soleil couchant jette encore de la lumière, ainsi les justes meurent dans les splendeurs qui les descouvrent. Ce ne sont pas des astres qui s'éteignent, mais ce sont des astres qui changent de place, et leur coucher mérite mieux d'estre considéré que leur orient. C'est alors, Messieurs, que Louis le Juste a jeté de plus vifs rayons, c'est alors qu'il a paru plus pur, c'est alors qu'il s'est meu avec plus de vitesse vers Dieu, car il estoit plus proche de se joindre à la source de ses lumières, son âme estoit à demi détachée de la matière, et il se sentoit approcher de son centre.

« Il faisoit beau le voir autrefois foudroyant les Alpes, conduisant les grands sièges ou rangeant une armée, s'exposant lui-même au danger, ou revenant en triomphe après ses conquêtes. Mais c'estoit un objet plus digne d'admiration, encore qu'il fust bien funeste, de voir dans son lit un prince, à la fleur de son âge, au plus haut point de sa gloire, adoré de ses peuples et redouté de ses voisins, qui parloit de sa mort comme d'un petit voyage, qui donnoit les ordres de ce qu'il falloit faire quand il auroit rendu l'esprit, comme s'il eust parlé d'une entrée de ville, qui consoloit ses domestiques fondant en larmes à ses pieds et qui faisoit des leçons admirables de patience et de résignation à ces excellentes personnes qui l'exhortoient. Ceux qui n'ont qu'une vie langoureuse à laisser, tremblent et la voudroient prolonger avec la goutte et la pierre; un roi de France à quarante-deux ans sacrifie la sienne à Dieu avec joie et ne compte pour rien tout ce qu'il laisse!

« Et d'où procédoit, me demanderez-vous, une si grande sérénité pour n'avoir point peur de la plus terrible des choses terribles? etc. (1). »

(1) *Oraison funèbre de Louis XIII*, par Antoine Godeau. Paris, Debeausseaux, 1824, in-8°, p. 29, 30.

On comprend après cela les magnifiques éloges que l'abbé de Brienne adresse à Godeau, lorsqu'il déclare que l'évêque de Grasse a opéré une révolution complète dans l'oraison funèbre, en achevant par l'ordre, la cadence et l'harmonie la rénovation de la langue française commencée par Balzac, et en tirant de son sujet des leçons morales pour son auditoire. Le grand épistolier lui-même se rendit à l'évidence, et dans plusieurs passages de ses œuvres il félicita hautement notre orateur, d'avoir enfin retrouvé l'éloquence des Pères de l'Eglise (1).

L'oraison funèbre de l'évêque de Bazas donna occasion à Godeau de signaler à l'assemblée du clergé les empiètements des tribunaux civils et des parlements sur l'autorité ecclésiastique. Il avait remarqué dans les documents qui lui avaient été remis, que le lieutenant général de Bazas, voulant prendre connaissance d'un sermon prétendu séditieux prononcé par un prédicateur autorisé par l'évêque, avait fait assigner devant lui plusieurs personnes pour en informer : sur quoi l'évêque avait décerné une ordonnance défendant à tous juges séculiers de connaître de cette affaire : et le procureur général au parlement de Bordeaux, ayant interjeté appel comme d'abus, avait assigné le prêtre et l'évêque au parlement. L'assemblée décida, sur la proposition de Godeau, qu'on enverrait une députation faire d'énergiques remontrances à la reine régente (2).

Godeau était très-soucieux des prérogatives épiscopales en matière juridique. Les procès-verbaux nous attestent qu'il ne laissait passer aucune occasion de signaler les abus qu'il rencontrait de ce côté, protestant ici contre des instances produites en parlement sur la validité des mariages ; là, contre l'établissement à Aix d'une chambre des requêtes devant laquelle les archevêques, évêques et chapitres devaient être obligés de plaider en première instance au lieu de se présenter devant les juges locaux ; plus loin, contre le Parlement de Toulouse qui, par un arrêt du 18 mai 1645, sous le nom du procureur général, avait enjoint à l'évêque d'Agde de

(1) Balzac, *Œuvres complètes*, I, 179, 534, 547. — A propos de la dernière œuvre de Godeau, il écrivait à Chapelain, le 26 mars 1646 : « J'avois desja veu et admiré la harangue funèbre de Bazas. Ou je ne m'entens point en pareilles choses, ou elle est digne du meilleur tems de l'Eglise grèque. Je parle de la grèque, parce que, à vous dire vray, je ne suis pas grand admirateur de l'éloquence de la latine... » Il ne lui reproche qu'une chose, d'avoir cité comme sérieuse la prétention de l'évêque de Bazas de descendre de la famille de Virgile, à cause de son nom de Maroni. — Voir les *Lettres inédites de Balzac*, publiées par M. Tamisey de Larroque, p. 364.

(2) *Procès-verbaux des assemblées du clergé*, III, 565.

lever un interdit lancé par lui contre les récollets de Marseillan... (1).

Mais l'affaire qui fit le plus de bruit autour du nom de Godeau pendant cette longue session, fut un éloge du *Petrus Aurelius* qui fait époque dans l'histoire du jansénisme. On sait que ce livre, composé en 1632 par le célèbre abbé de Saint-Cyran, pour soutenir les droits des évêques contre les privilèges de quelques réguliers, avait été approuvé par l'assemblée de 1632. Il s'agissait d'en donner une nouvelle édition : mais dans l'intervalle, les discussions jansénistes avaient pris un caractère irritant et comme le *Petrus* sortait de l'arsenal port-royaliste, les jésuites qui se sentaient attaqués dans cet ouvrage avaient fait tous leurs efforts pour en obtenir la condamnation ; ils parvinrent même à le faire saisir chez le libraire par le lieutenant criminel. Godeau qu'on savait lié de longue date avec les Arnauld, qui avait donné son approbation au livre de la *Fréquente Communion* et qui, s'étant montré d'abord très-sympathique au *Rituel d'Aleth*, était déjà formellement classé parmi les adversaires des jésuites, fut député le 1er août 1645 avec l'évêque de Séez chez le chancelier pour obtenir la réintégration du *Petrus Aurelius*, et quelques temps après chez le cardinal Mazarin. On convint dans ces conférences que le livre était louable, mais qu'il contenait une opinion contraire aux idées du confesseur du roi : c'est pourquoi le chancelier, dont nous avons cité ailleurs les opinions antijansénistes, promit de laisser passer l'édition, si l'on supprimait des pièces accessoires considérées par les jésuites comme injurieuses contre leur ordre. Le corps du *Petrus* demeurait intact malgré ses doctrines ultragallicanes qui ne visaient à rien moins qu'au renversement de la primatie romaine.

Sur ces entrefaites, Godeau fut chargé par l'assemblée de composer en latin pour cet ouvrage, une introduction laudative : il la lut le 26 mars 1646, et l'on en vota aussitôt l'impression (2). Ce fut l'occasion d'une véritable tempête : et les libelles commencèrent à pleuvoir de tous côtés sur la tête de l'auteur. Nous ne ferons que mentionner ici le *Paulus Romanus* et la *Theologia Petri Aurelii* qui furent, à la poursuite des deux agents du clergé, condamnés à

(1) *Ibid*, III, 263, 303, 376. — Nous possédons une curieuse plaquette intitulée : *Remonstrance au roy pour le parlement de Tholose, sur le sujet d'une harangue prononcée par M. Godeau*, etc. au désavantage de la juridiction royale et de l'autorité des parlements sur les évesques. Paris, Chevalier, 1652, in-4°.

(2) En voici le titre exact : *Petro Aurelio Theologo veritatis amatori acerrimo, hierarchiæ vindici justissimo, episcoporum defensori invictissimo, elogium generalis cœtus cleri gallicani patres congregati anno Christi 1646 scripsere.*

être lacérés par l'exécuteur de la haute justice : mais nous dirons quelques mots du pamphlet qui fut le plus sensible à l'évêque de Grasse, le *Godellus an poeta* (1) du père Vavasseur, régent du collège de Blois, qui, au lieu de se demander si Godeau était poëte, aurait beaucoup mieux fait de discuter seulement s'il était théologien. Godeau s'imagine être poëte, dit le célèbre jésuite, mais il n'y a de son avis que les savants qui ne lisent pas les livres français et les ignorants qui n'entendent rien à l'art poétique. Il n'a ni génie, ni élévation, ni enthousiasme, ni style, ni imagination : en revanche il possède éminemment deux qualités : la bassesse et la stérilité ; c'est un usurpateur du langage des dieux qui ne sait seulement pas parler le langage des hommes : c'est le poëte au soleil et le poëte aux roses, car il emploie si souvent ces deux mots, par disette des synonymes, qu'il mérite de porter leur nom...

Il est probable que Godeau eût été peu touché par une simple critique littéraire, si le pamphlet se fût borné là. Il aimait les conseils et se montrait toujours disposé à suivre les avis sages et raisonnés. Mais, non content de s'être acharné sur des vers inoffensifs, le P. Vavasseur attaqua violemment la personne même de Godeau, à tel point qu'un de ses adversaires a pu se demander un jour *Jesuita an christianus* (2) ? Selon lui, Godeau serait un prélat lascif, qu'il faut comparer à Bèze pour l'infamie des vers, et qu'on devrait bannir au Pont-Euxin ou enfouir à Tornes dans le tombeau d'Ovide : n'avait-il point voilé ses amourettes dans ses églogues prétendues chrétiennes, en particulier dans son *Cantique des Cantiques?...* C'était dépasser toute mesure, et malgré notre profonde vénération pour la Compagnie de Jésus, dont nous sommes un élève dévoué, nous devons déclarer qu'un pareil libelle était peu digne d'une plume sortie de son arsenal. Cette dernière partie du pamphlet fut la cause du ressentiment de Godeau contre la precédente. Il dédaigna de répondre à de pareilles accusations, et le trait dirigé contre ses talents poétiques fut le seul qu'il releva. « Que les censeurs, que les envieux, dit-il dans sa préface de la traduction des psaumes en vers, non-seulement mettent en question si je suis poëte, mais prononcent souverainement que je ne sçay pas les premiers

(1) *Godellus episcopus Grassensis an elogii Aureliani scriptor idoneus, idemque utrum pœta?* Le P. Vavasseur avait signé son libelle d'un pseudonyme bizarre : *Candidus Hesychius*, nom d'autant plus rare, remarque Baillet, qu'il est peu usité dans la nation critique.

(2) *Œuvres d'Arnauld* XXX, 66.

éléments de la grammaire, je ne m'en tourmenteray point... » Et vers la fin de sa carrière il terminait ainsi la préface de son poëme sur les *Fastes de l'Eglise* : « Dans ma jeunesse, je n'ai jamais aspiré à la réputation de faire de beaux vers ni au nom d'excellent poëte ; aussi ceux qui se sont efforcés de me l'oster par leurs libelles se sont trompés asseurément, et ce seroit folie si dans ma vieillesse j'avois une telle prétention. Saint Grégoire de Nazianze a fait des vers jusqu'à la fin de sa vie qui a esté très-longue : mais il ne regardoit dans ses compositions que la gloire de Dieu et l'utilité des fidèles : et certes, il n'y a que cela qui mérite qu'on s'y arreste : tout autre objet, quelque grand qu'il paroisse, n'est que misère, que bassesse et qu'illusion. »

Quoi qu'il en soit, Godeau laissa condamner, sans le poursuivre lui-même, le libelle heureusement pseudonyme du P. Vavasseur, qui fut lacéré par la main du bourreau en compagnie d'un autre intitulé *de Petro Aureliano*, comme calomnieux et injurieux contre l'ordre ecclésiastique. Mais l'éclat de l'éloge du *Petrus Aurelius* l'avait fait entrer, plus qu'il ne l'eût voulut, dans le vif des luttes jansénistes : aussi s'empressa-t-il, avant la fin de l'assemblée, de témoigner publiquement son attachement au Saint-Siège. On faisait circuler sous le nom de l'évêque de Lavaur une lettre au pape dans laquelle on donnait à entendre que plusieurs évêques, parmi lesquels on semblait indiquer les approbateurs du livre de la *Fréquente Communion* « voient, souffrent et approuvent qu'on prêche en France des doctrines impies, qu'on attaque l'autorité du Saint-Siège et qu'on répande dans l'esprit du peuple le levain de l'hérésie de Calvin (1). » Godeau dénonça cette lettre, protesta avec force contre de pareilles assertions, fit envoyer au Nonce une députation pour assurer le Saint-Père du dévouement du clergé de France *au juge des évêques*, et fut chargé de rédiger au pape Innocent X une adresse qui est remarquable par cette déclaration formelle : « Nous ne nions pas que le livre de la *Fréquente Communion*, approuvé par plusieurs de nos confrères, ait suscité plusieurs controverses, mais nous n'avons pas à en parler puisque l'affaire a été déférée à vostre siège apostolique, et que *nous attendons vostre décision pour nous y soumettre.* »

De pareilles protestations se rencontrent très-souvent sous la plume de Godeau : elles donnent l'explication de son attitude dans

(1) *Procès-verbaux des assemblées du clergé*, III, 412.

toute l'affaire du jansénisme : ami de longue date des Arnauld et plus encore de la paix et de la conciliation, incapable de soupçonner la mauvaise foi en matière de polémiques religieuses, et détestant au même titre l'entêtement et les personnalités, il prend volontiers parti pour ses amis pendant la discussion : mais les arrêts de la cour de Rome sont pour lui souverains : doux et humble de cœur, il prêche toujours la soumission absolue aux décisions pontificales, même quand il peut les croire obtenues par surprise : « J'ai vu avec douleur la censure du *Rituel d'Aleth*, écrira-t-il, mais enfin la censure porte le nom de pape. Or comment des évêques particuliers peuvent-ils se joindre au grand nombre pour donner une approbation publique à un évêque que le pape a si solennellement condamné N'est-ce pas vouloir se séparer de lui publiquement? La rupture de l'unité est le plus grand mal qui puisse arriver à l'Eglise. Mieux vaut envoyer une adresse au Souverain-Pontife pour lui faire remarquer qu'on a surpris Sa Sainteté. *Et avant tout, il vaut mieux sauvegarder l'autorité du Pape.* » Et quelques années après, lorsqu'Alexandre VII monta sur le trône pontifical, Godeau qui l'avait connu évêque d'Imola, lui adressa une belle ode où nous remarquons cette strophe :

... Non jamais au trosne de Pierre
Le démon n'apporte l'erreur
Qu'il verse avec tant de faveur
Sur tout le reste de la terre.
De ce trosne, d'un mesme cours
La vérité coule tousjours
Comme d'une source éternelle.
C'est le centre de la vérité :
Et nulle puissance mortelle
N'en sçauroit ébranler la sainte fermeté.

Voilà qui est clair; et si M. Sainte-Beuve s'était mieux pénétré de ces affirmations caractéristiques, il n'aurait pas représenté, dans son *Histoire de Port-Royal*, la conduite de Godeau comme versatile et difficile à bien suivre. « Ami des solitaires de Port-Royal et de beaucoup de leurs adversaires, on le voit souvent, dit-il, chercher à ménager et les uns et les autres : théologien un peu superficiel, il soutient le principe de l'autorité pontificale, et cependant il se laisse séduire par les apologies d'Arnauld, cherchant au milieu de toutes ces querelles la politique du juste milieu, refuge des esprits qui n'ont pas une grande confiance dans leurs forces : et dissimulant

ses défectuosités du fond sous un air facile, éloquent, et dans un tour académique à la mode (1). » Ce n'est pas sous cet aspect que l'évêque de Grasse nous apparaît, après une étude attentive de sa correspondance et de ses écrits, au sujet de ces délicates affaires. Godeau pratiquait chrétiennement deux éminentes vertus, l'humilité et la charité : avant que Rome eût parlé, il ne croyait pas volontiers à l'erreur chez ses amis; mais lorsque la sentence était connue, il ne connaissait pas de juste milieu : son seul conseil était *soumettez-vous*. Si les Arnauld avaient pratiqué ces vertus comme lui, ils eussent épargné bien des maux à l'Eglise.

Malgré ces préoccupations multipliées, Godeau n'oubliait pas ses amis de l'hôtel de Rambouillet. Ce fut lui qui, le 15 juillet 1645, célébra à Ruel dans « la maison-fée » de M[me] d'Aiguillon, le mariage si longtemps attendu de la belle Julie avec le marquis de Montausier. Il lui adressa aussitôt en guise d'épithalame une pompeuse épître en vers dans laquelle il l'engageait à ne pas oublier près du vaillant Alcidon le céleste époux des âmes.

Godeau resta encore quelque temps à Paris après la clôture de l'Assemblée pour suivre les procès intentés contre lui par les diocésains de Vence, et ne retourna qu'en 1647 à Grasse, sur l'ordre de Mazarin qui ne lui portait pas le même intérêt qu'autrefois Richelieu, et qui ne voyait pas d'un œil favorable ses relations avec Port-Royal (2). Il y reprit sa vie calme et tranquille, partagée entre les charmes de l'étude et de la poésie, et la garde de son petit troupeau pour lequel il avait déjà publié en 1644 de remarquables ordonnances et instructions synodales.

§ 9. — *Second séjour à Grasse. — Godeau ne garde que l'évêché de Vence. — Ses relations avec Balzac et M[lle] de Scudéry* (1647-1651).

Pendant plusieurs années, on n'entendit plus parler de Godeau que par ses livres : car presque tous les ans jusqu'à la fin de sa carrière en 1672, il ne cessa d'en donner au public de toutes sortes, et l'on reste confondu de la fécondité merveilleuse d'un pareil écrivain pour qui la poésie n'offre pas moins d'attraits que la philosophie, l'éloquence, la morale et les travaux historiques.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 269.
(2) Voy. *Mémoires de M[me] de Motteville*. Collection Michaud, XXIV, 127.

En 1647 il publia la *Vie de Saint Paul*, qui sept ans plus tard devait être transformée en poëme : et l'année suivante il donna l'édition définitive de ses paraphrases *des cent cinquante psaumes de David.* C'est l'ouvrage le plus considérable que Godeau ait fait en vers. Il y travaillait depuis plus de quinze ans (1). « Je confesse, dit-il dans sa préface, que pour moi la correction est plus difficile que la composition, de sorte qu'il peut bien être arrivé qu'en revoyant mes psaumes, je n'y aurai pas fait tous les changements que je voyois nécessaires pour leur perfection. Deux excellents amis (leur modestie me défend de les nommer) m'y ont aidé, et leur jugement m'a plusieurs fois obligé de passer la plume sur beaucoup de choses que j'eusse laissé comme supportables. » Conrart et Chapelain avaient en effet revu tout l'ouvrage pendant le séjour de Godeau à Paris, et c'est à eux que l'on doit le soin de l'édition difinitive. L'un des principaux reproches que l'on ait fait à cette œuvre importante, c'est qu'elle est très-inégale. Mais il faut remarquer que les psaumes ont eux-mêmes des sujets fort différents, et leur style original est aussi très-varié. Les uns sont fleuris et pompeux : les autres presque rudes aux oreilles et fort éloignés de notre manière d'écrire. L'inégalité est dans l'essence même du livre.

Les critiques à tout prix ont été plus loin, et le ministre Jurieu à leur tête, ils ont prétendu que Godeau a tellement enveloppé la pensée divine de ses propres pensées, qu'on risque fort souvent de perdre le sens du Saint-Esprit. Cette objection a quelques apparences de réalité : mais il ne s'agit pas ici d'une *version* des psaumes, dans le genre de celles de Marot et de Bèze. Godeau a eu soin de nous en avertir lui-même : et Jurieu n'a rien remarqué dans ses observations, qui fût contre les règles de la paraphrase, dont le caractère est de souffrir un mélange harmonieux des pensées du paraphraste avec celles de l'original (2).

Ce qui est certain, c'est que les psaumes de Godeau eurent un grand succès. Les calvinistes eux-mêmes s'en servirent, en dépit de Jurieu, à la place de ceux de Marot en usage dans les temples. On les mit en musique et nous possédons une édition de 1656 dans laquelle on a noté toutes les premières stances de chaque

(1) Le privilège est daté du 12 mars 1644 et la première édition ne parut qu'en 1648, in-8°, bientôt suivie de plusieurs éditions in-12.

(2) Voir Jurieu, *Parallèle du calvinisme et du paganisme*, I, 278 ; et Baillet, *Jugements des savants*, V, 304.

psaume d'après Artus Aucoustiaux, ancien maître de chapelle du roi Louis XIII (1).

Cependant les habitants de Vence et d'Antibes continuaient à poursuivre avec acharnement leur procès en revendication contre leur évêque, et se montraient d'autant plus ardents dans la lutte qu'ils étaient soutenus par l'espoir du succès. Il venaient de voir, en effet, les moines cassinistes rentrer dans l'abbaye de Saint-Honorat de Lérins (2), et ils pensaient que tous les actes du ministère de Richelieu contre leur autonomie seraient annulés de la même façon. Godeau ayant fait renouveler pendant l'Assemblée de 1645 les édits contre les protestants d'Antibes qui s'agitaient plus ostensiblement qne jamais, il se vengèrent en faisant demander par le conseil de la commune le retrait du bref de la vicairie apostolique obtenu par Godeau en 1640 et l'évocation de leur procès au grand conseil. Battus sur ce point, ils demandèrent une collégiale, la résidence au milieu d'eux de l'abbé crossé et mitré de Lérins et la réunion future de la vicairie apostolique à l'abbaye. Ils prétendaient se consoler ainsi de la perte de l'évêché qu'ils possédaient jadis : mais Godeau obtint cette fois gain de cause sur tous les points.

Il eut plus de tracas avec les diocésains de Vence qui n'avaient cessé d'intenter procès sur procès au sujet de leur réunion à Grasse, à tel point qu'un arrêt du conseil du roi ordonna une enquête au mois de septembre 1647. Or il y avait, nous apprennent les procès verbaux des assemblées du clergé, quelques biens dépendant de l'évêché de Vence dans le comté de Nice, qui appartenaient à la cour de Savoie, et sur lesquels le nonce de Turin avait fait mettre le sequestre au nom de la chambre apostolique à l'époque de la vacance de l'évêché, parce que le revenu des bénéfices durant la vacance relevait en Italie et en Savoie, de la mense pontificale, au lieu d'appartenir au roi, comme en France, d'après les droits de régale. Mais depuis la bulle de réunion de Vence avec Grasse, le nonce avait prétendu continuer le séquestre. Godeau ayant en vain réclamé ses droits, même à la cour ducale qu'il alla solliciter à Turin en 1650 et où il ne reçut que de bonnes paroles, prit le parti de citer le receveur

(1) Dans les *Poëtes français mis en musique*, publiés en 1867, par G. Flasland, on trouve un des psaumes de Godeau, noté par M. Wekerlin.

(2) M. l'abbé Tisserand a publié d'après les archives de la préfecture de Nice, une intéressante lettre de Godeau au secrétaire d'Etat de Brienne, pour le persuader de ne pas souffrir cette réintégration. Voir la *Revue des Sociétés Savantes*, livraison de juin 1870. Malgré ses instances, l'ordonnance royale de retour fut publiée, et le parlement l'enregistra le 25 décembre 1645.

des dîmes sequestrées devant le conseil souverain ou sénat de Nice qui jugea en sa faveur et confirma son rétablissement dans la jouissance. Les officiers de la chambre apostolique s'opposèrent à cet arrêt, et le nonce de Turin ayant cité l'évêque de Grasse à sa barre pour être condamné à se désister et à subir les peines portées par les bulles contre ceux qui se pourvoient devant des juges laïques, fit afficher sur les portes de la cathédrale de Vence une déclaration portant que l'évêque avait encouru les censures ecclésiastiques. Cela causa contre Godeau une véritable émeute : il fallut appeler la garnison d'Antibes, et le Conseil du roi fit incarcérer les consuls et les principaux bourgeois de Vence qui ne durent leur élargissement qu'aux prières du miséricordieux évêque. Les choses en étaient à ce point lorsque, avertie par l'archevêque d'Embrun, l'assemblée du clergé s'empara de l'affaire, et trouvant la procédure contraire aux privilèges de l'Eglise de France qui ne permettaient pas qu'un évêque fut cité hors du royaume, elle obtint une lettre de cachet pour notre ambassadeur à Rome avec ordre de se plaindre vivement à Sa Sainteté; le nonce de Paris fit donner un blâme à celui de Turin qui dût envoyer ses excuses à Godeau, retirer les censures et permettre la perception des dîmes sequestrées (1).

Malgré cette victoire qui présageait un succès définitif, le pieux évêque résolut cependant de ne pas continuer une lutte qui ne pouvait devenir que préjudiciable aux intérêts de la religion. « Le clergé et le diocèse de Vence s'étant opposés à la réunion des deux évêchés, a-t-il écrit dans son *Histoire de l'Eglise*, il y eut un procès si fort embarrassé que, craignant que Dieu ne l'approuvât pas, et me voyant engagé à un long séjour hors de ma résidence pour le poursuivre, je résolus, d'après le conseil de quelques personnes savantes et pieuses, de me mettre en repos et de quitter l'une ou l'autre de ces deux églises. Celle de Grasse, comme ma première épouse semblait devoir être préférée, outre que la ville était plus grande, plus peuplée et plus riche : mais comme j'avais joui durant quelques années des revenus de l'évêché de Vence, sans y avoir pu faire que peu de séjour, je crus que je devois la choisir pour lui rendre mes services, et me renfermer dans une solitude, où je ne vois plus d'autres objets qui me puissent détourner de Dieu, et où je trouve un profond repos que je tâche d'employer pour le service de l'église

(1) *Procès-verbaux de l'assemblée du clergé de* 1650, III, 584-589.

universelle. Ce changement n'a eu pour motif ni l'avarice, ni l'ambition, ni le plaisir (1). »

Sur sa demande, Louis XIV demanda en effet au pape, le 2 juin 1653, la séparation des deux sièges, et Godeau, démissionnaire de Grasse, fut maintenu évêque de Vence par un bref pontifical du 7 décembre qui cette fois fut reçu avec la plus grande allégresse par tout le peuple et le chapitre de Vence. Nous parlerons bientôt de l'entrée solennelle de notre évêque dans son Eglise cathédrale, mais nous devons le suivre auparavant dans ses relations avec ses amis vers cette époque et dans plusieurs importantes assemblées du clergé de France.

Godeau ne reçut pendant son second séjour à Grasse de 1647 à 1651, que de très-rares visites de Paris : cependant lorsque les familiers de l'hôtel de Rambouillet passaient dans le Midi, ils n'avaient garde d'oublier son ermitage. « Nous primes le chemin de Grasse, écrit en 1649 l'abbé Arnaud dans ses Mémoires, pour y voir l'illustre M. Godeau qui a rendu ce petit coin de la terre si célèbre pas ses beaux vers, mais plus encore par le bon exemple de sa vie (2). » Les lettres de M[lle] de Scudéry nous apprennent aussi que cette dixième muse s'arrêtait quelquefois sous les orangers de Grasse lorsqu'elle allait voir son frère dans son gouvernement de Notre-Dame de la Garde à Marseille. Mais ces aimables visites se répétaient fort peu, et Godeau se rappelait ses amis absents en entretenant avec eux un commerce de lettres très-actif. Son principal correspondant durant cette période fut Balzac dont nous avons déjà cité des extraits élogieux. Nous n'avons malheureusement que très-peu de lettres des deux amis, mais nous trouvons dans celles de Balzac, à Chapelain, à Conrart et au duc de Montausier une foule de détails qui constituent une véritable biographie de Godeau pendant ces quelques années : il nous suffira de citer textuellement ces passages sans autres commentaires, en rappelant que les deux premiers extraits se rapportent au séjour de Godeau à Paris.

(1) *Histoire de l'Eglise*, II, 374. — On lit dans la *Gallia Christiana* : « Sponte sua cessit episcopatu Grassensi 25 novembre 1653, pia religione ductus, eo quod in libello supplici summo pontifici porrecto falso fuisset enunciatum unionem utriusque episcopatus tempore Guillelmi Le Blanc ea lege fuisse factam, ut ad consecuturos in posterum successores pertineret ; cum soli Guillelmi, exclusis successoribus esset concessa. Ideoque diploma præter veritatem impetratum ratus, cum aliunde ordinem ecclesiasticum ac secularem Vencæ huic unioni multum repugnare sentiret, dimissa Grassenci, Venciensem elegit ecclesiam. »

(2) *Mémoires de l'abbé Arnaud*. Collection Michaud, XXIII, 518.

— Balzac à Chapelain. — Du 31 octobre 1644 — «... Vous trouverez dans mon paquet mon ancien poëme chrestien, reveu et augmenté de plusieurs vers : et je vous supplie, monsieur de le faire rendre de ma part à M. l'évesque de Grasse. Je l'ay mis dans ledit poëme, en la place de Damon qui n'y estoit pas assez désigné, et que personne n'entendoit sans explication. Damon est assez loué ailleurs et cette place estoit donc à nostre très-cher Prélat à qui j'ay donné un nom le plus approchant du sien que j'ay pu, je dis du sien de Provence et non du sien de Paris ou de Dreux, qui à mes oreilles n'est pas fort beau, n'en déplaise à *Monsieur son frère*. Encore de bonne fortune le nom est Romain et a esté connu à la cour d'Auguste... (1) »

— Balzac à Chapelain. — Du 15 mai 1645. — «... Vous n'ignorez pas la gratitude de mon cœur, ma passion, mon estime, mes respects pour M. l'évesque de Grasse ; faites-les lui valoir jusqu'à l'infini, vous ne le tromperez point : car en effet je l'honore infiniment et suis amoureux de tous ses beaux vers, mais particulièrement de ses éclogues et de la dernière, sur le sujet de laquelle trouvez bien que je lui die :

Et Aminta ti cede et Pan t'honora,
Et potresti et con Pane, et con le Muse
Giostrar cantando : et sfidar anco Apollo,
La sua gratia salvando, et la tua pelle... (2) »

— Balzac à Conrart. — 2 janvier 1648. — «... Je vous demande toujours les bonnes grâces de vostre excellent cousin, nostre très-digne et très-cher Prélat. Il m'a escrit une lettre si honneste, si éloquente, qu'elle m'oste le cœur avec la parole, ne pouvant luy rien rendre qui soit digne de tant de bonté et de tant d'esprit. J'attens quelque inspiration du ciel pour être en estat de lui répondre et je vous supplie cependant de me faire office auprès de luy... (3) »

— Balzac au duc de Montauzier. — 24 décembre 1649 — «.. J'ay receu de M. l'Evesque de Grasse une élégie dont je pense estre obligé de vous faire part. Elle est digne de luy : mais j'ay peur que je ne sois pas digne d'elle et qu'il se soit laissé tromper à son amitié.

(1) *Lettres inédites de Balzac*, publiées par M. Tamisey de Larroque, p. 201-202. — Godellus n'ayant pas paru assez harmonieux à Balzac, il appela son ami *Gratius*, du nom de son évêché. Cette lettre est le seul document du temps où nous ayons vu mentionné un *frère* de Godeau.

(2) *Lettres inéd. de Balzac. Ibid*, p. 262.

(3) *Lettres de feu M. de Balzac à M. Conrart*. Paris, Aug. Courbé, 1659, in-12. p. 6.

Pour un si riche présent, je ne puis luy envoyer en revanche que le poëme que vous avez veu. Je serois ravy s'il luy prenoit fantaisie *d'en faire une paraphrase.* Il ne luy faudroit pour cela que deux matinées bien employées et vous connoissez cette belle et heureuse facilité avec laquelle coulent ses vers. Je l'aime si fort, que je l'aime mesme à mon préjudice. Je voudrois qu'il eust tout l'avantage sur moy en cette occasion et que sa copie françoise fût meilleure que l'original latin que je ne croy pas estre mauvais. Je crois aussy, par conséquent, qu'il ne vous a pas dépleu... (1) »

— Balzac à Conrart. — 18 août 1650. — « J'ay reçeu les paraphrases de M. de Grasse et vous en remercie de tout mon cœur : mais je ne sçaurois vous exprimer l'estime que je fais d'un si beau présent. Toutes mes œuvres en porteront des marques, et si elles passent jusqu'à la postérité, elle sçaura que la prose et les vers de cet excellent Prélat ont esté les *délices de mon esprit...* (2) »

— Balzac à Conrart — 18 septembre 1650. — «... Les vers que vous m'avez envoyés de la part de nostre excellent Prélat me *béatifient.* Ils sont dignes de luy : le mal est que je ne suis pas digne d'eux. L'obligation est d'autant plus grande que je pense moins la mériter : vous l'asseurerez bien comme il faut de ma reconnaissance. Le messager qui partira dans huit jours, vous portera des *pastilles pour luy et une canne assez belle*, dont un Roy des Indes m'a fait présent ; à l'heure mesme que je la reçeus, je la destinay à cet excellent Prélat, à cet admirable porteur de houlette, à cet incomparable faiseur d'éclogues. S'il vient à Paris, il ne l'aura pas désagréable, luy estant offerte de votre main... (3) »

— Balzac à Conrart. — 27 septembre 1650. — « ... Vous avez raison d'estimer le poëme de *la Chartreuse*, lequel, à mon avis est très-beau et très-égal. Il y a de la force, quoique d'ordinaire elle

(1) *Lettres de feu M. de Balzac à M. Conrart.* p. 55.
(2) *Ibid*, p. 354.
(3) *Ibid*.
(4) En voici quelques vers :

Déserts où le démon a perdu sa puissance
Retraite des vertus, séjour de l'innocence,
Terrestre paradis, où les anges mortels
Font de divins concerts au pied des saints autels,
Solitaires forests, que vous estes célèbres !
Que je trouve un beau jour dans vos saintes ténèbres !
Que vostre horreur est sainte! et que votre aspreté,
Dans les rudes objets a pour moy de beauté !
Sur les rives de Seine et sur celles de Loire
J'ay veu tous les beaux lieux dont on vante la gloire,

manque à la facilité (4); et cette force est soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais je ne sçay si c'est mon intérest qui me trompe, je n'estime guère moins en son genre ce qui s'adresse à l'hermite de la Saintonge que ce qui a esté fait pour les chartreux du Dauphiné. Il est vray qu'il y a quelques endroits qui, à mon avis, pourroient estre mieux, s'ils avoient esté retouchez. Je vous les marque dans un papier séparé, et si je les ay remplis dans la copie que je vous envoye, au lieu d'y laisser des lacunes, ce n'est pas que je veuille faire l'entendu, ny que je prétende de sçavoir faire des vers françois : les paroles que je substitue ne serviront que de marques pour en mettre de meilleures : ce ne sont pas des pièces qui doivent demeurer : ce sont des eschaffaux qu'il faudra oster. J'escris une epistre en vers latins à M. de Montauzier dans la quelle je fais profession de vivre dans la discipline de M. de Grasse, le reconnaissant pour maistre, et pour celui *qui m'aappris à parler chrestien...*»

— Balzac à Conrart. — 7 novembre 1650. — «... Je vous envoye une lettre que M. de Montauzier écrit à M. de Grasse, et qu'il décacheta luy-mesme pour m'en faire lecture (1). Vous trouverez avec la lettre ce qui luy a donné sujet de l'écrire, et si nostre cher Prélat estoit en humeur de paraphrases, nous ferions imprimer le françois avec le latin. Ce n'est que du canevas que je luy présente (2), sur lequel il mettra son or et sa soye, cette belle et rare broderie dont il peut enrichir le fond le plus grossier. Les stances de six ou de huit, meslées de grands et de petit vers, me plaisent extresmement et il y en a de merveilleuses dans les œuvres de nostre excellent Prélat ; mais si ce n'est un jeu et un divertissement pour luy, je ne suis pas si effronté de songer à luy donner de la peine. Je trouve ses muses les plus belles en leur simple déshabillé que celles des autres aux jours de cérémonie... »

— Balzac à Conrart. — 4 janvier 1651. — « Il m'est impossible d'attendre jusqu'à l'ordinaire de l'autre semaine pour vous parler de nostre prélat. *Ce petit homme et tout ensemble grand personnage* m'oblige, certes, sensiblement ; mais il me permettra, s'il luy

Mais ny ces longs canaux qui sur leurs riches bords
Du marbre et du pophyre assemblent les travaux
Ni ces riches vergers, etc...
N'ont rien auprès de vous, ô déserts innocents,
Qui charme mon esprit, ni qui plaise à mes sens...

(1) Montauzier était alors gouverneur d'Angoulême et voisin de Balzac.

(2) Balzac avait composé des vers latins et voulait les faire traduire en vers français par Godeau.

plaist, de n'estre pas de son opinion et de croire que le mesme advantage que le latin a sur le français, son esprit l'a sur le mien. Je ne crains donc point pour le succès de la paraphrase. Ce seroit pour l'honneur de l'original que j'aurois sujet d'appréhender, si mon amour, il y a longtemps, n'avoit estouffé ma jalousie. Mais, Monsieur, son esprit, que j'estime infiniment, n'est pas néanmoins ce que j'estime le plus en luy. Cette vie sans tache et sans défaut ; cette piété exemplaire ; cette force apostolique qui anime sa prose et ses vers, c'est ce que j'admire principalement. Et pourquoy faut-il qu'il soit tout de feu et moy tout de glace ; qu'il soit si riche des grâces et des dons du ciel, dont je suis si pauvre ? Je le dis à ma confusion et à sa gloire, sans avoir dessein de dire de belles choses, et seulement pour me descharger à vous de ce que j'ay sur le cœur.....»

Nous pourrions multiplier à l'envi ces extraits qui nous initieraient plus intimement encore à ces corrections de style que Balzac et Godeau pratiquaient l'un sur l'autre par l'intermédiaire de Conrart ; mais nous ne voulons pas mériter le reproche que Boileau fait à Scudéry, et nous nous reposerons sur ce trait final : « A propos, Monsieur, écrivait Balzac à Conrart, le 25 juin 1651, vous ai-je dit une pensée qui m'est souvent venue en l'esprit ? C'est un de mes estonnemens et ce sera une énigme que la postérité aura de la peine à déchiffrer, que vous et moy estant ce que nous sommes à M. de Grasse, il ne vous ayt point rendu catholique et qu'il ne m'ayt fait homme de bien. En effet, à juger des choses qu'il peut faire par celles qu'il a faites, il n'y en a point qui luy doivent estre impossibles.

L'alte non teme, e l'humili non sdegne.

« Sa vertu est chaste, mais sans estre austère ; son sçavoir est profond et élevé, sans pédanterie ; sa piété est humble et réglée sans hypocrisie ni superstition. »

Hélas ! Godeau ne put parvenir, malgré tous ses efforts, à convertir ni son cousin, ni leur ami commun Perrot d'Ablancourt (1).

Ce serait ici le lieu de parler des relations de Godeau avec Mlle de Scudéry et de jalonner cette période de la carrière de notre évêque par le magnifique portrait que Sapho trace de lui dans le *Grand-Cyrus* sous le nom de *Mage de Sidon* ; mais de récentes publica-

(1) Voir notre *étude sur Perrot d'Ablancourt*. Paris, Menu, 1877, in-8°.

tions encore présentes à tous les esprits ont suffisamment appelé l'attention sur ce curieux commerce littéraire ; M. l'abbé Tisserand d'abord, MM. Boutron et Rathery ensuite, ont extrait des portefeuilles de Conrart toutes les lettres du Mage de Sidon à Sapho et toutes les réponses de la sixième muse, reine absolue du royaume de Tendre ; nous ne pouvons donc songer à les reproduire encore une fois, mais nous remarquerons que lorsque le Mage écrit à sa *très-précieuse Sapho*, en empruntant le style affecté qui était de mode dans le salon de la rue Saint-Thomas du Louvre, il nous semble manier fort agréablement l'ironie : le *saphonisme* surtout est une invention assez originale ; toutefois ce ne sont là que de simples jeux d'esprit qui méritent à peine qu'on s'y arrête un instant ; surtout il ne faudrait y chercher des renseignements ni sur le style, ni sur les mœurs du spirituel évêque ; cela prouve l'aimable facilité de son caractère, et voilà tout : nous ne pouvons attacher à ces badinages une plus grande importance. « Le Mage de Sidon, dit le roman du *Grand-Cyrus*, est sans doute un homme admirable, il est né avec un esprit si vif, si ardent et si élevé, qu'il n'est rien qui échappe à sa connaissance ; il est pourtant *naturellement enjoué*....., mais il l'est avec un fond de bonté et de modestie qui sent l'innocence des premiers siècles, de sorte que comme il n'y a rien de plus agréable que de trouver ensemble un grand esprit et une grande douceur, il n'y a rien de plus aimable que sa conversation et sa société... Sa vertu quoique très-parfaite n'a rien de rude ni d'austère que pour lui ; il s'arreste solidement au bien et ne s'attache pas à de fausses et trompeuses apparences. L'égalité de son humeur est encore un des charmes de sa société : on ne lui voit jamais ni chagrin, ni rudesse pour ses amis ; il les aime avec tendresse et passion et les aime sans intérest. Il passe de la solitude à la cour sans emportement de joie, et de la cour à la solitude sans un ennui excessif... Il a même trouvé l'art d'oster à la raillerie tout ce qu'elle a de piquant et d'aigre lorsqu'il s'en sert, sans lui oster pourtant ce qu'elle a d'agréable : ce qui est assurément une chose plus difficile à faire que d'apprivoiser les lions..... (1) »

Pour vérifier ce portrait, retrouvons le Mage à Paris.

(1) Mlle de Scudery. — *Le grand Cyrus*. Extrait des passages cités, par M. Victor Cousin. — Le gazetier Loret disait de Godeau vers la même époque :

Plaise à la mort qui tout consomme
Nous laisser longtemps ce rare homme !

§ 10. — *Nouveaux voyages à Paris.* — *Le Jansénisme.* (1651-1657).

Godeau revint à Paris vers la fin de l'année 1651, mais il ne prit pas le chemin direct. Mlle Paulet qui avait suivi Mme de Clermont à son château d'Entragues près de Toulouse, s'y trouvait en ce moment à toute extrémité et lui avait écrit pour se recommander à ses prières. Il se décida aussitôt à passer par Entragues et vint lui-même aider la belle Angélique à franchir le terrible passage de l'éternité. L'élégie qu'il composa aussitôt sur cette mort douloureuse est une de ses meilleures pièces de vers. M. Victor Cousin la préférait même à toutes les autres.

Si la vive douleur et la tendre pitié,
Si l'honneur, le respect, l'estime, l'amitié
Pouvoient dans le dessein qui forme mon courage
Me tenir lieu de l'art, en faisant cette image,
Avec la ressemblance elle auroit plus d'attraits
Qu'Apelle n'en donnoit à ses vivans portraits.
Mais à peine ma main touche-t-elle la toile
Que dessus mon esprit la douleur jette un voile,
Et que mon œil couvert d'un nuage de pleurs
Ne voit plus ni dessin, ni toile, ni couleurs...
... Mais je ne puis souffrir cette austère sagesse
Qui me rendroit ingrat en cachant ma tristesse :
Et j'aime mieux manquer dans ma juste pitié
Aux préceptes de l'art qu'aux lois de l'amitié.
La sienne fut pour moy si parfaite et si pure
Que je la veux apprendre à la race future...
... Dès la première fois que chez vous je la vis
Mon esprit fut charmé, mes sens furent ravis,
J'eus les yeux éblouis de sa vive lumière
Et la trouvant d'abord si douce, mais si fière,
Elle fit dans mon âme en ce bienheureux jour,
Presque au même moment, naître et mourir l'Amour...

Mais nous n'avons pas le loisir de citer ici tout le portrait de la

Car pour estre un homme de Dieu,
Dont la vertu brille en tout lieu,
Pour donner de très-bons exemples
Dans les maisons et dans les temples,
Pour d'un saint et docte entretien
Réjouir tous les gens de bien,
Et pour estre un poëte admirable
Où trouveroit-on son semblable?...
(*La Muse historique* du 31 janvier 1654).

belle Angélique. Godeau avait dédié ces vers à madame de Clermont. Il les envoya à M[lle] de Scudéry qui lui répondit aussitôt :

« Il faut que je vous dise que les vers que vous avez adressés à madame de Clermont m'ont fait verser plus de larmes qu'ils n'ont de syllabes. Il me semble qu'en vous dépeignant la douleur qu'ils ont excitée dans mon cœur, c'est en faire l'éloge. En effet vous représentez si agréablement cette merveilleuse fille, qu'on peut assurer que jamais portrait n'a si bien ressemblé que celui que vous avez fait d'elle. »

Pendant son séjour à Paris, séjour qui vit éclore un nombre considérable d'opuscules de toutes sortes sorties de sa plume académique (1), Godeau prit part de nouveau aux luttes du jansénisme. On sait qu'à la fin de l'année 1650, le zélé prédicateur Habert avait écrit au pape Innocent X une lettre fort pressante pour lui demander la condamnation de cinq propositions hérétiques qu'il avait extraites du livre de l'évêque d'Ypres intitulé *Augustinus*. Une assemblée de quatre-vingt-quinze évêques réunis à Paris, ayant signé cette lettre, les partisans de Port-Royal en rédigèrent une autre contradictoire et la firent apostiller par quinze prélats d'avis opposé, en tête desquels on remarquait l'archevêque de Sens, Henri de Gondrin. L'archevêque de Toulouse et Godeau ne voulurent signer ni l'une ni l'autre, et chacun de leur côté, ils écrivirent au pape, désapprouvant l'entremise des quatre-vingt-cinq, et le priant de ne pas donner son jugement sur les cinq propositions sans en distinguer les différents sens après un examen strictement motivé. Godeau insistait avec force en faveur des droits de l'épiscopat, et prétendait que les évêques ne devaient pas se dessaisir du privilège de juger au moins en première instance des causes de la foi, pour se réduire à la qualité de simples vicaires du pape et de purs exécuteurs de ses décrets (2). Aujourd'hui que le Saint-Siège a nettement déclaré ses droits à cet égard, personne ne songe plus à élever de pareilles prétentions, et le gallicanisme est absolument détrôné de tous les esprits et de tous les cœurs catholiques. Mais faut-il faire un crime

(1) Il faut citer entre autres : *Remontrance du clergé de France faite au roi*, in-4° 1651. — *Discours de la tonsure cléricale et des dispositions avec lesquelles il faut la recevoir*, in-12, 1651. — *Exhortation aux Parisiens touchant l'aumône et la charité envers les pauvres*, in-4°, 1651. — *Avis aux Parisiens sur la descente de la châsse de sainte Geneviève*, in-8°, 1652. — *La Vie de saint Augustin*, in-12, 1652, etc., etc.

(2) Sa lettre a été publiée dans le journal de Saint-Amour et dans l'histoire du jansénisme du P. Gerberon. — Voir aussi *l'Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, II, 118, et les *Œuvres d'Arnauld*, XIX, XVJ.

à Godeau d'avoir soutenu, en l'absence de déclarations aussi catégoriques que celles du dernier concile du Vatican, une théorie que partageaient alors un grand nombre des évêques de France? nous ne pensons pas qu'il faille pousser l'exagération jusqu'à ce point. Godeau était gallican, il est impossible de le nier : mais le gallicanisme était alors dans sa période la plus militante : il n'était pas officiellement condamné : on pouvait lui supposer certaines raisons d'être qui n'existent plus de nos jours, et Godeau a donné en somme trop de preuves de sa soumission sincère au Saint-Siège, pour qu'il soit permis de le confondre avec d'orgueilleux gallicans qui n'ont que justement mérité l'épithète de quasi-hérétiques. Le P. Rapin montre une telle réserve vis-à-vis de lui dans ses mémoires que nous ne pouvons le ranger, comme l'ont fait plusieurs imprudents biographes, parmi les fauteurs du jansénisme, c'est-à-dire, pour les appeler par leur nom, parmi les ennemis déclarés de la primauté romaine, base inébranlable de l'unité de l'Eglise catholique.

La cour de Rome étudia longuement la question; et la bulle d'Innocent X qui condamnait simplement les cinq propositions, en ne les attribuant à Jansénius que dans une phrase incidente, parut seulement deux ans après, le 31 mai 1653. Dans l'intervalle on lutta beaucoup de part et d'autre, et dès la fin de l'année 1651, nous voyons Godeau chercher sans succès avec l'évêque de Châlons, Félix Vialart, à établir alliance par des concessions réciproques entre les Thomistes et les défenseurs du jansénisme. Son ouvrage le plus caractéristique de cette époque est la vie de Augustin, dans saint laquelle il accuse franchement ses tendances vers les doctrines augustiniennes.

Lorsque parut la bulle pontificale à la fin du mois de mai 1653, les Port-royalistes acceptèrent la condamnation des cinq propositions en elles-mêmes, mais pour ne pas se déclarer complétement vaincus, ils refusèrent de reconnaître qu'elles se trouvassent expressément dans le livre de l'évêque d'Ypres. Cette simple question de fait, bouleversa l'Eglise pendant une douzaine d'années. Mazarin à qui on avait persuadé que les jansénistes étaient partisans du cardinal de Retz, dont il voulait à tout prix empêcher le retour, réunit au Louvre au mois de juillet, pour faire accepter solennellement la bulle, vingt-huit archevêques ou évêques qui se trouvaient alors à Paris pour l'assemblée du clergé. Godeau était du nombre. On décida qu'on écrirait au Pape une lettre collective pour le remercier de

sa décision; mais ce ne fut pas sans de longues discussions rapportées d'une manière fort intéressante par le P. Rapin, sur la violation que signalait l'archevêque d'Embrun (1) des priviléges de l'Eglise gallicane qui seule devait, selon lui, examiner les erreurs débitées dans le royaume, sauf à faire ensuite approuver son examen par le pape. Godeau fut prié d'écrire la lettre au Saint-Père. Il s'excusa en déclarant qu'il ne pourrait se dispenser de se plaindre de ce que le Saint-Siège ne leur avait pas renvoyé la cause; et le nouvel archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, se chargea de cette mission, pendant que Godeau acceptait celle de rédiger un mandement commun de l'assemblée à tous les évêques de France, pour les engager à recevoir la constitution et pour exhorter tous les fidèles à la paix et à la charité. Cela est caractéristique et prouve l'influence considérable que Godeau exerçait sur l'assemblée.

On sait que Pierre de Marca, entraîné par son zèle, déclara formellement que les cinq propositions se trouvaient dans Jansénius et ajouta même quelques mots favorables à l'infaillibilité du Saint-Père sur cette question de fait. Aussi lorsqu'on retourna chez le cardinal le 18 juillet pour lire le projet de lettre, Godeau s'éleva-t-il fortement contre ces termes selon lui trop formels; il fit tant de bruit sur cela, nous apprend le P. Rapin, qu'on fut obligé d'adoucir l'expression qu'il avait trouvée trop forte (2). Ce succès l'enhardit à déclarer plus nettement encore ses opinions gallicanes dans la lettre circulaire, et il eut le tort, en revendiquant de nouveau les prétendus privilèges de la juridiction épiscopale en première instance, d'accuser le Saint-Père d'une sorte de précipitation dans son jugement. On s'y soumettait pourtant, disait-il, car *la chaire de Pierre est le centre de l'unité catholique :* s'il y avait diversité entre les évêques, ce n'était que dans la manière d'exprimer le respect que chacun portait au Saint-Siège, et par rapport à la déférence qu'ils voulaient rendre à son décret pour le bien de la paix et la conservation de la vérité et de l'unité.

La bulle expédiée à tous les évêques avec la circulaire rédigée par Godeau au nom de l'assemblée suscita une grande division parmi les prélats. Tous s'accordèrent à condamner les cinq propositions, mais les défenseurs de saint Augustin persistèrent à soutenir que le sens dans lequel elles étaient condamnées n'était pas celui de

(1) Il est bon de remarquer que Godeau était son suffragant.
(2) *Mémoires du P. Rapin*, II, 132.

Jansénius. Le 26 mars 1654, Mazarin convoqua au Louvre une nouvelle assemblée de trente-huit évêques qui déclarèrent que les propositions se trouvaient effectivement dans le livre de l'évêque d'Ypres, écrivirent une seconde lettre au Pape, et adressèrent à tous les évêques un mandement pour affirmer qu'après leur déclaration il ne devait pas y avoir de doute; mais ils n'indiquèrent pas où les propositions se trouvaient dans le livre, et les jansénistes prétendirent toujours qu'on n'a jamais pu le faire. Il est cependant certain que si elles ne s'y trouvaient pas textuellement, elles étaient absolument conformes à l'esprit de l'ouvrage. Ce fut alors que Pierre de Marca dressa le fameux formulaire que tous devaient signer sous peine de passer pour hérétique : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornelius Jansenius contenues dans son livre intitulé : *Augustinus*, que le pape et les évêques ont condamnées, laquelle doctrine n'est pas celle de saint Augustin que Jansénius a mal expliquée contre le vrai sens de ce saint docteur. »

Mais Godeau n'avait pas assisté à cette seconde conférence chez Mazarin, car il était parti au commencement de l'année 1654 pour la Provence, afin de prendre possession par lui-même de son nouveau diocèse. Il fit son entrée solennelle dans sa cathédrale, au milieu d'une grande foule de peuple, le 26 mai, fête simultanée de la Pentecôte et de saint Lambert, ancien évêque de Vence. Jacques de Barcillon, son vicaire général, qui avait administré le diocèse en son absence, lui offrit en souvenir, nous apprend M. l'abbé Tisserand, « la vie manuscrite de saint Lambert, et à la cathédrale une belle châsse en vermeil pour le même saint. Après la messe et une touchante homélie de l'évêque, on bénit la châsse et l'on fit la procession en grande pompe dans la ville. Pour compléter la fête et inaugurer cette nouvelle ère de son épiscopat, le prélat, à l'exemple du bon Pasteur, accorda un généreux pardon à ce malheureux Guérin qui avait en 1645 attenté à ses jours. — Qu'on le fasse revenir, le pauvre, dit-il; il y a assez longtemps qu'il expie sa faute dans l'exil (1). » Puis déployant la même activité qu'en 1637, lors de son installation à Grasse, il consacre l'argent de ses deux bénéfices de Saint-Ponat et de Cahors, dont il retirait 5,000 fr., à réparer son évêché ; il acquiert de ses deniers un jardin hors des murs ; il appelle de Paris le peintre Sylvestre Bagni pour décorer ses chapelles Saint-

(1) *Godeau*, par l'abbé Tisserand, p. 221.

Lambert et Saint-Charles et tout son palais; il fait inscrire dans la grande salle tous les noms des Evêques de Vence, ses prédécesseurs, au milieu d'écussons artistement peints...; il rédige des statuts pour les associations de charité et les hôpitaux de toutes ses paroisses; il réorganise toutes les corporations religieuses, s'inscrit en tête des confréries des Pénitents-Blancs et du Saint-Rosaire, et trouve moyen, malgré toutes ces préoccupations si diverses, de publier son poëme de *Saint Paul*, sorte de paraphrase en vers de la vie de l'apôtre, qu'il avait donnée sept ans auparavant.

Cette composition est un poëme chrétien, d'après le titre que l'auteur lui a donné lui-même : mais ce n'est pas un poëme épique proprement dit, quoique saint Paul soit un des plus grands héros du christianisme. Le genre de mort de l'apôtre est vraisemblable sans rien avoir de ce merveilleux qui doit accompagner le vraisemblable dans tout poëme, conçu selon les règles de l'école : et c'est sans doute ce qui a porté Godeau à finir par le triomphe de saint Paul et sa réception dans le ciel. Du reste, on ne trouve ici ni les ornements de la fable, ni les machines de la religion païenne, ni ces inventions profanes que le poëme chrétien pouvait alors souffrir selon la décision des maîtres de l'art, et qui donnaient lieu d'étaler les richesses de la poésie dans les peintures des mouvements des passions (1). Les épisodes consistent en de longues digressions sur l'histoire des Juifs, ou sur celle des persécutions de l'Eglise et des hérésies, coupées par une magistrale apologie de la religion chrétienne beaucoup plus dogmatique que poétique. Il faut cependant convenir que la versification du *Saint Paul* est plus forte ou, pour mieux dire, plus pompeuse que celle de la plupart des autres œuvres de Godeau. Chapelain en a loué la pureté, la facilité, la majesté dans la préface de *la Pucelle* : et malgré les exagérations de ses éloges amicaux, on doit reconnaître que ce poëme, qu'il place au nombre des épiques, renferme en effet quelques beaux vers. Mais cela ne suffit point pour assurer la vie d'une œuvre de ce genre : et quoiqu'elle ait eu les honneurs d'une seconde édition six ans plus tard (2), on s'explique fort bien l'oubli qui la recouvre aujourd'hui.

(1) Voy. Baillet, *Jugemens des savans*, V, 303.

(2) Ancillon et après lui presque tous les recueils d'anecdotes littéraires rapporten que cette seconde édition fut notablement retouchée par Godeau. Ils en citent cet exemple : « L'académicien ayant été lire son poëme au célèbre Daillé, remarqua qu'il sourit en entendant un passage où saint Paul étoit représenté attendant dans l'antichambre du souverain sacrificateur et passant le temps à regarder les tableaux qui

Godeau n'était pas de taille à aborder les sujets héroïques, ni surtout les œuvres de longue haleine. Aussi préférons-nous à cet ouvrage les *Tableaux de la Pénitence* qu'il publia vers la même époque : discours en prose accompagnés de gravures dont lui-même nous apprend l'origine dans une éloquente préface sur le relâchement général des œuvres de la Pénitence :

« En l'année 1652, dit-il, j'ouvris ce chemin royal du salut éternel aux Parisiens dans les sermons que je fis durant le Carême, en l'Eglise des Pères de l'Oratoire, et j'accommodois à ce sujet tous les Evangiles de la semaine. C'étoit un temps où la justice de Dieu paraissoit si vivement allumée contre la France et particulièrement contre la ville de Paris, par la calamité de la guerre civile qui en avoit chassé le roy, que si jamais le discours de la pénitence avoit été nécessaire et dû estre agréablement receu, c'étoit sans doute en cette malheureuse conjoncture. Dieu me donna un grand nombre d'auditeurs, mais je ne vis pas le fruit de mes exhortations que je pouvois souhaiter. Les malheurs qui devoient porter les hommes à s'humilier devant le juge les portèrent aux murmures et aux satires. La diminution du bien ne fit point diminuer le luxe ; les débauches continuèrent ; enfin il sembloit que l'on s'obstinoit contre la colère divine et que le péché entreprît d'en demeurer le maître. Le déplorable état de la première ville du monde me donna beaucoup de douleur et me fit former le dessein d'enseigner par une voye plus agréable que celle de la prédication ou des préceptes dans un livre dogmatique, une doctrine qui effarouchoit tout le monde et qui néantmoins étoit si nécessaire (1)... »

couvroient les murs. — Comment, monsieur, lui dit Daillé, vous qui possédez si bien l'histoire de l'Eglise, y avez-vous vu que les Juifs aient eu des tableaux chez eux depuis le retour de la captivité ? — Godeau en convint et supprima ce passage dans la seconde édition. » (Ancillon, *Mélanges*, II, 242.)

(1) *Les Tableaux de la Pénitence*, par messire Antoine Godeau, évêque de Vence. Paris, Courbé, 1654, in-4° fig. — C'est aussi à cette époque qu'il faut rapporter un ouvrage important que Godeau publia sous le titre de : *Discours sur les ordres sacrés où toutes les cérémonies de l'ordination selon le Pontifical romain sont expliquées.* C'est un volume in-12 de près de 600 pages dont nous connaissons au moins trois éditions : en 1653, en 1658 et en 1669. Voici le début de la préface : « Depuis que la Providence de Dieu m'a élevé dans son Eglise au rang des premiers pasteurs de son troupeau, par un choix qui me donne tous les jours de nouvelles frayeurs aussi bien que de la confusion, le zèle le plus ardent que par sa miséricorde j'aye senti au fond de mon cœur, a esté pour l'instruction des ministres de ses autels, de laquelle chacun confesse que la sanctification du peuple dépend. C'est ce qui m'a obligé d'étudier les livres qui traitent d'un sujet si important avec beaucoup de soin et de travail afin de m'instruire le premier, et après m'estre remply d'une doctrine si nécessaire, de la pouvoir communiquer à ceux qui en ont besoin. Comme mon diocèse est d'une petite

C'est ainsi qu'avec un zèle vraiment apostolique le pieux évêque nous présente les tableaux du déluge, de David pénitent, d'Antiochus au lit de la mort, de Zachée, de Théodose devant saint Ambroise, etc...; et nous avons tout lieu de croire que ce livre d'édification devint très-populaire, car nous en possédons une *nouvelle édition* de Lyon en 1707 (1) avec des tailles douces tout à fait dégénérées des belles gravures primitives.

Godeau revint à Paris en 1655 délégué par la province d'Embrun pour l'assemblée du clergé qui devait s'ouvrir le 25 mai. Par suite des difficultées soulevées par les procurations de la province de Paris à cause de l'exil du cardinal de Retz, elle fut remise au 25 août, puis ajournée jusqu'au 25 octobre : elle dura plus de dix-huit mois, jusqu'au 23 mai 1657, et fut célèbre par ses luttes contre les jansénistes. Au moment où elle ouvrit ses séances, un grand éclat venait d'avoir lieu. Arnauld avait été cité en Sorbonne au sujet de sa seconde lettre à un duc et pair, et les délibérations de la faculté avaient été si tumulteuses que le roi avait jugé prudent d'ordonner au chancelier Séguier d'y assister pour y mettre ordre. Godeau fidèle à son principe de travailler toujours aux accommodements s'efforça, de concert avec l'abbé académicien de Bourzeis et l'évêque de Saint-Brieuc, de persuader à Arnauld qu'il se trompait en quelques points. La chose était difficile. Les trois pacificateurs y parvinrent cependant, et le 23 décembre ils réussirent à lui faire signer un acte de soumission. Malheureusement

étendue, je n'ay pas été obligé de faire souvent des ordinations générales, et j'ay eu plus de loisir d'apprendre aux clercs et aux prestres que j'ay ordonnez en très-petit nombre, l'excellence et les devoirs de leur condition avant qu'ils s'y engageassent. Pour cela, j'ay souvent expliqué la partie du Pontifical romain qui concerne les saints ordres : et comme je ne parlois pas à des personnes qui eussent besoin d'entendre de curieuses recherches de l'antiquité ou des disputes subtiles sur les questions agitées entre les scholastiques : je me suis toujours plutost étudié à toucher ce qui regardoit les mœurs qu'à éclaircir ce qui estoit de la doctrine et de la spéculation. — Quelquefois me rencontrant en d'autres diocèses dans le temps des ordinations et Messeigneurs les évêques m'ayant prié de faire des leçons à ceux qu'ils tenoient en retraite pour les préparer aux ordres, je leur ay obéy comme à ceux par qui je croyois que Dieu m'ordonnoit de rendre ce service à leur Eglise. Plusieurs qui m'ont ouy dans ces rencontres ont creu que mes discours seroient utiles au public et principalement dans les lieux où les prélats ne rencontrent pas aisément des personnes qui puissent les soulager dans le travail d'instruire ceux qui se présentent au ministère ecclésiastique, sur la nature et les fonctions des ordres qu'ils demandent... » Telle est l'origine de ce livre tout spécial qui traite longuement : de la vocation à l'état ecclésiastique; de la retraite des dix jours; de la tonsure; de l'ordre des portiers et des lecteurs; des exorcistes; des acolytes; de l'ordination des sous-diacres et des diacres; de l'ordination et de la chasteté des prêtres.

(1) Chez Jacques Lyons, 2 vol. in-12.

leurs peines devaient être en partie inutiles, car on voulait à tout prix censurer d'abord l'ouvrage d'Arnauld. La Sorbonne rejeta l'acte de soumission et Arnauld fut condamné à perdre le titre de docteur. C'était une formelle déclaration de guerre.

Commencées sous le coup de cette condamnation, les discussions de l'assemblée du clergé au sujet du formulaire proposé par M. de Marca furent très-orageuses. L'archevêque de Toulouse fit un long rapport pour démontrer que les cinq propositions condamnées par Innocent X étaient justement attribuées à Jansénius, et Godeau crut devoir en réfuter une partie : mais malgré les efforts des amis de Port-Royal, et malgré le retentissement des *Lettres Provinciales* qui parurent au même moment, l'assemblée résolut que le formulaire serait envoyé dans les provinces afin que les évêques le fissent signer à tous les ecclésiastiques réguliers et séculiers, même aux religieuses. En même temps elle écrivit au pape Alexandre VII successeur d'Innocent X pour l'informer de ses actes et le prier d'expliquer la bulle de son prédécesseur. La bulle du nouveau pape ne parut qu'en 1657 : elle confirmait la constitution précédente et blâmait ceux qui ne voulaient point reconnaître les cinq propositions dans Jansénius : mais elle ne parlait point du formulaire, en sorte que tous les évêques ne se soumirent point à la décision de l'Assemblée : Godeau qui s'était opposé à la rédaction du mandement s'abstint de le publier, et comme ni le pape, ni le roi ne s'étaient encore prononcés pour ou contre la signature obligatoire du formulaire, il ne crut pas plus devoir s'y astreindre que l'exiger. Cela ne lui attira point les faveurs du P. Annat qui, selon le témoignage de Colbert, empêcha Mazarin de prendre l'évêque de Vence pour chef de son conseil ecclésiastique (1), mais Godeau s'en consola en classant dans ses archives un magnifique bref que le pape lui adressa le 4 mars 1656 pour le remercier d'une *Vie de saint Charles Borromée* dont il lui avait offert la dédicace. Ce bref élogieux en en pareille occurence, est un garant pour nous de l'orthodoxie du laborieux académicien (2).

Ses collègues de l'assemblée avaient aussi témoigné à Godeau leur estime en maintes rencontres. On l'avait chargé, à propos d'une motion qu'il fit contre les propositions de morale relâchée de certains

(1) Voy. une lettre de Colbert à Mazarin, du 21 octobre 1656, insérée dans la *Correspondance de Colbert*, I, 269.

(2) M. Tisserand a rapporté textuellement ce bref dans son *Etude sur Godeau*, p. 252.

casuistes, de faire réimprimer les instructions de saint Charles : on l'avait député le 9 septembre 1656 pour haranguer la reine Christine de Suède lorsqu'elle reçut au Louvre les cours souveraines et les grands corps de l'Etat (1) : on lui avait confié l'oraison funèbre du roi Jean IV de Portugal, dans laquelle il traça un magnifique tableau des rapports de l'Eglise et de l'Etat (2)...; et sa réputation d'éloquence simple et touchante s'accrut encore lorsqu'il eut prononcé celles du garde des sceaux Molé (3) et du premier président Pomponne de Bellièvre.

(1) L'orateur était bien choisi, car Christine de Suède connaissait Godeau de longue date. Elle lui avait écrit au mois d'avril 1652 cette lettre fort curieuse que nous trouvons dans ses *Lettres choisies* imprimées à Villefranche en 1760. (2 vol. in-12.) « Monsieur, vostre mérite m'estoit déjà connu, et sur quelques-uns de vos ouvrages, j'avois bien jugé de vos talens naturels pour les belles choses. Je ne doute point que les poésies que vous m'envoyerez ne me confirment dans le jugement que j'ay déjà porté sur vous : et la lettre que vous m'avez écrite est si obligeante, qu'on ne reçoit jamais rien de médiocre d'une personne qui pense si bien et qui s'exprime si juste et si agréablement. Ce n'est pas que la louange que vous m'y donnez m'en ait fait aimer le style; au contraire, si j'avois pu y trouver quelque chose à redire, c'auroit esté sans doute ce que vous y dites d'avantageux à mon égard; mais les honnestes gens de France sont si accoutumés à louer, que je n'ay point esté surprise que vous m'ayez flattée, et je n'ose pas me plaindre d'une coustume si généralle : je vous avoue, monsieur, que j'ay lieu d'en estre satisfaite. Il y a du plaisir d'estre célébrée par des personnes qui méritent de l'être : et comme parmi ceux qui professent les lettres vous tenez un rang distingué, je n'ay pu voir sans estre touchée l'estime que vous me portez. *Les vœux que vous faites pour me convertir à la créance que vous enseignez* n'ont pas fait les mesmes impressions sur mon âme. Je ne puis croire que vous désiriez et que vous espériez une chose qui ne peut pas arriver. (*Ce qui ne l'empécha pas d'abjurer à Inspruck en* 1655.) La principale application de mon esprit a toujours esté dans la recherche de la vérité et je ne pourrois changer sans m'esloigner du but que je me suis toujours proposé. Il y a longtemps que je me suis persuadée que les choses que je crois sont celles que l'on doit croire. Ce seroit plustôt à moi à souhaiter que parmi tant de belles lumières dont votre âme est éclairée vous eussiez encore celles que j'ay sur cet article. Je ne laisse pas, après tout, d'estre satisfaite du zèle que vous témoignez pour moi, et la différence qui est entre nous ne peut m'empescher d'estimer vostre amitié aussi bien que les autres choses qui me viennent de vos collègues et de vos émules; leur approbation est sans contredit la plus solide récompense que je puisse recevoir de l'amour que j'ay pour les belles choses : et les muses ne sçauroient reconnoistre plus avantageusement la passion que j'ay pour elles qu'en m'acquérant leur suffrage et le vostre. Je tascheray de m'en rendre digne par le soin que j'auray d'entretenir dans mon âme ce feu divin, afin de conserver un bien que je dois plustôt à ma bonne fortune qu'à mon mérite. Ces belles exilées et leurs amans trouveront toujours un appuy auprès de moi, et je feray tousjours gloire de partager avec eux les avantages de ma naissance et les faveurs de la fortune, etc. » (I, 84-87.)

(2) Oraison funèbre prononcée à Notre-Dame, le 14 avril 1657.

(3) Il la prononça le 10 février 1656 à Saint-Antoine des Champs. Claude Le Pelletier en a fait usage dans sa vie de Mathieu Molé, publiée par M. Cousin dans son appendice aux études sur Mme de Longueville. — Costar écrivait à Godeau à ce sujet : « Votre éloquence assure mieux cet illustre mort de l'immortalité de son nom que ne l'a fait la longue suite de ses actions héroïques. Un philosophe écrit que la sagesse donneroit bien plus d'amour si on la voyoit toute nûe : mais il n'en est pas de même de la Vérité, qui est bien plus charmante et plus admirable quand vous prenez la peine mettre de vous un pareil honneur qu'en a receu M. Molé, seroit quasi excusable

En 1658, Godeau rejoignit la cour dans son voyage de Lyon et fut chargé par les Etats de Provence de haranguer Louis XIV et Mazarin pour obtenir la grâce des Marseillais révoltés. Ces deux discours imprimés à Aix la même année ont été loués pompeusement par la *Gallia Christiana* (1) et par l'*Histoire de Provence* de Bouche. Godeau suivit le roi dans la visite de presque toutes les villes importantes du Midi, et Mademoiselle le compta parmi ses consolateurs à Aix, au moment de la mort de son père (2). Ce fut aussi dans le même temps que le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, ayant été envoyé en mission à Rome par le roi, remit à notre évêque l'administration de son diocèse. Ce surcroît de travail et de responsabilité n'effraya pas un homme aussi rompu que lui à l'étude, et Godeau sut trouver le moyen de satisfaire à ses lourdes obligations, tout en continuant la série de ses productions historiques et littéraires. Nous voulons parler de son *Histoire de l'Eglise* et de l'édition définitive de ses *Poésies chrétiennes et morales.*

§ 11. — *Histoire de l'Eglise.* — *Poésies chrétiennes.*

Godeau avait fait paraître les deux premiers volumes de son *Histoire de l'Eglise* en 1653, dédiés à « nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques de l'Eglise gallicane » et comprenant l'histoire des quatre premiers siècles, précédés « d'un abrégé de l'histoire universelle de l'Eglise depuis Adam jusqu'à Notre Seigneur Jésus-Christ. » Une chaude approbation de Mgr Pierre de Marca, l'un des plus ardents adversaires de Port-Royal, témoignait de son orthodoxie, et Godeau terminait sa préface par cette déclaration catégorique : « Je ne dis point que je soumets mon histoire au jugement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine que je reconnois pour ma mère et pour ma maistresse. J'ai l'honneur d'en estre évesque, quoyque je sois très-indigne d'une qualité si sainte : et en ce rang je ne puis ni ne dois avoir un autre sentiment. Je *souscris par avance à toutes les censures*, et je dis avec Pacien, évesque de Barcelone : chrestien

d'avoir envie de mourir et ne le seroit peut-estre pas s'il l'appréhendoit... » (*Costar*, t. I, Lettre 113.)

(1) « Ubi tanta eloquentia, tanta modestia, tantoque verborum lenitate peroravit, ut omnium laudem meruerit. » (*Gallia christiana*, III, 1230.)

(2) *Mémoires de Mademoiselle*, collection Michaud, XIX, 311.

est mon nom et catholique mon surnom. » Il publia en 1663 l'histoire des cinquième et sixième siècles, et celle des deux suivants ne parut qu'après sa mort, en 1678.

Cet ouvrage eut un grand succès, car nous en possédons une sixième édition datée de 1697. « Le choix exact que Mgr l'évêque de Vence fait des matières qu'il traite selon les lois d'une histoire générale, dit Pierre de Marca, fait voir la solidité de son jugement; la fidélité avec laquelle il les expose fait éclater sa sincérité comme son élégance; et la netteté qui lui est naturelle paroit partout, aussi bien que son zèle pour le bien des âmes, aux réflexions qu'il ajoute afin d'ouvrir aux lecteurs les moyens de profiter de cette histoire en la conduite de leur vie. »

Ce dernier caractère est en effet celui qui doit être principalement remarqué dans l'ouvrage de Godeau. Moins exacte que celle de Fleury (1), son histoire écrite avec noblesse et une certaine majesté se lit aussi avec plus de plaisir et surtout plus de fruit. L'évêque de Vence s'assimile la substance des originaux sans s'assujettir à leurs paroles textuelles, et il se livre à tout propos à des comparaisons très-instructives avec ce qui se passe de son temps : ici sur la méthode de douceur et de persuasion qu'il convient d'employer pour convertir les dissidents à la foi catholique; là sur les abus de l'excommunication; plus loin sur l'affaiblissement de la juridiction épiscopale et les privilèges des réguliers; ailleurs sur la jeunesse des abbés commandataires, sur la non résidence des évêques, sur la trop grande facilité des ordinations, sur l'accord de la science et de la foi, etc. (2). C'est ce qui explique le succès de son livre : « Nous lisons l'histoire de l'Eglise de M. Godeau, écrivait Mme de Sévigné à Mme de Grignan : vraiment c'est une très-belle chose : quel respect cela donne pour la religion! Avec Abbadie on seroit toute prête à souffrir le martyre. »

Mais la prose ne faisait point perdre à Godeau le souvenir de sa chère poésie. De 1660 à 1663 il rassembla en plusieurs gerbes tous

(1) « Cet ouvrage est plein de doctrine, dit l'abbé de Marolles dans ses Mémoires ; mais quoique son auteur soit très-savant et très-judicieux, il semble néanmoins qu'il ne se soit pas dispensé, non plus que le célèbre cardinal Baronius, d'y employer quelques pièces des anciens qui paroissent un peu suspectes, comme celles qui nous apprennent que Siméon le Stylite fut quatre-vingts ans debout sur une colonne, etc. » (*Mém. de Marolles*, II, 33.) — Tous les recueils d'anecdotes rapportent une curieuse rencontre de Godeau et du P. Lecointe, de l'Oratoire, chez un libraire, au sujet de la première édition. Godeau corrigea beaucoup de choses sur les conseils du savant oratorien.

(2) M. l'abbé Tisserand a donné de nombreuses citations sur tous ces points.

ses épis dispersés, et le recueil de ses *Poésies morales et chrétiennes* forma bientôt trois volumes compacts qui lui assurent une place très-honorable sur le Parnasse français. Le premier volume n'est guère que celui de 1633 augmenté de huit églogues qui suffiraient avec les épîtres, dont nous parlerons bientôt, pour asseoir la réputation d'un poëte. « L'églogue ou l'idylle pastorale, dit l'académicien Genest, auteur d'une longue dissertation sur la matière, est un poëme composé dans un style pur, harmonieux et fleuri, ou sous le nom de bergers et sous des images champestres on peut descrire l'estat et les sentimens des personnes les plus élevées et leur insinuer l'amour des plaisirs innocents et les leçons d'une sage et douce morale (1). » Et nous devons remarquer pour l'honneur de l'églogue française, dit-il ailleurs, « que si un évesque, Octavien de Saint-Gelais l'avoit produite dans l'enfance de nostre poésie, un autre prélat, M. Godeau, évesque de Vence, l'a portée avec plus de dignité à une grande perfection, dans l'estat le plus florissant de nostre langue (2). » Ecoutez du reste l'aveu du poëte lui-même :

Je ne puis respirer l'air de ces riches plaines
Qu'échauffent les zéphirs de leurs tièdes haleines;
Je ne puis de ces prés voir l'émail précieux
Où tant de vives fleurs éblouissent les yeux,
Entendre de ces eaux l'agréable murmure,
Contempler de ces bois la verte chevelure,
Que je ne sois touché de quelque sainte horreur,
Et ne me sente émeu d'une douce fureur !

Cette douce fureur lui inspire des vers charmants :

L'aurore peint le ciel de cent riches couleurs,
Verse d'un vase d'or des perles sur les fleurs,
Eveille la nature, embellit toutes choses,
Fait dessus les buissons épanouir les roses
Et d'une aile légère annonce le retour,
De l'astre qui la suit pour nous donner le jour.

On comprend après cela l'enthousiasme de l'abbé Genest pour l'œuvre pastorale de Godeau. Ses églogues, dit-il avec juste raison, ne sont pleines que de sentiments nobles et délicats de lui et de ses amis. Ce prélat également révéré à la Cour et dans l'Eglise,

(1) Dissertation sur la poésie pastorale ou de l'idylle et de l'églogue, à MM. de l'Académie française, par M. l'abbé Genest. Paris, Coignard, 1707, p. 246.
(2) *Ibid.*, p. 91.

attaché à Paris par le doux commerce des belles lettres et par le charme des plus illustres et des plus agréables sociétés, quitte ses engagements pour aller au fond d'une province éloignée. Les douceurs de l'amitié, tous ces attachements qui voulaient le retenir combattent dans son cœur sa piété et ses devoirs. Il fait parler ses amis, il leur répond ; il continue ses entretiens figurés dans son éloignement. La qualité d'évêque lui donne naturellement le titre de pasteur : il y nomme aussi pasteurs les saints et les dévots anachorètes : les peuples de son diocèse sont ses troupeaux, les ennemis étrangers qui en ce temps-là attaquèrent le Provence, sont les loups qui désolent la bergerie. En exerçant sa charge épiscopale il prend la houlette. Ce ne sont que pensées naturelles mais mystérieuses sous la comparaison des fruits, des moutons, des fleurs, des moissons, de tout ce qui s'offre à la campagne. Que de belles images des charmes trompeurs du monde, de l'erreur des passions, des douceurs célestes ! Que de lecons de morale et de religion y sont expliquées par la bouche des Alexis et des Lycidas ! Il va jusqu'aux plus hautes méditations de la théologie et charme par l'aimable clarté et par la sublime délicatesse de ses pensées les cœurs les plus dissipés et les plus insensibles...

Telle est l'opinion d'un académicien qui écrivait près d'un demi-siècle après la publication du recueil de Godeau. Sans partager l'enthousiasme de l'abbé Genest pour ces églogues, nous reconnaissons que l'on y trouve des pensées ingénieuses et une versification facile : mais la facture est trop lâche et parfois elle devient monotone. Ménage croyait retrouver le portrait de Godeau lui-même dans ces vers de Tyrsis à Lycidas :

O berger, si tu fus les délices des rois,
Tu deviens aujourd'hui la gloire de nos bois...
... Mais ton heureux retour si longtemps attendu
Va rendre à ce climat tout ce qu'il a perdu.
Nos forêts reprendront leurs chevelures vertes
Nos plaines en tous temps de fleurs seront couvertes...
Mille jeunes bergers sur le bord des ruisseaux
Enfleront à l'envi leurs doctes chalumeaux :
Et les muses quittant leurs forêts solitaires
S'en viendront par ta bouche enseigner leurs mystères.
Tu te plairas sans doute à leur humble respect
Que nul déguisement ne te rendra suspect ;
Tes discours leur seront de célestes oracles
Tes volontez des loix, tes vertus des miracles :

Et tu posséderas par tes charmes vainqueurs
Sans crainte, sans soupçon, l'empire de nos cœurs.

Les nouvelles églogues chrétiennes ne sont pas les seules poésies ajoutées dans le recueil à celles qui avaient déjà paru. Outre les poèmes *de la Chartreuse*, *de la Sorbonne*, et de *l'Assomption*, et les paraphrases dont nous avons déjà parlé, nous remarquons des petits poëmes sur saint Eustache et sur sainte Madeleine, des odes sacrées, des hymnes, des vers du poète à son désert et à sa bibliothèque, et plus de deux cents sonnets, sur la vie, la mort, et les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il serait beaucoup trop long de donner ici au lecteur une idée de toutes ces petites pièces et nous nous contenterons de citer trois sonnets choisis parmi les meilleurs, dont l'abbé de Brienne n'a pas hésité à insérer les premiers dans son *recueil des poésies chrétiennes* dédiées au prince de Conti :

SUR LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST

Quels miracles nouveaux paroissant dans ces lieux
Confondent la raison, les sens et la nature?
L'Eternel vient de naistre en ce jour glorieux,
Et celle qui l'enfante est une Vierge pure.

L'auteur de nostre joye a les larmes aux yeux,
Celuy qui nourrit tout manque de nourriture,
La crèche enferme un Dieu plus vaste que les cieux,
Le monarque est esclave, et l'impassible endure.

Un petit roy poursuit le Roy qui fait des rois,
La parole du Père est aujourd'huy sans voix,
Le froid transit les mains qui lancent le tonnerre...

Mais que pour retirer des hommes de prison,
Des miracles si grands se fassent sur la terre,
C'est le plus grand miracle où se perd ma raison.

SUR LE SACRIFICE DE LA CROIX

Vous qui pour expier nos ingrates malices,
Immolez au Seigneur des agneaux innocents,
Et qui sur ses autels faites fumer l'encens,
Prestres de l'Eternel, quittez ces saints offices.

Venez voir vostre Dieu dans de honteux supplices,
Qui pousse vers le ciel d'adorables accens,
Et par un sacrifice au-dessus de nos sens,
Met une heureuse fin à tous les sacrifices.

Célébrez, ô pécheurs, en ce merveilleux jour,
L'excès de ses bontés, l'ardeur de son amour,
Connaissez en ses maux la grandeur de vos crimes.

Mais la croix où Jésus meurt pour vostre péché,
Au lieu de vos discours vous veut pour ses victimes,
Et l'art de la loüer, c'est d'y vivre attaché.

SUR LES MIRACLES DE NOTRE-SEIGNEUR

Calmer les flots émeus par un mot seulement,
Endurcir sous ses pieds le mol crystal de l'onde
Et rendre la clarté du grand flambeau du monde
A des yeux obscurcis d'un noir aveuglement.

Redresser des boîteux, ouvrir l'oreille aux sourds,
Commander aux démons, guérir les frénétiques,
Redonner la vigueur à des paralytiques,
Et tirer du cercueil un mort de quatre jours.

Ne sont-ce pas, ô Juifs, d'assez puissants miracles,
Pour prouver de Jésus les célestes oracles,
A qui vostre fureur incrédules vous rend.

Mais sçache, ô peuple ingrat, ô peuple sanguinaire,
Que Jésus que tu crois estre un homme ordinaire,
Des miracles qu'il fait, luy-mesme est le plus grand.

Toutes ces pièces montrent plus de fécondité que de génie véritablement poétique : on a sans doute remarqué la ressemblance des chutes du premier et du dernier des sonnets précédents. Godeau commençait à abuser de son étonnante facilité. « Vous diriez, disait Tallemant des Réaux vers cette époque, qu'il a toujours esté condamné à faire un ouvrage en tout temps. Pour un jour il fit trois cens vers en stances de dix : le moyen que cela soit bien (1). » L'académicien Giles Boileau, poète et frère du satirique, en pensait tout autrement. « La lecture de vos dernières poésies, écrivait-il au prélat le 12 juillet 1657, m'a donné un dépit et un dégoût contre moy à n'en pas revenir. Et quel moyen qu'un misérable qui use toute son encre, tout son papier et tout son esprit à tourner quelquefois quatre méchans vers, ne soit pas confus, ébloui et foudroyé, quand il voit l'immense, la vaste, la rieuse fécondité de variétés, d'inventions et de pensées qui brillent partout en foule dans vos ouvrages. Il en paroît bien que le Saint-Esprit s'en mesle aussi bien

(1) Tallemant, *Historiettes*, II, 450.

que le bel esprit; le feu du ciel y luit en mille endroits (1)... » Ce qui prouve que l'évêque de Vence eut de son vivant de très-fervents admirateurs. Il est vrai qu'au milieu de cette avalanche de poésies trop souvent négligées se rencontrent çà et là de forts beaux vers. Maucroix, l'intime ami de la Fontaine, aimait à citer celui-ci adressé par le poète à Virgile:

Soit que d'un coutre d'or tu fendes les guérets.

On en glanerait facilement beaucoup d'autres du même genre dans les deux premiers volumes du recueil : mais c'est surtout le troisième qui doit attirer notre attention, car il contient les meilleures pièces de Godeau, ses épîtres morales adressées aux principaux personnages de ce temps : intéressantes non-seulement par les portraits que le poëte y a tracés, mais encore par les maximes sages et judicieuses qu'il y a répandues et par le ton de vérité qui y règne presque partout. Nous disons presque, avec l'abbé Goujet, car la reconnaissance ou l'amitié engagent quelquefois le pieux évêque à louer avec excès ceux qui sont l'objet de ses épîtres : on lui pardonne en faveur de son choix. Les épîtres sont adressées à la sérénissime reine de Pologne, à la sérénissime république de Venise sur ses victoires contre le Turc, aux cardinaux de Richelieu et de La Valette, aux évêques d'Angers, de Conserans, d'Angoulême et de Digne, à l'abbé de Marolles, au prince de Monaco, au R. P. Hercule, premier général des religieux de la doctrine chrétienne, aux marquises de Rambouillet, d'Entragues et de Montauzier, au marquis de Montauzier, à Balzac, d'Andilly, Conrart, Chapelain, Ménage, Gassendi, d'Ablancourt, aux plus illustres personnages, en un mot, de la cour et de la république des lettres.

Le ton varie avec la dignité de chacun d'eux. Au cardinal de La Valette Godeau s'adresse ainsi :

Ornement de nos jours, délices de la France,
Qui prouves par ton cœur ton illustre naissance,
Miracle de bonté, généreux Alcidor,
Dont l'âme a la candeur de ce vieux siècle d'or
Où les hommes conduits par les lois de nature
Ne sçavoient point encor faire un art du parjure;
Illustre cardinal, si tu voulois souffrir

(1) *Œuvres posthumes de M. B****.

Les vers que mon amour me presse de t'offrir,
L'estime et le devoir échauffant mon génie,
Chacun seroit ravi de leur douce harmonie.
Ils seroient de la cour le plus doux entretien,
Car je suis éloquent, alors que j'aime bien.
Apollon, dont je sçay les plus doctes mystères
Laisseroit le Parnasse et ses bois solitaires
Pour m'inspirer des airs aussi mélodieux,
Que ceux dont il chanta le triomphe des dieux
Lorsque les fiers Titans, par un coup de tonnerre,
Furent chassés du ciel et perdirent la terre...

Beaucoup moins solennel est son appel à l'évêque de Digne :

Prélat, que je chéris à l'égal de moy-mesme,
Qui sers si dignement le monarque supresme,
Et qui pour soustenir sa sainte vérité
Montres tant de courage et de sincérité ;
Sanson, quitte la cour, quitte-la de bonne heure;
D'un prélat comme toy ce n'est pas la demeure;
Mais c'est un doux effet de la bonté des cieux
De l'avoir si bien veue et de tes propres yeux.
Tu t'en pouvois former une trompeuse image...
... Maintenant tu connois son étrange nature,
Combien elle est flatteuse, et combien elle est dure;
Combien de lâchetés il faut faire ou souffrir,
Comme il y faut sçavoir et tromper et trahir,
Comme le cœur perfide y dément les paroles,
Comme on s'y voit contraint d'adorer ses idoles,
Comme des maux d'autruy l'on y rit sans pitié
Et comme l'intérest y règle l'amitié...

Avec la marquise de Rambouillet, la note prend un tour galant :

Marquise, dont la gloire à son comble est montée,
Qui par vostre vertu dans les maux indomptée
Vous monstrez, en un siècle aussi lâche que vain,
Digne de vos aïeux et du vieux nom Romain,
Vous quittez donc Paris ; et la reine des villes
Fait pour vous arrester des efforts inutiles.
En cet éloignement je plaindrois vostre sort,
Et je le nommerois une cruelle mort
Si vostre esprit comblé de divines richesses
Estoit sujet aux lois des vulgaires tristesses,
S'il ne distinguoit pas avec tant de clarté
L'apparence des biens d'avec la vérité ;

Et ne sçavoit trouver du mal le plus extresme
Malgré le sort cruel le remède en soy-mesme.
Je sçay que de Paris l'agréable séjour
Est le désir public et le commun amour,
Que cette grande ville en délices féconde
Enferme dans son sein tous les trésors du monde;
Mais ce qui la peut rendre admirable à nos yeux,
Ce n'est ni ses palais au front audacieux,
Ni son peuple infini, ni ses temples antiques,
Ni d'un fleuve orgueilleux les rives magnifiques,
Ni l'auguste sénat qui fait régner les loix
Ni le luxe pompeux de la cour de nos rois.
Ce qui rend à nos yeux Paris incomparable,
C'est la grande Arthénice (1), et sa fille admirable,
C'est l'illustre princesse, ornement de nos jours,
Cléonice (2), la mère et la mort des amours,
Qui va par le héros qu'elle donne à la France
Faire du vieux Dunois revivre la vaillance, etc...

Nous rencontrons dans cette épître un charmant tableau, qui couronnera dignement nos extraits.

Que sert de posséder de superbes trésors,
De faire tout flétrir sous ses puissants efforts,
De craindre également et la paix et la guerre
Et pour vivre en repos de l'oster à la terre?
O qu'il est bien plus doux, loin du monde et du bruit,
De jouir des moments de l'âge qui s'enfuit,
D'entretenir son âme en une paix profonde,
Quelque orage mortel qui sur nos testes gronde;
De bannir de son cœur les frivoles désirs,
Les amours dérèglez, les injustes plaisirs,
Les haines, les soupçons, l'avarice, l'envie,
Tortures de l'esprit et pestes de la vie.
J'habite des rochers, mais que d'heureux destins
Ont parfumez partout de roses, de jasmins.
Du pied jusqu'au sommet des arbres les tapissent,
Les riches orangers dans les plaines fleurissent :
L'émeraude en la feuille étale sa couleur,
L'or brille sur le fruit et l'argent sur la fleur.
Depuis que le soleil commence sa carrière,
Jusqu'à ce que dans l'onde il cache sa lumière,
Il répand dans le ciel, comme en un fond d'azur,
Sa clarté la plus vive et son feu le plus pur.

(1) La marquise elle-même.
(2) La duchesse de Longueville.

Jamais les Aquilons par leurs froides haleines,
Ne ternissent l'émail de nos fertiles plaines :
Le zéphire bannit de nos heureux climats
Les vapeurs, les glaçons, la neige et les frimas.
L'agréable printemps y monstre ses richesses,
L'automne avec usure accomplit ses promesses,
Et d'un vent gracieux la fraiche humidité
Tempère les chaleurs de nostre long esté.
Là je vis en repos, sans craindre que l'envie
Du fer ou du poison s'arme contre ma vie :
Et les soins des brebis commises à ma foy
Encor qu'ils soient pesans, ont des charmes pour moy.
Mon troupeau se conduit au gré de ma houlette,
Il écoute ma voix, il aime ma musette;
Et soit que je le flatte ou lui sois rigoureux,
Par son obéissance il devance mes vœux.
Tout le temps qu'il me laisse en cette solitude,
Je le donne, marquise, aux plaisirs de l'étude;
De nos auteurs sacrés je pille les trésors,
Pour répondre aux vivants je consulte les morts,
Et ravi des beautez de leurs divins ouvrages
Peu s'en faut qu'à genoux je n'en baise les pages
Leur charmant entretien ne me lasse jamais,
J'y trouve tous les jours quelques nouveaux attraits,
Par leur clarté je lis jusqu'au bord de mon âme
Leur force m'encourage et leur ardeur m'enflâme...

C'est dans cet ermitage, au milieu de ses livres et de ses études favorites que Godeau cherche à attirer Balzac, d'Andilly, Conrart et Chapelain. Venez leur dit-il,

Venez loin des malheurs, du trouble et des dangers
Gouster un doux repos sous mes verts orangers.

Mais il était décidé que ses vœux ne seraient pas remplis. Nous trouvons l'évêque de Vence de nouveau lancé dans les luttes jansénistes en 1661.

§ 12. — *Fin des luttes jansénistes* (1660-1668).

Les deux formulaires de Pierre de Marca n'avaient eu qu'un demi-succès en 1657. Cependant les adversaires du jansénisme tenaient à remporter une victoire complète même en employant au besoin l'autorité royale. Il fallait absolument en finir avec les subterfuges des disciples de Saint-Cyran, dont les révoltes sans cesse renaissantes

faisaient grand tort à l'Eglise. On décida donc qu'il serait proposé un nouveau formulaire à l'assemblée de 1660; et lorsqu'il fut approuvé, on obtint, par les soins du P. Amat, confesseur de Louis XIV, un arrêt du conseil ordonnant que cette pièce serait adressée à tous les évêques du royaume avec l'injonction formelle de la faire signer par tous les clercs et par toutes les religieuses. Ce n'était plus seulement un mandement de l'assemblée; c'était l'ordre du roi qui avait résolu de couper définitivement la racine de l'hérésie naissante. Mais cette ingérence du pouvoir civil dans les affaires de la foi ne fut pas acceptée sans quelques protestations qui causèrent un assez grand trouble dans l'Eglise de France. Les évêques d'Alet, d'Angers, de Beauvais, de Châlons, de Comminges et de Vence, refusèrent de signer un document qui maintenait expressément qu'on ne pouvait distinguer le fait du droit; et Godeau, pour mieux éclairer sa conscience, écrivit au Pape le 9 août 1661, pour savoir s'il était à propos qu'il se soumît à l'assemblée du clergé, et qu'il exigeât la signature du formulaire dans un diocèse « où très-peu de personnes avaient entendu parler du jansénisme ».

Quelques mois après, le 15 octobre, il adressa une épître à Louis XIV, disant « qu'ayant écrit au pape pour savoir ses intentions sur une affaire si extraordinaire et si peu d'usage en l'Eglise, il ne pouvoit pas signer sans sa réponse, surtout après qu'on lui a écrit de Rome que ce formulaire n'y étoit pas approuvé (ce qui étoit vrai pour celui des grands vicaires). Il ajoutoit que ce n'étoit que pour troubler l'Eglise qu'on abusoit de l'autorité du roi, insinuant que ces hérétiques dont on faisoit tant de bruit n'étoient qu'imaginaires, et qu'on opprimoit par des accusations violentes d'erreur prétendue, des gens tout à fait utiles à l'Eglise (1). Sur quoi, dit le P. Rapin, il déclamoit avec un peu de chaleur contre la résolution de l'assemblée pour la signature, comme quelque chose de plus pernicieux que l'Inquisition, qui ouvroit la porte à l'injustice, à la calomnie, à la vengeance, et que cela passoit le pouvoir de l'assemblée (2)... »

(1) Voir, à ce sujet, le récent ouvrage de M. l'abbé Fuzet, secrétaire général de l'Université catholique de Lille, « *les Jansénistes en France au dix-septième siècle* », qui montre péremptoirement que cette hérésie n'était nullement imaginaire, et que ses apôtres principaux n'avaient aucune bonne foi dans leurs discussions. Mais Godeau était en ce moment aveuglé par son amitié pour les Arnauld, et par son attachement aux doctrines gallicanes.

(2) *Mémoires* du P. Rapin, III, 132, et voir *Vie de Pavillon*, évêque d'Alet. Paris, 1756, II, 59, les *Œuvres de Racine*, etc.

Godeau fit passer sa lettre au roi par les mains du secrétaire d'Etat Brienne qui la présenta au conseil de conscience. Elle fut très-mal reçue. Quand Brienne en eut lu les dix ou douze premières lignes, le P. Annat, rapporte la chronique, l'interrompit en disant : — Qu'est-ce que nous vient ici conter, sire, ce petit évêque qui n'a que deux ou trois paroisses et quinze ou vingt paysans ? — Parole imprudente qui devait attirer cette juste réplique dans une lettre de Godeau à M. d'Andilly du 24 décembre 1661 : « Un évêque qui n'a que vingt paysans à conduire, en a encore trop, s'il est vrai que les âmes des paysans soient rachetés du sang de Jésus-Christ. »

Mais nous n'avons pas le loisir de citer ici tous les passages des longues correspondances que Godeau entretint pendant toute cette période avec ses amis de Port-Royal et dont on trouvera les traces dans les œuvres de Racine, en particulier à propos de la thèse soutenue le 1er décembre 1661 au collège des Jésuites pour établir l'infaillibité du pape, tant dans les questions de fait que dans celles de droit (1), et à propos du célèbre factum des curés de Paris. « Ce sont de vrais pasteurs, écrivait Godeau à l'évêque d'Angers (Arnaud) au mois de mars 1661 ; et ils font une grande confusion aux évêques qui sont muets lorsqu'il faudroit hausser la voix et faire du bruit comme des trompettes. » Et ailleurs : « Où est l'ancienne Sorbonne qui a foudroyé par avance cette proposition ? Où sont les Servin, les Marion, les Harlay ? où sont les évêques de l'assemblée de Melun ? Où est enfin notre honneur et notre conscience, de nous taire quand il y a un si grand sujet de parler ? Qu'il est fâcheux de vivre en un si mauvais temps ! Et à quoi, mon Dieu, nous réservez-nous ? Mais espérons en celui qui mortifie et qui vivifie ; il laisse aujourd'hui prévaloir les ténèbres, mais il saura en tirer la lumière. »

Ce beau mouvement oratoire fut inutile. La lumière jaillit en effet, mais dans un sens tout opposé à celui où l'attendait Godeau qui signa purement et simplement le formulaire au mois de mai 1662 peu après la nomination de Pierre de Marca à l'archevêché de Paris.

Cette signature, dit M. Sainte-Beuve, ne le couvrit pas de gloire auprès de ses amis les jansénistes, avec lesquels il continua cepen-

(1) Godeau, soutenant la faillibilité de l'Eglise sur les faits non révélés, déclare dans son *Histoire de l'Eglise* « que l'infaillibilité des conciles mêmes ne peut s'étendre sur les faits, soit qu'ils regardent les personnes, soit qu'ils regardent leurs écrits : que c'est une vérité qui a été universellement crue et enseignée dans toutes les écoles chrétiennes, par tous les docteurs catholiques... » (*Hist. de l'Eglise*, VI, 183.)

dant de correspondre, en particulier avec M. d'Andilly et avec l'évêque d'Angers. Cela peut être, et cela l'honore : mais nous ne pouvons accepter les traits satiriques décochés à cette occasion sur Godeau par l'historien de Port-Royal, lorsqu'il nous représente dans ce petit évêque, beau phraseur et disciple affaibli de Malherbe, le type de « ces prélats de la seconde ligne qui, bien qu'ayant signé, continuaient de s'intéresser de tout le cœur au triomphe de la *vérité* (1). » Vigneul-Marville, a beaucoup plus justement apprécié Godeau quand il a dit : « Il avoit embrassé la doctrine de saint Augustin sans aller à pas un des excès qui sont justement condamnés, et quand il en a écrit ou parlé, ça toujours esté avec cette sagesse que saint Augustin souhaite dans ses véritables disciples (2). »

Godeau signa le formulaire en 1662, parce qu'il sut que sa lettre au pape n'avait pas été approuvée à Rome, et qu'il se soumettait par principe, avec la plus grande humilité aux décisions du Saint-Siège. M. Sainte-Beuve n'avait pas assez le sens catholique pour saisir ce trait caractéristique de la physionomie morale du petit évêque. Rome ayant parlé, Godeau se soumit simplement, sans arrière-pensée. Ce n'est point là une marque d'indécision, ni de versatilité, ni de recherche ambitieuse du côté de la cour : ce n'est que la dernière phase d'un plan bien arrêté d'avance. Au surplus, si l'évêque de Vence avait eu des aspirations de courtisan, ce qui nous paraît fort improbable d'après l'ensemble de sa correspondance et de ses poésies, sa soumission au formulaire n'eût pas relevé suffisamment son crédit près du roi. On avait contre lui d'autres griefs. Une lettre de Chapelain datée du 7 janvier 1665 nous apprend en effet que des amis communs songèrent à lui faire confier l'éducation du Dauphin, mais le zèle qu'il avait montré contre les casuistes fit rayer son nom de la liste des candidatures.

Nous terminerons immédiatement ce qui concerne les luttes jansénistes. On sait comment les quatre évêques d'Alet, d'Angers, de Beauvais et de Pamiers résistèrent opiniâtrément à toutes les injonctions qui leur furent faites pour la signature, prétendant que l'Eglise peut être faillible quand elle juge sur le fait de savoir si des propositions ou des sens hérétiques sont contenus dans un livre déterminé. Leur procès venait d'être résolu, lorsque la mort du pape Alexandre VII (1667) en suspendit l'exécution. Dix-neuf évêques,

(1) Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, IV, 353.
(2) *Mélanges de littérature* de Vigneul-Marville.

au nombre desquels se trouvait Godeau, écrivirent immédiatement au roi, puis au nouveau pape, deux lettres collectives pour leur représenter qu'on avait surpris leur religion et qu'il ne fallait voir qu'un vain fantôme dans l'hérésie du jansénisme. Nous avons déjà dit ce que nous pensons de la réalité de ce prétendu fantôme. La lettre fut supprimée par le parlement de Paris, mais trois médiateurs, l'archevêque de Sens, Gondrin, l'évêque de Châlons, Félix de Vialart, et l'évêque de Laon, César d'Estrées, depuis cardinal, s'entremirent plus directement pour la paix. Ils obtinrent enfin des quatre rebelles une signature du formulaire. Il est vrai qu'on eut grand tort de la présenter comme pure et simple, car elle était accompagnée de réticences secrètes qui font très-peu d'honneur aux inspirateurs des *Lettres provinciales*. Elle constituait du moins une soumission de respect et de discipline sur le fait, et le pape à qui l'on s'était bien gardé de transmettre les réticences notariées, répondit par un bref qu'il reconnaissait l'orthodoxie des quatre prélats.

Dès que Godeau apprit la bonne nouvelle de la paix clémentine (c'est ainsi qu'on l'appela), il s'empressa d'écrire aux évêques d'Alet et d'Angers une lettre enthousiaste qui montre quelles attaches il avait conservées, malgré sa soumission déjà lointaine, avec le parti de Port-Royal : « Monseigneur, encore que tous les évêques qui aiment l'Eglise, se doivent réjouir de la paix qui vient de lui estre rendue, je pense avoir une particulière obligation d'en avoir une joie très-sensible, puisque je me suis si particulièrement intéressé dans la querelle. Je dois donc vous tesmoigner mon ressentiment, à vous qui avez tesmoigné tant de courage et de fermeté dans cette tempeste, et qu'elle menaçoit si fort. Heureux estes-vous d'avoir souffert quelque chose pour la vérité. Jésus-Christ est mort pour l'avoir dite, et les évêques qui entrent dans l'unité de l'épiscopat se doivent trouver bien heureux de souffrir à son exemple pour la défendre... » Godeau était la candeur même : il le dit sans détour dans ses épîtres morales. Il n'eût pas écrit cette lettre, s'il avait connu l'indigne tour de gobelet (c'est le terme employé par l'un des sectaires), qui venait de se jouer. Quoi qu'il en soit (1), depuis 1669 jusque vers la fin du dix-septième siècle, il n'y eut plus de jansénistes officiels. L'hérésie ne releva la tête qu'en 1696 à

(1) Il est bon de remarquer aussi que Godeau écrivit une lettre non moins enthousiasme au nonce du pape, Mgr Bargellini, que celle à l'évêque d'Alet. « Vous avez fait dignement, lui disait-il, l'office de *nonce apostolique*, c'est-à-dire d'un *ange de paix*. » — *Lettres de Godeau*, p. 398.

l'occasion du mandement de l'archevêque de Paris, de Noailles, sur un livre qui contenait la doctrine des cinq propositions.

§ 13. — *Dernières années de Godeau* (1663-1672).

Il est temps de retrouver Godeau dans son diocèse qu'il ne quitta presque point dans les dernières années de sa carrière. M. l'abbé Tisserand est parvenu à reconstituer l'histoire complète de cette période de l'histoire du diocèse dè Vence, à l'aide des documents originaux conservés à la préfecture de Nice; et c'est merveille de contempler le zèle apostolique du pieux évêque au milieu des difficultés sans nombre que lui suscitaient les seigneurs de Vence et son turbulent chapitre : son esprit de conciliation lui fait en général résoudre tous les problèmes au mieux des intérêts du plus grand nombre et de l'Eglise; mais il sait, à l'occasion, montrer une vigoureuse énergie; et les témoignages les moins équivoques de sympathie de la part de ses diocésains sont chaque fois le prix de ses négociations et de ses labeurs. C'est ainsi qu'en 1663, le conseil communal de Vence, en considération des sacrifices personnels fait par Godeau pour l'agrandissement de l'évêché et de son intervention dans la maintenue des franchises communales, lui accorda la remise des tailles et l'eau d'arrosage pour le jardin épiscopal, en se félicitant « de l'honneur qu'on avoit de posséder un prélat aussi recommandable que dévoué pour la commune, et des services qu'il avoit rendus sans ceux qu'il étoit encore disposé à lui rendre (1). » En 1665, c'est le baron de Villeneuve qui, disputant à l'évêque une partie de sa juridiction temporelle, perd son procès devant le droit évident du défendeur. Quelques années plus tard, un oncle du baron, commandeur de Malte, veut avoir le pas à la procession de la Fête-Dieu sur les serviteurs du prélat qui jouissaient de temps immémorial du privilège de suivre leur maître, l'épée au côté, derrière le dais : l'affaire fut portée à Grasse, à Aix, à Paris, et jusque devant l'assemblée du clergé. Partout l'évêque eut gain de cause (2). Vers le même temps les Cagnois ayant refusé de se soumettre à une

(1) Abbé Tisserand, *Notice sur Godeau*, p. 274.
(2) Voir *Correspondance* de Séguier. Bibl. nat. ms. fonds S.-Germain fr. nº 17403, p. 58. — M. Tamisey de Larroque a publié une lettre inédite de Godeau sur ce sujet avec quatre autres de diverses époques, dans la *Revue de Marseille et de Provence*, novembre 1877.

ordonnance de Godeau qui avait renouvelé, en 1666, les anciens réglements défendant les danses immodestes, reçurent une sommation du grand conseil d'obéir au mandement sous peine d'amende (1). Mais ce fut surtout contre le chapitre de sa cathédrale que Godeau eut à soutenir une luttre opiniâtre. La famille de Barcillon et les habitants de Saint-Paul-du-Var ayant demandé l'autorisation d'ériger leur église en collégiale, il ne put parvenir à persuader à ses chanoines que cela ne les amoindrissait en rien et ne touchait ni à leurs prébendes ni à leurs honneurs. Ils étaient sans doute peu désireux de voir s'établir à côté d'eux des confrères qui suivraient plus exactement les règles canoniques, car le relâchement était tel dans leur compagnie, qu'à bout de patience, Godeau dut se résoudre à recourir au roi pour les remettre en droit chemin, et de formuler contre eux une plainte en cinquante-deux griefs. « Mon chapitre, disait-il à Louis XIV, me cause mille et mille chagrins : c'est un malade qui ne veut pas de guérison, parce qu'il refuse le remède. Maintenant il n'accompagne plus son évêque au chœur, il retire les clefs du clocher pour qu'on ne sonne plus, lorsque je reviens de ma tournée épiscopale ; il ne se rend plus à la visite épiscopale, disant que cette visite est un outrage à sa dignité ; ils ont démoli les orgues afin de ne plus payer l'organiste..... Ils se sont partagé toutes les rentes dont ils ont fait sept parts, accaparant chacun deux ou trois prébendes, sans rien laisser pour acquitter les charges du chapitre, entretenir la sacristie, réparer les bâtiments... Ils se sont dispensés de l'obligation d'assister aux offices, du livre de pointe ; ils s'absentent quelquefois jusqu'à six jours de la semaine et n'en prennent pas moins leurs vacances....Et cependant, ajoutait-il, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour rendre mon clergé aussi heureux que possible (2) !... » Le conseil du roi, par arrêt du 15 janvier 1672, ordonna aux chanoines récalcitrants de se soumettre, sous peine des châtiments les plus graves et de l'amende pécuniaire.

Les deux principales préoccupations de Godeau, dans ses dernières années, furent la construction d'un grand séminaire et l'établissement des Pères de la doctrine chrétienne qu'il appela en 1667 dans son diocèse. Déjà en 1660 il avait dédié un traité spécial *des Séminaires* « aux ecclésiastiques qui sont assemblés dans le séminaire de la ville d'Aix », où le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix,

(1) Abbé Tisserand, *Notice sur Godeau*, p. 280.
(2) Cité par l'abbé Tisserand, p. 284.

venait d'en fonder un. « Mon diocèse est si pauvre et si petit, disait-il alors, que je ne puis pas songer à en établir un chez moy; il faut donc que je fournisse à celuy dont je parle ce que ma pauvreté me peut permettre. Ce sera l'instruction dont je me trouveray capable soit par écrit, soit de vive voix (1). » Godeau traite principalement dans ce petit livre de la vie commune des clercs, — de l'utilité des séminaires, — de la manière d'y étudier, — de la manière d'y vivre, — et des dévotions qui leur sont propres. Pour donner une idée de l'esprit qui y règne, esprit de charité, dit-il quelque part, qui est tout l'esprit ecclésiastique, nous citerons ce passage du quatrième chapitre :

« Pour la théologie, si elle est enseignée dans le séminaire, je voudrois que l'on en retranchât toutes les questions inutiles que la curiosité et la subtilité des scolastiques modernes y ont introduites; car la philosophie, que Tertullien appelle *Concussio veritatis*, l'ébranlement de la vérité, y a si fort mêlé son jargon, ses distinctions et ses principes, qu'en la plupart des questions on ne voit rien qui ait l'esprit de l'évangile et des saints Pères. C'est ce qui m'a fait souhaiter que quelque homme, habile et pieux, voulust entreprendre de faire une *Théologie pastorale* qui fust indépendante des termes philosophiques, et que l'on pust entendre sans connoître, ni Platon, ni Zénon, ni Aristote. Mais ce qui est le plus nécessaire, je désirerois qu'elle répandist plus de feu d'amour divin dans les cœurs, que de lumière dans l'esprit, afin qu'elle rendist ceux qui l'étudieroient des hommes de Dieu. C'est ainsi que les saints Pères l'enseignoient, et particulièrement c'est la méthode du grand évesque d'Hippone. Car encore que disputant contre les hérétiques, il traite des questions épineuses et toutes spéculatives, il sçait toutefois y mesler la piété avec tant d'adresse, qu'il emporte l'esprit et le cœur en mesme temps. On s'instruit et on s'échauffe, et il sort de toutes ses paroles une odeur de vie, s'il m'est permis de parler ainsi, qui fait dans le fond de l'âme, de secrettes impressions de piété, d'humilité et de charité... »

« Les sçavants du siècle, dit-il ailleurs, sont des balons enflés de vent, parce que la science du siècle n'est que vent et vanité. Mais les prestres doivent estre comme des globes de cristal, remplis de

(1) *Traités des séminaires*, par Messire-Antoine Godeau, évesque et seigneur de Vence. Aix J. B. Estiennes Roize, imprimeurs du roy et de l'Université, 1660, in-12.

lumière, parce que leur science est une clarté céleste qui les pénètre et qui leur donne une véritable solidité... »

Enfin son désir le plus cher fut exaucé. Il put, vers la fin de sa vie, acheter à l'aide de l'héritage de sa mère, un terrain pour bâtir au milieu même de Vence un séminaire qui fut inauguré par son successeur.

Toutes ces préoccupations diverses n'empêchaient point Godeau de travailler sans relâche dans son cabinet, et ses dernières années nous offrent encore un grand nombre d'ouvrages nouveaux : en 1663, l'*Eloge de saint François de Sales;* en 1664, des *Méditations* sur le saint sacrement de l'autel; puis, en 1665, une œuvre de beaucoup plus longue haleine : un *Recueil d'éloges des évesques* qui dans tous les siècles de l'Eglise ont fleuri en doctrine et en piété. Ce *Recueil* est encore consulté par ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique; il a même eu l'honneur d'une réimpression relativement récente. En 1802, M. Jauffret, depuis évêque de Metz, en a donné une nouvelle édition, dans laquelle il a ajouté une vie de Godeau placé à son rang parmi les évêques.

Deux ans plus tard, en 1667, paraissaient les *Eloges des empereurs*, des rois, des princes, des impératrices, des reines et des princesses qui dans tous les siècles ont excellé en piété; et l'année suivante, en 1668, Godeau publia une version expliquée du *Nouveau Testament*, que Simon a quelque peu décriée dans son histoire critique des versions de l'évangile; mais c'est sans doute à cause de la lettre que l'évêque de Vence avait publiée en tête de son ouvrage et dans laquelle, recommandant à tous les fidèles la lecture assidue du Nouveau Testament, il les détournait de celle des nouveaux casuistes qui introduisent, disait-il, le pyrrhonisme en religion, tandis que le Nouveau Testament satisfera à tous les doutes par des résolutions constantes (1). Les paroles du texte sont traduites à la lettre, et de temps à autre des mots ou de petites phrases imprimés en italique sont insérés pour l'éclaircir.

A cette époque Godeau n'avait plus que quatre ans à vivre. Il les consacra à terminer deux ouvrages, l'un en prose, l'autre en vers, qui ne furent publiés qu'après sa mort.

L'ouvrage en vers est une sorte de poëme intitulé : *les Fastes de*

(1) La version de Godeau fut plus tard adoptée par la cour pour distribuer aux nouveaux protestants convertis, ainsi qu'il résulte d'une dépêche de Louvois du 28 octobre 1685, conservée dans les *Mémoires* de Foucault.

l'Eglise pour les douze mois de l'année (1674), véritable calendrier historique dans lequel le poëte suit jour par jour l'ordre des fêtes, des mystères et des saints que célèbre l'Eglise. Il avoue dans sa préface qu'une pareille matière est en elle-même fort sèche et très-monotone, et que « l'âge éteignant la meilleure partie du feu de ses premières années, il ne faut pas s'étonner si quelquefois sa versification a quelque froideur. » Le moyen en effet de saisir l'inspiration dans une prison aussi resserrée! Godeau a conscience du mauvais choix poétique de son sujet : « J'ay eu mesme souvent des choses à dire qui ne pouvoient point souffrir d'ornement; enfin, l'ouvrage est si long qu'on ne doit pas estre surpris s'il ne se soustient pas également partout. J'ay tasché, dit-il encore, de rassembler tous les saints que l'Eglise honore dans le cours de l'année et de reproduire avec quelque ornement leurs principales vertus. Je me suis donné la liberté d'y mesler quelques descriptions poétiques et quelques passions pour divertir agréablement les lecteurs et pour adoucir la sécheresse de la narration. J'ay expliqué aussi quelques mystères comme celuy de la Trinité et celuy du Saint-Sacrement, d'une manière qui n'est pas selon la rigueur de l'école mais qui, à mon avis, ne blesse pourtant pas les maximes et les principes de la vérité. Enfin j'ay eu pour but qu'on y rencontrast l'agréable et l'utile ensemble (1)... »

On peut juger d'après ces quelques lignes si le sujet prêtait beaucoup à l'inspiration poétique. Godeau, malgré ses efforts, ne put éviter la sécheresse et la monotonie. Voici le début :

Epris d'un feu divin, je tente l'entreprise
D'apprendre à l'univers les Fastes de l'Eglise,
De chanter ses combats, ses triomphes, sa paix
Et de ses saints héros les plus illustres faits.
Prince du chœur sacré de ces bienheureux anges
Qui chantent du Seigneur les célestes loüanges,
Toy qui servis de guide au vaillant peuple hébreu
Le jour comme une nüe, et la nuit comme un feu :
Toy qui vois aujourd'hui, sous ta garde fidelle
De l'Eglise flotter la divine nacelle,
Michel, qui la défens par tes soins glorieux
Et des vents mutinez et des flots furieux;
Puisqu'en ce grand dessein je travaille à ta gloire,
Remetz-moi dans l'esprit cette fameuse histoire,

(1) Préface des *Fastes de l'Eglise*. Paris, 1674, in-8°.

Et versant dans mon sein une céleste ardeur,
Fay que de mon sujet j'esgale la grandeur...

Malheureusement le grand archange fut sourd à l'appel du bon évêque : peut-être se froissa-t-il de voir la muse Uranie invoquée comme une puissance égale à la sienne! Dans le livre V, au mois d'avril, Godeau ne craint pas, en effet, de s'écrier à propos de saint Athanase :

O céleste Uranie, écoute mes prières,
Rassemble tes rayons, rassemble tes lumières;
Descens, pour m'assister, de ton globe d'azur,
Viens eschauffer mon cœur de ton feu le plus pur,
Elève mon esprit dans une sainte extase
Et fay moy bien chanter le célèbre Athanase...

On comprend après cela que saint Michel n'ait pas exaucé les prières de Godeau. Pour se venger, il le laissa même appeler le soleil « bel œil du firmament. » Félicitons l'évêque de Vence de n'avoir pas commis beaucoup de poëmes comme les *Fastes :* il n'aurait pas à se plaindre de l'oubli de la postérité. Son grand âge est sa seule excuse.

Le second ouvrage posthume auquel Godeau travailla fort activement pendant les années qui précédèrent sa mort, est une théologie morale, ou *Morale chrétienne* qui ne parut qu'en 1709 en trois volumes, et qu'il avait composée pour l'instruction des curés et des prêtres de son diocèse. Il ordonna par son testament, qu'elle fût examinée avant sa publication par le P. Honoré, de l'Oratoire, par le docteur Sainte-Beuve, et par Antoine Arnauld. Or, ce dernier écrivait le 24 avril 1687, à M. Du Vaucel : «... Je suis en peine de ce que l'on fera de cette morale, quand elle sera revue. Car si on l'imprime en ces pays-ci, il sera bien difficile qu'elle passe en France. Mais d'un autre côté, il n'y a guère lieu d'espérer qu'il s'y trouvât un évêque assez généreux pour se charger de l'impression (1)... » Le principal objectif de Godeau dans cet ouvrage, corps de morale complet écrit avec beaucoup de netteté, de précision et de méthode, avait été, en effet, de combattre les nouveaux casuistes et en particulier l'exagération des doctrines du probabilisme. S'appuyant uniquement sur l'Ecriture sainte et sur la tradition, il ne résolvait les questions qu'appuyé sur des principes absolument certains et con-

(1) *Œuvres d'Arnauld*, II, 778.

formes au premier esprit de l'Evangile, qu'il proposait comme une loi décisive, sainte, certaine et immuable pour régler les mœurs. Le grand nombre de livres que l'on a fait dans ces derniers temps sur la théologie tant spéculative que morale, disait-il dans son premier chapitre, n'a fait que corrompre l'une et l'autre, et comme la multitude des médecins dans une ville est d'ordinaire une marque qu'il y a beaucoup de malades et que l'air y est malsain, de même ce nombre infini de nouveaux livres de cas de conscience fait connaître qu'il y a maintenant moins de conscience que dans les premiers siècles, où les chrétiens marchant avec simplicité, marchaient avec plus de sûreté. Le dessein de ces nouveaux casuistes est d'aplanir le chemin du ciel et de conduire les hommes par une voie large : mais ils ont corrompu la morale de l'Evangile et presque réduit la science des mœurs au pyrrhonisme (1). Ç'a été, ajoute-t-il, un des artifices du démon, après avoir suscité des hérétiques qui ont attaqué la doctrine de Jésus-Christ, « de trouver un moyen de se servir des domestiques de la foy, de séduire des docteurs de vérité, et de les abuser par de fausses lumières et de bonnes intentions qu'ils ont crû avoir, sous prétexte de rendre l'Evangile plus facile à pratiquer aux chrétiens lâches et paresseux. Sa rage n'a pu faire un plus grand mal à l'Eglise : car les médecins, sans le vouloir et sans y penser, ont présenté le poison : les guides ont fait tomber dans le précipice ceux qu'ils vouloient bien conduire : les gardes de la cité, sans s'en apercevoir, l'ont livrée à l'ennemi... » A la place des principes certains et immuables établis par Jésus-Christ pendant qu'il était sur la terre, dit-il encore, principes qui reposent uniquement sur la charité et sur l'abnégation de soi-même, on a voulu substituer la loi de la probabilité des opinions, qui rend tout incertain : elle établit que l'on peut se sauver en suivant, de leurs opinions probables et contraires, celle qui est la moins sûre. Pour Godeau, il n'y a pas de plus ou moins sûr : l'une des deux opinions est toujours conforme à la loi de Dieu et aux maximes de l'Evangile, l'autre aux aspirations de la concupiscence. Tout ce qui n'est pas selon la foi, c'est-à-dire, suivant la conscience, dit l'apôtre, est péché. Or, c'est agir contre la foi et contre sa conscience, que de suivre une opinion que l'on croit plus probablement fausse. Ici, comme toujours, le guide du pieux évêque est l'esprit évangélique.

(1) C'est une des formules qui revient le plus souvent dans les ouvrages de Godeau.

Nous voudrions avoir le loisir de nous étendre un peu sur un autre ouvrage posthume de Godeau qui nous le montrerait au grand jour dans son rôle simple et touchant de pasteur. Nous voulons parler de son « *Recueil d'Homélies* sur les dimanches et fêtes de l'année, pour servir aux curés de formulaire d'instructions qu'ils doivent faire à leurs prosnes », recueil qui fut édité par son successeur Louis de Thomassin en 1682 : la simplicité, la clarté et l'onction, la véritable éloquence du cœur et de la charité en sont les qualités principales et nous remarquerons à ce propos que le mandement publié par Godeau pour la peste en 1666 fut trouvé si apostolique, qu'en 1723, à l'époque de la peste de Marseille, l'évêque de Vence ne crut pouvoir mieux faire que de le reproduire textuellement. Mais écoutons Louis de Thomassin dans la préface des *Homélies*. « Nous vous prenons à témoins, dit le savant évêque, vous tous qui lui avez vu annoncer la parole de Dieu avec un zèle infatigable, n'ayant jamais cherché dans ce divin ministère les vains applaudissements des hommes, mais ayant uniquement travaillé à gagner des âmes à Dieu, se faisant tout à tous, afin de les sauver tous. Il vous souvient, sans doute encore, de lui avoir ouï dire, lorsqu'on lui parloit de son éloquence, si connue et si admirée dans tout le royaume, qu'il souhaiteroit de changer son langage pour le patois du pays, afin de pouvoir instruire plus facilement son peuple, et que si Dieu lui donnoit le choix ou du don des miracles ou du langage provençal, il choisiroit plutôt de bien parler cette langue, que de ressusciter trois morts par jour. Ah ! que ces sentiments sont dignes de la charité d'un grand évêque ! Mais vous ne sçauriez douter que ces sentimens là ne fussent ceux de son cœur, puisque vous l'avez vu souvent au milieu des enfans et des paysans, leur enseigner la doctrine en leur idiôme vulgaire, puisque vous l'avez admiré dans les visites de ce diocèse, s'efforçant de faire des sermons en provençal, avec un abaissement extrême et une charité inconcevable... »

C'est ce qui explique le ton vraiment simple et paternel de l'évêque de Vence dans ses exhortations et ses homélies. Le brillant Godeau y perd le souvenir des tirades ajustées et fleuries de ses premiers écrits de dévotion et s'y montre vraiment un pasteur parlant à cœur ouvert, uniquement occupé de la moralisation et de l'édification de ses ouailles. L'auteur de ces ouvrages, a dit M. Jacquinet, serait un remarquable sermonaire, s'il savait contenir le cours un peu trop abondant et fluide de sa parole, et s'il s'animait

davantage ; car il a, du prédicateur, le savoir bien dirigé, le raisonnement lumineux, facile et insinuant, l'accent affectueux, l'éloquence saine et modeste (1). Qu'on lise en particulier son sermon de charité prononcé en 1657 en faveur des missions et dans lequel il fait parler pour eux-mêmes les infidèles du Nouveau-Monde soupirant après l'Evangile : il est impossible de maîtriser son émotion à la lecture. Que devait-il en être à l'audition !

Cependant la santé de Godeau s'affaiblissait très-sensiblement : le travail avait beaucoup diminué ses forces : il n'osait plus entreprendre de longs voyages et depuis longtemps il avait dû se résigner à mourir loin de Paris. L'isolement se faisait de plus en plus autour de lui, et ses vieux amis disparaissaient l'un après l'autre. Godeau n'avait plus de ressource que dans les lettres de consolation aux amis restants, et Dieu sait combien il en adressa dans ses dernières années. Nous citerons de l'une d'elles un fragment qui nous touche d'une façon toute particulière. Lorsque mourut en 1664, Mlle de Rambouillet, première femme du marquis de Grignan, celui-ci désespéré se retira aux chartreux pour y goûter les consolations religieuses. Godeau, le vieil et fidèle ami de la famille, lui écrivit une lettre de condoléance : en même temps il s'adressait à Mme de Rambouillet : « Encore que vous ayez le cœur d'une ancienne Romaine, lui disait-il, il ne laisse pas d'estre tendre comme celui d'une bonne mère, et vostre haute vertu n'a pas empesché en vous les sentimens de la nature : aussi ne faut-il pas, pour estre la femme forte, estre la femme insensible... Si j'avois eu assez de force, j'aurois pris la poste pour aller mesler mes larmes avec les vostres, plustot que pour vous consoler... Aujourd'hui j'ay prié au saint autel pour le repos de l'âme de cette chère fille et c'est tout ce qu'elle demande de moi (2)... »

L'année de sa mort, Godeau reçut dans le Midi la visite de la seconde marquise de Grignan, la fille de Mme de Sévigné : et comme la jeune femme avait écrit à sa mère qu'elle avait failli devenir amoureuse de M. de Vence : « C'est un prélat d'un esprit et d'un mérite distingué, lui écrivait Mme de Sévigné le 9 mars 1672 : *c'est le plus bel esprit de son temps :* vous avez admiré ses vers, jouissez

(1) Jacquinet, *les Prédicateurs au dix-septième siècle avant Bossuet*, p. 282.

(2) Ce fragment publié plus tard dans les lettres de Godeau a été cité par M. Livet dans son intéressant volume des *Précieux et précieuses*. — Voy. *Lettres de Godeau*, 404, 406.

de sa prose ; il excelle en tout ; il mérite que vous en fassiez votre ami. Vous citez plaisamment cette dame qui aimait à faire tourner la teste des moines : ce seroit une bien plus grande merveille de la faire tourner à M. de Vence, lui dont la teste est si bonne, si bien faite et si bien organisée ; c'est un trésor que vous avez en Provence. Du reste, sauve qui peut... »

Mme de Grignan ne put pas jouir bien longtemps de la société du vaillant prélat. Il s'affaiblissait de plus en plus et bientôt même, éprouvé par le ciel dans ce qu'il avait de plus précieux pour ses travaux, il devint presque aveugle. Niceron dit avoir lu dans un volume fort rare, intitulé *le Confiteor de l'infidèle voyageur*, par George Martin, renégat, un passage où l'infidèle raconte que passant à Vence, « il vit M. Godeau, evesque, et que Dieu l'avoit éprouvé par la perte de la vue qu'il enduroit avec beaucoup de tranquillité d'esprit. »

C'est sans doute à cause de ce malheureux événement qu'au mois d'avril 1671, Louis de Thomassin, prêtre de l'Oratoire, et fils d'un président au parlement d'Aix, ami intime de Godeau, lui avait été, sur sa demande, donné comme coadjuteur. Sa correspondance prouve que depuis longues années, il entretenait avec son futur successeur d'actives relations épistolaires. Il lui avait écrit en 1641, au moment de son ordination en lui recommandant de sacrifier le bel esprit et de pratiquer l'humilité. Vingt-deux ans plus tard, il lui disait pour le détourner des sermons trop émaillés de fleurs de rhétorique : les armes d'un prédicateur évangélique et surtout d'un évêque, « doivent être plus tost fortes que luisantes, parce qu'il faut que leur attaque soit un véritable combat et non pas une fête de divertissement. On permet aux filles qui ne sont pas encore mariées de se parer pour trouver un époux, mais quand elles l'ont recontré, leur première parure ne leur est plus bienséante, et elles doivent lui plaire par la gravité de leurs mœurs et par le soin de leur famille. Les évêques ont épousé l'Eglise, ils l'aiment et ils en sont aimés, il n'est donc pas besoin qu'ils se fardent pour gagner ses bonnes grâces ; il suffit qu'ils la nourrissent, qu'ils la défendent et qu'ils la conduisent sans affectation, sans vanité et sans jalousie (1)... »

(1) *Lettres de Godeau*, p. 307 et 308. M. l'abbé Tisserand a cité des passages très peu textuels de cette lettre, intervertissant les passages et supprimant des membres de phrases à son gré.

quelques mois), et à ses domestiques, il laissait sa chapelle d'or et ses livres aux Pères de la Doctrine chrétienne qu'il avait établis à Vence, avec 4,000 francs pour leur bâtir une maison : et il instituait la confrérie de la Miséricorde du même lieu, légataire universelle de tous ses autres biens.

L'Académie française, après avoir fait célébrer en son honneur le service traditionnel dans l'église du Saint-Sacrement des Carmes des Billettes, lui donna pour successeur l'héritier direct de ses talents oratoires et littéraires, l'abbé Fléchier, lecteur du Dauphin, dont la réputation avait déjà franchi le seuil des salons et des ruelles, et qui déplora dans son discours de réception (12 janvier 1673) « de ne pas avoir la délicatesse, la facilité, ni le tour d'esprit de celui dont il avoit l'honneur de remplir la place, » pour célébrer dignement les louanges de Louis XIV.

Hélas ! le souvenir de ces belles qualités est aujourd'hui presque perdu. Un éditeur enthousiaste imprimait cependant ces vers en guise d'épitaphe au-dessous du portrait de Godeau gravé l'année même de sa mort par Landri (1).

Son esprit, son savoir, son zèle,
Son éloquence naturelle,
Sa douceur, son humilité,
Lui font par sa plume immortelle
Mériter l'immortalité.

Sans aller aussi loin, convenons, après avoir médité de nouveau cette étude, que le nom de Godeau mérite de rester dans la mémoire des lettrés. Sans doute il ne peut prétendre à une renommée universelle, mais il doit occuper une place d'honneur dans une galerie des écrivains du second ordre.

Godeau, dont nous avons signalé plusieurs fois la laideur physique, possédait en revanche de nombreuses qualités morales. C'était un homme sans façon, disent les contemporains, bon ami, mais un peu brusque quelquefois (2), âme noble, candide et franche, « qui alloit toujours à la justice et au bien sans intérêt (3). » Il

(1) Le portrait de Godeau a été aussi gravé par Lubin pour les *Hommes illustres* de Perrault.

(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, II, 449.

(3) Tels sont les termes de Chapelain dans son rapport à Colbert sur les gens de ettres en 1663. Il ajoutait : « C'est un de nos principaux écrivains françois en prose et en vers, où il montre une pureté et une facilité la plus grande du monde. Peu de

avait la conversation aisée, « et comme il savoit relever les petites choses par les tons fins qu'il leur donnoit, il savoit aussi par ses manières naturelles, amener les plus grandes à ce point de justesse qui contentoit également les esprits rares et les médiocres (1). » Nous avons entendu les personnages les plus éminents de son époque rendre hommage à ses talents, à ses qualités du cœur et de l'esprit. Mlle de Scudéry, Balzac et Mme de Sévigné ont un peu exagéré l'éloge : mais le fond même de leurs louanges repose sur des bases inébranlables. Ami constant et dévoué, Godeau conserva jusqu'à la fin les relations honorables qui avaient été les délices de sa jeunesse, et sa conduite, dans toutes les circonstances de sa carrière n'a jamais donné prise à la médisance ni à la calomnie. Dans les querelles du jansénisme, ennemi des partis extrêmes, il sut toujours, pendant la lutte permise, user de tempéraments qui lui valurent des amitiés solides dans les camps les plus opposés : dès qu'une tentative d'accommodement paraissait possible, il n'hésitait pas à s'entremettre pour tenter une union ; et toutes les fois que le Saint-Siège déclara formellement son avis, il se soumit simplement.

Sans avoir l'érudition profonde de l'évêque d'Avranches, il aborda tous les sujets et livra au public quantité d'écrits où l'on se plaît à reconnaître partout une vraie sollicitude pour tout ce qui intéresse le vrai bonheur de ses semblables, la gloire de l'Eglise et le triomphe de la charité chrétienne et de la morale évangélique. Tous ont été dans leur temps justement appréciés : car si l'évêque de Grasse et de Vence n'eut pas le génie des œuvres puissantes, si le souffle et la force lui manquaient généralement, il sut du moins montrer partout de l'esprit, de la douceur, de la limpidité, de l'élégance et surtout des sentiments vrais. Aussi a-t-il eu, remarque M. Victor Cousin, la fortune des esprits faciles qui produisent avec une fécondité merveilleuse et sèment partout un heureux talent, mais qui ne le perfectionnant pas par un travail assidu, ne laissent rien d'achevé, et brillent un moment dans leur siècle, sans parvenir à la postérité (2).

Un choix intelligent de ses œuvres en prose ou en vers formerait cependant un ouvrage, réunissant à coup sûr tous les éléments de

gens ont autant écrit et aussi élégamment que lui ; son caractère est plutôt de douceur et d'élégance que de force et de régularité. » (*Mélanges de littérature tirés des mss. de Chapelain*. Paris, 1726, p. 263.)

(1) Vigneul Marville, *Mélanges*, II, 322.

(2) Victor Cousin, *La Société française au dix-septième siècle d'après le* Grand Cyrus, II, 85.

l'agréable et de l'utile. Nous souhaitons vivement qu'un éditeur l'entreprenne, car ce serait une justification sans réplique de ce bel éloge prononcé par l'abbé Goujet, quand il a dit qu'infatigable écrivain, poète estimable, solide orateur, historien judicieux, habile théologien, Godeau fut aussi un évêque qui honora son caractère par ses talents et qui les sanctifia par sa piété (1).

Godeau fut le premier évêque académicien. Nous trouvons dans sa physionomie littéraire et morale certains traits de ressemblance avec celle du dernier prélat reçu dans la compagnie, Mgr Dupanloup. Plus d'un lecteur, sans doute, a déjà fait ce rapprochement qui ne peut mieux couronner cette rapide étude.

(1) Goujet, *Biblioth. françoise*, XVII, 240.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

